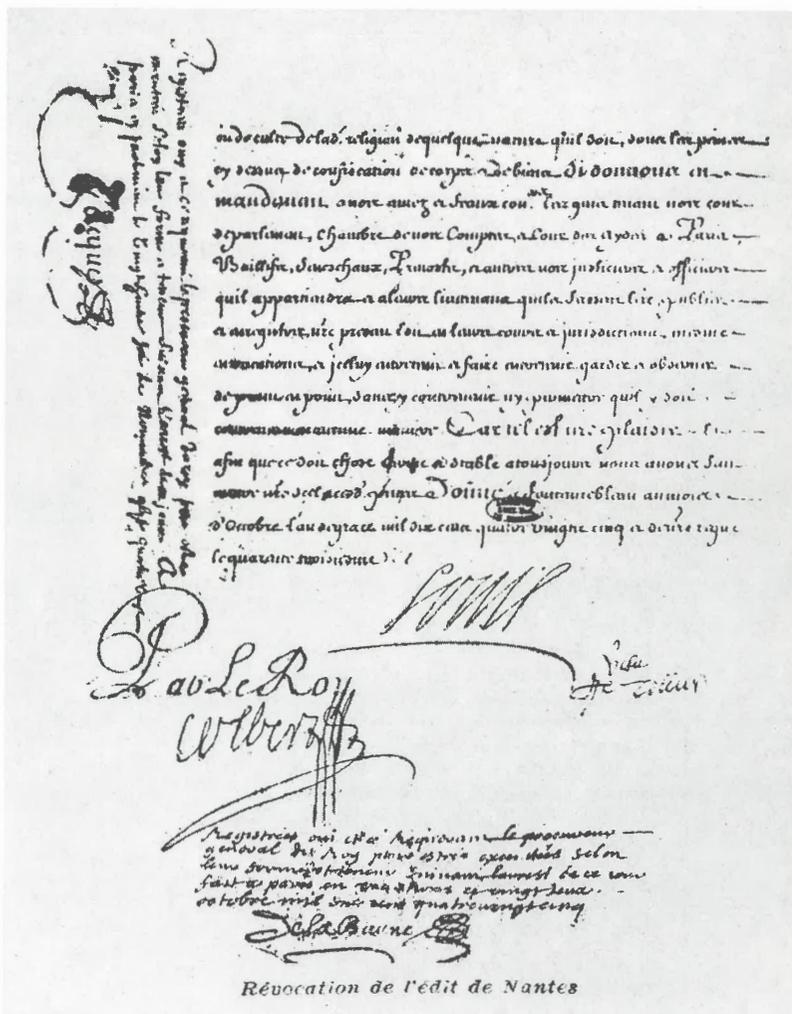


# UNITÉ DES CHRÉTIENS

## ÉVANGILE ET LIBERTÉ

Pour la commémoration du Tricentenaire  
de la Révocation de l'Édit de Nantes



Révocation de l'édit de Nantes

# UNITÉ DES CHRÉTIENS

— : —  
Revue trimestrielle  
de formation et d'information

— : —  
Rédaction - Administration  
17, rue de l'Assomption  
75016 Paris Tél. 647.73.57

## ABONNEMENTS 1985

### FRANCE

Simple : 68 Frs  
Soutien, à partir de : 120 Frs  
C. C. P. 34 611 20 C La Source

### BELGIQUE

— : —  
S'adresser à :  
Communauté de la Résurrection,  
B 5030 Vedrin-Namur  
C.C.P. 000 - 1410048 - 56  
Simple : 400 FB - Soutien : 500 FB

### CANADA

— : —  
S'adresser à :  
Periodica, 1155, Avenue Ducarme,  
Outremont QC, Canada H2V 1E2 ou  
Case Postale 444 Outremont QC,  
Canada H2V 4R6.  
Simple : \$ 20 par an.

### SUISSE

— : —  
S'adresser à :  
Mlle Madeleine Bovey, C. C. P.  
12 22220 Unité des Chrétiens, 15,  
Parc Dinu-Lipatti, 1225 Chêne-  
Bourg.  
Simple : 20 FS - Soutien : 30 FS

### AUTRES PAYS ETRANGERS

— : —  
Abonnement : 80 Frs par an.  
Surtaxe aérienne : 25 Frs en plus  
A verser CCP Unité des Chrétiens  
34 611 20 C La Source

L'abonnement partant obligatoirement de janvier, les personnes qui souscrivent un abonnement avant octobre reçoivent les numéros déjà parus dans l'année. Pour tout changement d'adresse, joindre 5 francs.

— : —  
Directeur de publication :  
René Girault  
Secrétaire de rédaction :  
Jérôme Cornélis

— : —  
IMPRIMERIE DE LA CENTRALE,  
10, rue de l'Hospice, 62301 Lens  
N° C.P.P.A.P. 51562

## SOMMAIRE No 59

Pages

### EDITORIAL

René Girault : Evangile et Liberté ..... 1

### DOSSIER : EVANGILE ET LIBERTE

Pour la commémoration du Tricentenaire de la Révocation  
de l'Edit de Nantes

#### 1) Dossier historique

Laurent Theis : De l'Edit de Nantes à l'Edit de Fontainebleau ..... 3  
Philippe Joutard : Les Protestants après 1685 ..... 5  
Michel Leplay : Les historiens de l'histoire ..... 7

#### 2) Réflexion

Jean-Jacques Latour : La tolérance, ses limites, ses chances ..... 10  
Jean-Robert Armogathe : Liberté et Vérité ..... 12  
André Dumas : Vérité et Liberté ..... 13

#### 3) Aujourd'hui

Marguerite Soulié : « Sous le regard de Dieu qui pardonne » ..... 15  
Cécile Granier : « Le malheur est parfois un appel » ..... 16  
Gwendoline Jarczyk : Quelles atteintes  
à la liberté religieuse aujourd'hui? ..... 17  
Bibliographie ..... 21

#### 4) Document

Déclaration du Comité mixte catholique protestant en France :  
1685-1985. La Révocation de l'Edit de Nantes. Trois siècles après .. 22

### ACTUALITE ŒCUMENIQUE

Jérôme Cornélis : Jalons sur la route de l'Unité ..... 23  
(Janvier - Mars 1985)

Couverture : Fac-similé de la finale de l'Edit de Fontainebleau révoquant,  
le 17 octobre 1685, celui de Nantes.

# Évangile et Liberté

par René Girault

**D**EPUIS quelque deux ans, de vive voix ou par une lettre, des amis catholiques m'ont fait part des questions qu'ils se posaient au moment où apparaissait à l'horizon le trois centième anniversaire de la Révocation de l'Edit de Nantes, qui inaugura, pour les protestants de France, le temps de l'Eglise « sous la croix ». L'éventail allait du désir d'information sérieuse à la suggestion d'un acte public de repentance, la dominante étant une réelle inquiétude sur la manière de bien se « situer œcuméniquement ».

En ce milieu de l'année 1985, alors que viennent d'être éditées ou que s'annoncent des publications érudites, tandis que commencent à foisonner conférences, expositions et rencontres, et que se préparent, pour l'anniversaire précis de la Révocation, les grandes manifestations d'octobre, le présent numéro d'« Unité des Chré-

tiens » ne peut apporter qu'une très modeste contribution, pour aider à faire le point.

Préparé par une équipe de catholiques et de protestants (1) et réalisé avec la collaboration de chrétiens des deux Eglises, il propose trois dossiers qui s'appellent l'un l'autre : celui de l'histoire et du témoignage de ceux qui en ont porté l'héritage, celui de la réflexion sur le rapport de la vérité et de la liberté, et un troisième qui voudrait être mobilisateur contre les intolérances de notre temps.

S'y ajoute, comme un repère, un document plus officiel : la Déclaration faite en mars dernier par le Comité mixte catholique-protestant en France, avec l'accord des Présidents des Conseils permanents catholique et luthéro-réformé.

Voilà pour l'information et la conscientisation.

Reste qu'une question est souvent posée, plus troublante encore lorsqu'on la sens non dite : qu'en est-il de l'œcuménisme au milieu de tout



*Après la révocation de 1685, deux cent mille protestants décident, malgré l'interdiction qui leur est faite, de quitter la France. Venus de tous les coins du royaume, ils se dirigent, par terre ou par mer, vers la Grande-Bretagne, Genève, la Suisse, les Provinces-Unies et les territoires protestants d'Allemagne (gravure de Jan Luyken).*

cela ? Est-il bien sain, dit-on parfois, de brasser une fois de plus de tristes souvenirs qu'il vaudrait mieux oublier ? Ne serait-il pas meilleur de regarder les réussites du présent et de consacrer toutes ses forces à construire l'avenir ?

Je crois pour ma part, au contraire, qu'il y a une manière saine de réfléchir sur l'histoire et je voudrais ici, dans la liberté fraternelle de parole à laquelle l'œcuménisme nous habitude, proposer à mes frères catholiques et à mes frères protestants deux remarques qui entraînent deux souhaits.

## QUELQUES DATES

- 1562 : Plus de trente années de guerres civiles débutent en France, avec quelques répités et de sanglants affrontements (24 août 1572 : massacre de la Saint-Barthélemy).
- 1594 (22 mars) : Henri IV entre à Paris.
- 1598 (13 avril) : Edit de Nantes.
- 1606 : En Angleterre, lois anticatholiques.
- 1610 (14 mai) : Assassinat d'Henri IV.
- 1614-1615 : Révoltes de Condé. La guerre de Trente Ans oppose, en Europe centrale l'union évangélique protestante et la contre-ligue catholique.
- 1625 : Révolte de Rohan.
- 1627 : Siège de La Rochelle et guerre franco-anglaise.
- 1629 (28 juin) : Edit de grâce d'Alès accordé aux protestants.
- 1643 : Mort de Louis XIII. Régence d'Anne d'Autriche.
- 1661 : Mort de Mazarin, début du règne personnel de Louis XIV.
- 1669 (1er février) : Déclaration limitant la portée de l'édit de Nantes.
- 1676 : Création de la Caisse des conversions, pour aider les protestants convertis et stimuler les conversions.
- 1678 : Début du conflit entre Louis XIV et le Pape.
- 1681 : Premières dragonnades en Poitou.
- 1682 : Déclaration des quatre articles gallicans, contre Rome.
- 1685 (17 octobre) : Edit de Fontainebleau, révoquant l'édit de Nantes.
- 1687 : Début des déportations des huguenots réfractaires.
- 1702-1704 : Révolte des camisards en Cévennes.
- 1713-1715 : Le pasteur Antoine Court prêche dans le Midi et recommence à réorganiser les Eglises protestantes.
- 1787 (novembre) : Edit de Tolérance accordant un état civil aux protestants.
- 1789 : Vote de l'article X de la Déclaration des Droits sur la liberté religieuse.

La première remarque et le premier souhait seraient de dire à mes frères catholiques, parfois quelque peu ignorants de l'histoire, que nous ne devons pas éluder mais assumer avec humilité le lourd héritage du temps où, à la satisfaction de notre Eglise dominante, nos frères de l'autre Eglise furent contraints de vivre sous la persécution. (« C'est la charité la plus élémentaire qui a manqué à ce catholicisme triomphant du « grand siècle » » m'écrivait un correspondant historien. . ).

Prenons donc garde à ne pas manquer ici d'attention. Je crois avoir compris pour ma part quelque chose de l'âme protestante lorsque, participant pour la toute première fois à la conférence d'un pasteur, en 1950, je l'entendis commencer sa causerie en rappelant que cette année-là marquait très exactement le deux centième anniversaire du dernier cas où un huguenot avait été pendu sur la grand-place de la ville, pour fait de culte. L'année suivante, dans le même diocèse, on apposait sur le mur d'une petite ferme une plaque aux simples phrases éloquentes : « Grand Ris. Assemblée du désert. 22 février 1688. 200 prisonniers. 31 condamnés aux galères. 15 martyrs. »

Certes, je sais très bien que les violences ne furent pas d'un seul côté, et que les protestants qui avaient obtenu en France l'Edit de Nantes n'avaient nulle envie de l'appliquer en Navarre où ils étaient majoritaires. Je sais très bien que le principe « *cujus regio, ejus religio* » créait

dans les pays protestants d'Europe une situation inverse de persécution, l'idée de liberté religieuse qui nous est maintenant familière n'étant pas née encore dans une Europe où, aussi bien en pays protestants qu'en pays catholiques, les anabaptistes, par exemple, n'avaient pas le droit d'exister ! Je sais très bien qu'aucun historien sérieux ne prétend que les bons étaient d'un seul côté et les méchants de l'autre, même si ce stéréotype subsiste encore dans l'imaginaire populaire. On fait maintenant la part des choses (2).

Mais il reste que l'Edit de Fontainebleau qui révoqua l'Edit de Nantes engendra en France une situation persécutrice comparable à nulle autre, avec sa double particularité, à la fois d'obliger à l'exil tous les ministres, protestants et d'interdire aux simples fidèles de quitter le royaume - ceux qui partirent le firent clandestinement - où leur culte était interdit, dans un contexte d'inadmissibles pressions (3).

La claire évocation des jours sombres de l'histoire est un rappel salutaire de la fragilité des hommes. Elle doit susciter cette attitude spirituelle de repentance dont le Concile Vatican II a fait une des composantes de l'œcuménisme souvent reprise par Paul VI : « Par une humble prière, nous devons demander pardon à Dieu et aux frères séparés, de même que nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés » (4).

Cela dit, ma seconde remarque et

mon second souhait seraient de dire à mes frères protestants de ce temps qui nous demandent très sincèrement de ne pas nous culpabiliser pour les fautes de nos ancêtres, de veiller de leur côté à finir d'exorciser certains ressentiments historiques vis-à-vis du catholicisme qui traînent encore parfois, invisibles mais prêt à resurgir, dans leur inconscient collectif, où il constitue un redoutable facteur non théologique de difficulté. En cette même année 1950 à laquelle je me référerais tout à l'heure, le Pasteur Jean Cadier écrivait à propos des assemblées de septembre du Musée du Désert : « Je me rends bien compte que pour beaucoup de ceux qui viennent à cette rencontre, les éléments mythiques et historiques d'un anti-catholicisme obscur ont plus de force que les éléments d'adoration et de foi » (5). Les choses ont changé sans doute depuis lors. Pourtant, en mars dernier, une délégation du Conseil œcuménique en visite en France notait la persistance de certains traits en ce sens, hérités du passé (6).

La mémoire est un trésor irremplaçable et l'histoire est maîtresse de vie, mais il nous faut à tous une purification évangélique de la mémoire.

Autant et mieux que les discours et les livres, ce sont les attitudes et les initiatives des chrétiens de base dans les Eglises locales qui donneront à cette année de la Révocation, sa tonalité et, souhaitons-le, sa fécondité. Catholiques et protestants de ce pays où, plus qu'en nul autre régna la violence, puissions-nous aujourd'hui nous aider les uns les autres à vivre dans l'Esprit la liberté chrétienne. L'Evangile nous a appelés à la liberté (Gal. 5, 13). Là où est l'Esprit, là est la liberté (2 Cor 3, 17).



Ce bas-relief du mur de la Réformation à Genève montre Henri IV apposant sa signature à l'Edit de Nantes, rédigé par son secrétaire Forget de Fresne.

(2) Dans sa préface à l'ouvrage d'Elisabeth Labrousse « Une foi, une loi, un roi. La Révocation de l'Edit de Nantes » (Payot-Labor et Fides 1985), qui est un bel exemple de probité, Jean Baubérot note que ce livre, en rompant sur bien des points avec l'historicité protestante traditionnelle, va sans doute choquer certains protestants (p. 14).

(3) Qu'on me permette de renvoyer à l'ouvrage de mon ami, le Pasteur Jean Rivierre, *La vie des protestants du Poitou après la Révocation (1685-1700)*, 2 volumes, Société historique et scientifique des Deux-Sèvres, Niort, 1973 et 1977.

(4) Décret sur l'œcuménisme n° 7. Paul VI est revenu plusieurs fois sur cette attitude repentante. Ainsi le 17 octobre 1963 (D.C. 3 novembre 1963, col. 1422), le 4 décembre 1965 (D.C. 19 décembre 1965, col. 2161), le 15 décembre 1975 (D.C. 4 janvier 1976, p. 27). De même Jean-Paul II, notamment l'an dernier, au Conseil œcuménique des Eglises (D.C. 15 juillet 1984, p. 705, 3).

(5) Jean Cadier, *Unité chrétienne et tolérance religieuse*, éd. du Temps Présent 1950, p. 122.

(6) Cf. le Bulletin œcuménique hebdomadaire d'information, « B.S.S. », du 27 mars 1985.

# DE L'ÉDIT DE NANTES A L'ÉDIT DE FONTAINEBLEAU

par Laurent Theis \*

L'édit de Fontainebleau, d'octobre 1685, est beaucoup mieux connu sous le nom de révocation de l'édit de Nantes. Avec raison. C'est bien l'édit de Nantes qui contient, au moins pour une part, les germes de sa propre abolition et, par le fait même, celle des Eglises réformées de France. Le texte de l'édit de 1598, sur ce point, est éloquent. Accord de circonstance, il a pour objet de mettre un terme à quarante ans de conflits sanglants. D'autres édits l'avaient auparavant tenté sans succès. A la fin du siècle, le parti réformé est suffisamment abaissé, Henri IV se sent suffisamment fort pour en finir et réaliser cette « bonne paix et tranquille repos » auxquels le pays aspire puissamment. Pour cela, l'édit fige les situations acquises par les huguenots, interdisant toute extension. Ce qui, en 1598, apparaît comme un avantage appréciable, est en réalité un ferment de sclérose. A quelques enclaves septentrionales près, le protestantisme est cantonné au Midi, de façon très inégale. Les places de sûreté concédées aux protestants, rassurantes, attestent la position défensive des huguenots, tout en pouvant faire figure de menace pour la royauté. Sans doute l'égalité civile des protestants est-elle reconnue, mais par des articles souvent confus qui ouvrent la perspective de bien des chicanes.

En revanche, la pratique du culte catholique est rétablie partout, et l'unité de confession, qui ne pourrait être que catholique, est ouvertement envisagée par l'édit. Celui-ci, fruit d'un laborieux compromis, sauve les protestants de l'anéantissement, en leur conférant des privilèges inédits : voilà des sujets du roi, un peu plus d'un million sans doute, qui ne professent pas la même religion que lui. Avantage exorbitant concédé à une situation de fait. Les réformés sont tolérés. Le terme de tolérance, au XVII<sup>ème</sup> siècle, est toujours pris dans une acception péjorative.

Que l'édit de Nantes ait pu valoir aux protestants, pendant trois générations, une existence officielle, malgré l'opposition immédiate du clergé, des Parlements, des anciens ligueurs et, en fait, d'une grosse majorité de l'aristocratie, apparaît après



Calvin :  
« Remettez votre cause à Dieu ».

coup comme surprenant. Les réformés, eux, s'accrochèrent à l'idée que l'édit était « perpétuel et irrévocable », ce qui, dans le système monarchique de droit divin, n'avait pas du tout la portée qu'ils lui prêtaient.

Ainsi, dès l'origine, l'édit de Nantes donne lieu à des interprétations contradictoires. Au cours du siècle, une lecture, contre l'autre, s'imposera. L'histoire générale des Réformés français au XVII<sup>ème</sup> siècle, dont on va marquer les principales étapes jusqu'à l'annihilation juridique et sociale, ne doit pas masquer la diversité des situations selon les temps, les lieux et les personnes.

Jusqu'à la mort d'Henri IV, du fait de la personnalité du roi et d'une partie de son entourage, le parti protestant apparaît solide et, aux yeux de ses adversaires, un peu trop sûr de lui. Or, à partir de 1617, où commence le règne personnel de Louis XIII, puis de 1624, quand Richelieu entre au Conseil du roi, ce parti perd bientôt de ses appuis. Un monarque dévôt et un prince de l'Eglise sont désormais à la tête du pays. En 1620, à la suite d'une vigoureuse intervention de Louis XIII en Béarn, bastion réformé, l'assemblée générale des protestants, à La Rochelle, mobilise financièrement et militairement les Eglises réformées. Commencent dix années de guerres, dites guerres de Rohan, du nom du chef militaire du soulèvement, dont l'épisode le plus connu est le terrible siège de La Rochelle. Naturellement, les troupes royales restent maîtresses du terrain. L'édit de grâce d'Alès, en 1629, marque la fin du parti huguenot. Les places de sûreté disparaissent, les assemblées politiques sont interdites. Les conséquences de cet épisode, très sanglant, sont très importantes.

D'abord parce que l'assise militaire et politique du protestantisme ainsi détruite, les réformés dépendent entièrement du bon vouloir royal. Ce point explique, en partie, à partir de 1630, le loyalisme éperdu des protestants, leur vénération partout proclamée et d'ailleurs vérifiée, envers la personne royale. Le roi, lui, a conçu pour les Eglises de la Réforme une extrême prévention. Au moment où, grâce à l'action de Richelieu, l'absolutisme royal se construit politiquement, matériellement et idéologiquement, impliquant une union plus étroite entre la monarchie et l'Eglise de France, le protestantisme paraît porteur de valeurs tout opposées : l'organisation synodale des Eglises, c'est-à-dire ce régime d'assemblée dépourvu de toute hiérarchie, va contre la conception absolutiste du pouvoir. Les protestants ont beau proclamer leur attachement à la monarchie, il n'empêche qu'ils réservent explicitement à Dieu, dans les formes particulières où ils le servent, leur obéissance ultime. Et si, par malheur, la gloire de Dieu entrerait en conflit avec celle du roi très chrétien, c'est-à-dire très catholique ? Enfin, les origines et le développe-

\* Membre du Comité de la Société de l'Histoire du Protestantisme français.

ment de la Réforme ont créé des liens entre les protestants européens. C'est à Genève que sont formés bien des pasteurs français. L'Angleterre s'est portée au secours de La Rochelle assiégée. Est-on assuré qu'en cas de crise majeure, les réformés feront passer leur fidélité au roi avant leurs solidarités confessionnelles ?

Bref, à partir de 1630, et de plus en plus, les protestants sont installés dans une situation précaire, et tenus en suspicion. Demeure l'essentiel, c'est-à-dire les Eglises réformées, qui fonctionnent à peu près normalement jusqu'en 1660. Pendant trente ans en effet, et surtout sous Mazarin, les protestants traversent une période de stabilité et de tranquillité relatives, principalement due à la conjoncture intérieure - la Fronde - et extérieure - la guerre avec l'Espagne. L'autorité royale est occupée ailleurs. Elle a besoin d'argent et les protestants, souvent, peuvent lui en procurer, et d'alliés. Or, en 1649, s'est produit en Angleterre un événement inouï. A l'initiative de ses sujets réformés, et en France on distingue mal entre presbytériens et indépendants, un roi a été décapité. A terme, les protestants français devaient pâtir extraordinairement de cet épisode : pourquoi, déclarent leurs adversaires, ce que la Réforme avait obtenu là-bas, ne le permettrait-elle pas ici ? En attendant, Mazarin, pour obtenir la neutralité anglaise, doit s'abstenir de toute rigueur à l'égard des huguenots. Pour ces derniers, le malheur veut que leur tranquillité dépende soit des difficultés de la royauté au-dedans, soit des exigences de la guerre au-dehors.

Deux ans même avant la mort de Mazarin, commence un processus de réduction du protestantisme qui n'a



Gaspard de Coligny, l'une des premières victimes de la Saint-Barthélémy.



Le Mur des Réformateurs à Genève : Farel, Calvin, Bèze, Knox.

d'autre issue que la disparition des Eglises réformées. Dire que ce dessein fut médité et exécuté de façon méthodique serait faire trop d'honneur à ce qui, alors, tient lieu de politique, et surtout à ses moyens d'exécution, à bien des égards dérisoires. Il n'empêche : à partir de là, l'édit de Nantes, déjà fortement amputé et battu en brèche, cesse d'exister comme acte juridique pour devenir un alibi, une référence d'autant plus invoquée qu'elle a moins de contenu, une illusion rétrospective aussi, par laquelle les réformés tentent de conjurer un présent et un avenir d'où l'espérance peu à peu se retire.

En 1659, tout en autorisant le dernier synode national, à Loudun, la Cour fait savoir qu'il s'agit du dernier. La communauté protestante de France est désormais empêchée d'exister comme un ensemble. Les innombrables mesures qui frappent les huguenots à partir de 1660 tendent à cela : disloquer les collectivités, jusqu'aux plus petites et aux plus intimes, briser leurs structures, empêcher leurs manifestations publiques, réduire les protestants à n'être que des individus, c'est-à-dire, au XVIIIème siècle, rien. Pour y parvenir, les voies sont multiples. D'abord, la pression idéologique. C'est l'affaire du clergé, dont les assemblées, durant tout le siècle, réclament inlassablement qu'il soit mis fin au schisme, comme si les réformés n'étaient que des égarés, ou des dévoyés. Dans les sommets intellectuels, pasteurs et évêques controversent avec ardeur et courtoisie, notamment l'infatigable Claude, pasteur de Charenton, ou Jurieu, contre le grand Arnauld ou Bossuet. C'est que l'Eglise de France est, au XVIIIème siècle, celle de Bérulle, de Vincent de Paul, des jansénistes, de Bourdaloue et de Bossuet. A un niveau moindre, les jésuites, actifs et

organisés, sont des missionnaires souvent ardents, parfois efficaces. En 1668, la conversion de Turenne, dernière grande figure du protestantisme aristocratique et militaire, fit grand bruit. La compagnie du Saint-Sacrement fournit agents et subsides. La propagande, croit-on, atteint d'autant mieux son but qu'elle s'appuie sur des réalités plus matérielles. Depuis longtemps, les nouveaux convertis sont l'objet de soins particuliers, notamment pécuniaires. Naturellement, les pasteurs sont le plus sollicités. En 1676, la Caisse des Economats, organisée par le nouveau converti Pellisson, s'efforce d'acheter les conversions. Elle n'y parvient pas vraiment, pas plus que n'aboutissent les tentatives épisodiques de réunion, malgré le gallicanisme grandissant qui pourrait permettre de surmonter l'obstacle papiste, rédhitoire aux yeux des réformés, même les plus conciliants.

Aussi la contrainte prend-elle le pas. Les destructions de temples, occasions de réjouissances publiques,



Le roi Henri IV qui promulqua en 1598 l'Edit de Nantes favorable aux Huguenots.

# LES PROTESTANTS APRÈS 1685

par Philippe Joutard\*

se multiplient. L'enseignement réformé est progressivement démantelé, l'exercice du ministère pastoral entravé, la pratique religieuse découragée. Dans le même temps, la place des protestants dans la société civile est réduite à rien. La plupart des professions leur sont peu à peu fermées, leur existence juridique est contestée, et la contrainte atteint le cercle de la vie familiale, s'en prenant notamment aux enfants. Certes, la quantité incroyable de décisions royales s'explique en grande partie par le fait qu'elles sont très souvent inapplicables. Cependant, en 1680, sur le papier et largement dans les faits, il ne reste rien de l'édit de Nantes. Les Eglises réformées étaient réduites à une survie précaire. Pourtant, sans nul doute, les réformés demeuraient nombreux au royaume de France, faisant preuve d'une extraordinaire patience face à ce qui les frappe.

Faire la part, dans cette politique de contrainte, de ce qui revient au clergé et à Louis XIV, est difficile. De nature différente, leurs intérêts se rencontrent pour faire disparaître tout particularisme, considéré comme dangereux pour la royauté, et offensant pour Dieu en même temps que préjudiciable à l'Eglise. Les thèmes de la gloire, de l'unité et de l'ordre rencontrent partout un large consensus. Les réformés ne sont pas les seuls à en faire les frais.

De 1680 à la révocation, la contrainte prend un tour extrême. Les dragonnades, ultime et efficace moyen de conversion, débutent en Poitou en 1681. Elles se répandront partout dans les années qui suivent, car les abjurations se produisent en masse, en même temps que commencent les départs du royaume. Il faut dire la violence des tourments endurés par les réformés, l'impossibilité de résister malgré des tentatives en Languedoc et en Vivarais en 1683, l'isolement complet des réformés au sein de la société. La vie, pour eux, est devenue intenable.

Le 18 octobre 1685, l'Édit de Fontainebleau tire les conséquences de vingt-cinq ans de persécution : l'exercice de la foi réformée et la qualité de sujet du roi de France sont incompatibles. Dès lors l'identité protestante, en France, au lieu de se fonder sur l'intégration ouverte en principe par l'Édit de Nantes, allait naître du sentiment d'exclusion. La Révocation, issue logique et douloureuse d'une évolution prévisible, inaugure une nouvelle histoire pour les protestants français, dont les traces ne sont pas toutes effacées.

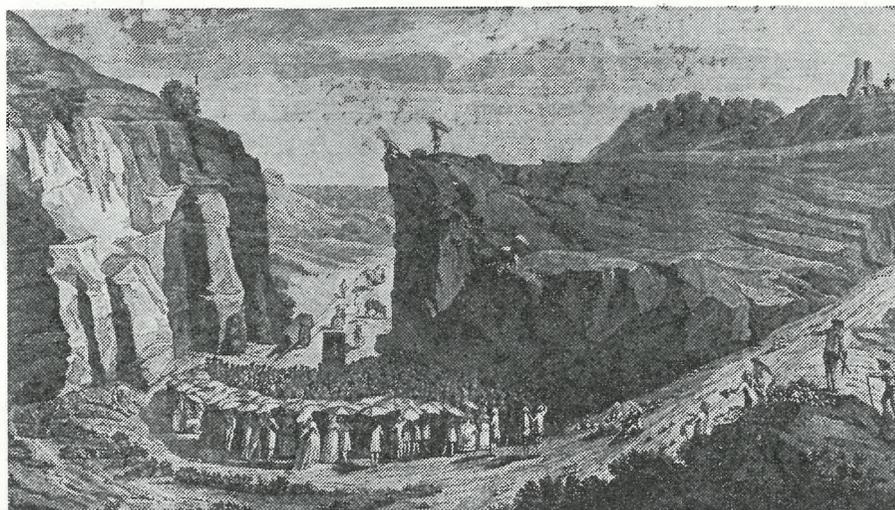
Le Roi avait gravement sous-estimé la capacité de résistance de ses sujets protestants. Il était persuadé que la destruction des temples et le départ des pasteurs lèveraient les derniers obstacles au ralliement des réformés. C'était méconnaître les principes d'une Eglise mettant en valeur le sacerdoce universel et cherchant à développer chez ses fidèles une relation directe à Dieu, sans intermédiaire. Plus largement, c'était ignorer la force de convictions religieuses chez les plus modestes ; un siècle plus tard, les autorités révolutionnaires commettront la même erreur vis-à-vis des catholiques.

Dix jours seulement après la Révocation, on entend déjà près d'Anduze, en Cévennes, le chant des psaumes interdits. Quelques semaines encore, et l'on signale dans la même région et dans le Bas-Languedoc des réunions clandestines qui prennent la forme des cultes d'avant l'édit de Fontainebleau avec prières, sermons, psaumes, et parfois distribution de la Communion ; elles sont animées par de simples laïcs, régents d'école, cardeurs ou même travailleurs de terre, les prédicants ; on les appelle assemblées du Désert en référence à la traversée du désert par les Hébreux après leur départ d'Égypte. A la veille de Pâques 1686, l'une d'entre elles auraient même regroupé plus de quatre mille participants, non loin de Saint-Jean-du-Gard. A la même époque, on en relève en Normandie, dans le Bas-Poitou et jusqu'à Vitry en Bretagne. Et la répression très

violente (galères et prisons pour les fidèles, exécutions pour les prédicants) n'arrête pas le mouvement qui s'étend progressivement à la plupart des lieux où le protestantisme avait une densité suffisante. Le pouvoir s'obstine et multiplie les amendes, les logements de troupes et les arrestations. Politique ayant pour seul résultat de durcir la résistance qui devient violente : dix-sept ans après la révocation, éclate en Cévennes et dans le Bas-Languedoc, la guerre des Camisards, qui immobilise pendant deux ans, de 1702 à 1704, deux marchés de France et vingt-cinq mille soldats.

Cette première forme de refus reste cependant très minoritaire. Beaucoup plus massive est l'émigration, malgré les risques courus (galères et prisons) et les incertitudes du déracinement. Le quart environ de la population réformée a pris le chemin de l'exil (entre deux cents et deux cents cinquante mille personnes) vers quatre zones principales : les cantons helvétiques, les Provinces Unies, les états allemands dont le prince était calviniste et la Grande-Bretagne. Dans l'ensemble, ils furent bien accueillis, non seulement par solidarité confessionnelle, mais plus encore par intérêt économique bien compris. Ce fut particulièrement le cas pour la Prusse qui sut admirablement utiliser l'apport économique et culturel des

\* Professeur d'histoire moderne à l'Université d'Aix-en-Provence.



« L'Assemblée au désert »  
Réunion clandestine des Réformés dans les Cévennes. Gravure du XVIII<sup>e</sup> siècle.



Evoquant les dragonnades, cette gravure montre bien la cruauté de la répression et la fragilité des conversions obtenues dans de telles conditions.

huguenots français ; on sera sans doute surpris d'apprendre qu'à Berlin, à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle, un tiers de la population était d'origine française. Les gens de la France du nord, les artisans et les notables furent proportionnellement mieux représentés dans cette émigration que les huguenots du midi et les paysans. Néanmoins, il y eut beaucoup de Dauphinois, et les agriculteurs furent plus nombreux qu'on ne l'a dit jusqu'ici.

La majorité paraît s'être ralliée : ce sont les « nouveaux convertis ». Certains, par résignation, opportunisme et quelquefois par conviction, ne reviendront pas sur leur abjuration et leur descendance se confondra avec les autres catholiques. On les trouve surtout dans les paroisses où les réformés ne formaient qu'une petite minorité ou aux marges des zones protestantes. C'est ainsi que sous la double influence des conversions et de l'émigration, plusieurs communautés protestantes disparaissent complètement et le contraste géographique entre nord et sud de la France s'aggrave (le premier qui constituait 20 % de la population réformée française avant 1685, n'en représente plus que 13 % après la tourmente).

Le plus grand nombre n'est converti qu'en apparence. Les témoignages à cet égard sont multiples et étrangement répétitifs à plusieurs années d'intervalle : le comte de Lussan écrit moins d'un mois après la révocation qu'on ne retirera pas les troupes de si tôt : « Les nouveaux convertis ayant bien de la peine à s'empêcher de murmurer et plus encore d'aller à la messe ». Et plus de cinquante ans après, le grand vicaire d'Alès n'est

pas plus optimiste : « Il est vrai que la plupart ont été baptisés dans nos églises et que ceux qui l'ont été dans les temples sont censés avoir fait abjuration ; mais il suffit d'avoir quelques connaissances du pays pour être persuadé qu'ils n'en sont pas pour cela meilleurs catholiques, et que leur éloignement pour l'Eglise n'a jamais été ni plus vif, ni plus opiniâtre. » (1) Terrible aveu d'échec, mais que tout confirme. La plupart des nouveaux convertis ne font que le strict nécessaire pour éviter les ennuis graves et obtenir un état-civil. Ils se marient à l'église et y baptisent leurs nouveau-nés. Pour ne pas se faire enlever leurs enfants qui seraient alors confiés à des religieux, ils envoient leurs enfants au catéchisme, mais détruisent le soir, ce qui a été enseigné dans la journée. Eux-mêmes, ils ne fréquentent l'église que sous la pression du curé ou

des dragons et ils y font preuve de beaucoup d'irrévérences. Les curés se plaignent souvent de la mauvaise influence qu'ils exercent sur les anciens catholiques.

Ce qui est donc perdu par la foi réformée n'est pas forcément gagné par la foi catholique ; c'est l'indifférence et le scepticisme qui l'emportent. Et nous ne parlons pas des contradictions insolubles dans lesquelles se débattent les évêques et les curés. Doivent-ils, par exemple, accepter de marier des « nouveaux convertis » fort peu convaincus, qui refusent parfois de se confesser ou le font sans y croire. S'ils refusent et mettent à l'épreuve les fiancés, ceux-ci sont encouragés à vivre en concubinage et le pouvoir royal est mécontent. S'ils acceptent, ils déconsidèrent les sacrements. Et que faire pour Pâques ? Respecter les commandements de l'Eglise ou multiplier les communions sacrilèges ?

Ainsi la révocation de l'Edit de Nantes n'a pas répondu aux espoirs de l'Assemblée du clergé. Si elle éprouva durement la communauté réformée qu'elle ne réussit pas cependant à supprimer, elle ne fut pas sans inconvénient grave pour l'Eglise catholique elle-même. Plusieurs ecclésiastiques en eurent rapidement conscience et le dirent clairement. Mais personne n'osa en tirer la conséquence : revenir sur une décision funeste pour ceux-là mêmes qui l'avaient souhaitée, tant il est vrai qu'une collectivité a plus de peine encore qu'un individu à reconnaître ses erreurs.

(1) Cf. F. Gonin et F. Delteil, La Révocation vue par les informateurs du Grand Condé, Bull. Soc. Hist. Prot. Fr., 1972, page 138 et E. Hugues, Histoire de la restauration du protestantisme en France au XVIII<sup>ème</sup> siècle, Paris, 1875, tome 2, pages 424-425.



# LES HISTORIENS DE L'HISTOIRE

par Michel Leplay\*

Ce titre volontairement redondant souligne d'emblée l'esprit dans lequel cette réflexion accompagne ou précède des extraits, courts et significatifs, d'historiens de l'histoire de la Révocation de l'Edit de Nantes. A ces auteurs, je dois certes d'emblée présenter des excuses, car je ne cite que quelques lignes que j'ai, sinon arbitrairement, du moins personnellement choisies au fil de mes lectures; et peut-on prétendre que la partie est significative du tout? C'est déjà une option sur l'histoire! Je dois de plus demander leur indulgence à ceux que je n'ai pas cités, pour n'avoir pas eu leur œuvre sous la main, ou parce que en ce printemps 1985, il n'est pas possible d'attendre la parution du dernier livre; on peut dire tout au plus qu'un renouveau historiographique est réellement en cours; il aura peut-être été finalement un des éléments marquants de cette commémoration du tricentenaire de 1685.

## Jules MICHELET :

*« La place que la Révolution occupe dans le XVIIIème siècle est remplie dans le XVIIème par la Révocation de l'Edit de Nantes, l'émigration des protestants et la révolution anglaise qui en fut le contre-coup... Tout le siècle gravite vers la révocation. De proche en proche, on peut la voir venir. Dès la mort d'Henri IV, la France s'y achemine. Ni Richelieu, ni Colbert n'en peuvent dévier. Ils ne règnent qu'en obéissant à cette fatalité et en descendant cette pente. »*

(L'Histoire de France au XVII<sup>e</sup> siècle - « Louis XIV et la Révocation de l'Edit de Nantes », Préface (1860).

## Une certaine relativisation

On pourrait proposer au lecteur le jeu des qualificatifs, puisque dans cette petite anthologie, il est vrai, les uns sont humanistes, fraternels, ac-



commodants, d'autres plus historiens scientifiques, objectifs ou encore pragmatiques, volontaristes, mais aussi romantiques ou hagiographiques. A part Jules Michelet, tous nos auteurs sont de notre siècle, sinon de notre temps. Et on peut expliquer l'irénisme des propos, pourtant divers, par le climat œcuménique du temps pré-

sent et par d'autres préoccupations plus graves qui rendraient obsolètes accusations réciproques et rancunes ecclésiastiques.

Voici donc une certaine relativisation, par modestie des savants et par tolérance des croyants; parce que l'air du temps est au « pluralisme ». Or, paradoxalement, un danger menaçait-il nos consciences qui serait à l'opposé de celui qui fit les guerres de religions, et les persécutions? Le risque moderne d'une tolérance qui serait moins la prise en compte positive de l'autre dans sa différence, que l'accord paresseux avec toutes les sincérités possibles! Nous avons appris que toute cause n'est pas juste, que nulle idéologie n'est innocente et que la neutralité toïérante peut être plus dangereuse que la militance lucide. Voici quarante ans déjà qu'Albert Camus écrivait dans la première de ses « Lettres à un ami allemand » : « Nous luttons justement pour des nuances, mais des nuances qui ont l'importance de l'homme même. » (1)



Bibliothèque de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, 54, rue des Saints-Pères à Paris VIIème.

\* Pasteur à Auteuil et co-président du Comité mixte catholique-protestant en France.

## Elizabeth LABROUSSE :

« On le sait, l'Edit de Fontainebleau qui, en octobre 1685, révoqua celui de Nantes offrit aux pasteurs le choix entre l'abjuration et le bannissement. Il ne leur était accordé que quinze jours pour prendre une décision et les conditions de l'exil étaient draconiennes : le ministre et sa femme devaient laisser en France leurs enfants de plus de sept ans et ceux de leurs ascendants qui pouvaient se trouver à leur charge. Par ailleurs, les pasteurs devaient renoncer aux biens qu'ils possédaient en France. Il est singulier qu'il se soit trouvé des historiens ultérieurs pour être scandalisés qu'un cinquième environ des ministres soumis à ce choix déchirant se soient résignés à abjurer leur foi : en réalité, il est remarquable que les pasteurs aient été si nombreux à opter pour l'exil. »

(Le débat sur l'exil des pasteurs français en 1685. « Etudes théologiques et religieuses », Montpellier 1985/2 - page 205).

## Deux tendances

Dans l'actualité foisonnante des publications et des manifestations suscitées par le tricentenaire de la Révocation de l'Edit de Nantes, on trouvera probablement deux tendances historiennes et deux attitudes spirituelles, l'une que j'appellerai historique, l'autre qu'on pourrait qualifier d'historiale ; l'université ayant tendance historique, et les Eglises tentation historiale ; mais expliquons-nous.

Tendance historique d'abord, avec une légitime et rigoureuse prétention à se renseigner le plus possible, aux meilleures sources qualitatives comme aux données les plus abondantes et fines de l'histoire quantitative ; on parle de cette « hétéro-histoire », à la limite d'une histoire sans historiens, et d'historiens sans lunettes, une histoire aseptisée de laboratoire, infiniment respectueuse et distante des traces de vie que le chercheur manipule en réduisant les risques de modification que la recherche même propose à son objet.

Tendance historiale, au contraire, plus

rare, qui sait, car si cette histoire prédicative, sinon hagiographique, n'a plus l'honneur de l'université et des gros livres, du moins la trouvera-t-on dans des cercles plus restreints, quand l'édification l'emporte sur l'information, quand on a besoin de se convaincre autant que de se remettre en cause. Cette histoire-là fera des discours, et non des cours, elle ne cherchera pas à tendre vers l'objectivité, mais se laissera tenter par la prédication des convictions, l'invocation des exemples, les leçons du passé et la quête, pas illégitime, d'une identité que nos racines nourrissent aussi. Comme me le disait un très âgé et vénérable protestant de mes amis, à propos de la Révocation et de la résistance qu'elle a suscitée : « Il ne faut pas se glorifier... mais c'est une histoire glorieuse ! »

## Daniel ROPS :

« Depuis la révocation, par Louis XIV de l'Edit de Nantes en 1685, et pendant un siècle, tout Français, fils de la Réforme a dû se considérer comme un hors-la-loi, toléré tantôt, et tantôt pourchassé, toujours placé à l'écart de la nation. A deux reprises la violence officielle s'est déchaînée contre lui, en 1685 à 1715 sous le Roi-Soleil, puis de 1745 à 1760, seconde épreuve moins connue, déclenchée par une réaction des autorités catholiques devant la remontée rapide du protestantisme... »

«... Dans ce qu'il a de plus fort, de plus noble, le protestantisme français est une religion de persécutés, de martyrs pour une foi ».

(« Ces chrétiens nos frères » - Fayard, 1965 - (page 155) - cf L'Ere des grands craquements, page 191 et sq.)

## La modestie et la sagesse

Historiens de l'histoire de la révocation, nous vous sommes reconnaissants d'être plusieurs, puisque aucun ne prétendrait à lui seul être historien sans les autres ; certes, chacun engage connaissances et convictions. Et nous garderons de ce grand débat public un renouveau de notre vocation : le droit à la liberté, et la liberté de se tromper, et la nécessité de témoigner, toute « langue de bois »

consumée par le feu, mais tout discours enflammé tempéré par les faits !

La diversité même des regards, des appréhensions, des témoignages constituée ainsi pour nous une source inépuisable de réflexions et d'engagements. Nous savons mieux la tendance autoritaire sinon totalitaire des religions, majoritaires ou non, nous mesurons davantage l'impérieuse nécessité et la permanente difficulté à être différents et semblables, ressemblants et identiques, et plus précisément pour aujourd'hui, chrétiens, et protestants ou catholiques.

J'ai gardé pour conclure deux propos, l'un protestant, ô combien, et l'autre absolument catholique et romain. Les voici.

« En tant que confession chrétienne, le protestantisme doit faire face à un double devoir : 1) que la commémoration ne serve pas de prétexte à une manifestation d'anti-religion et d'anti-christianisme, et en l'occurrence d'anti-catholicisme... 2) Que la crainte d'un anti-catholicisme primaire empêche le protestantisme d'affirmer son identité et de rappeler que les différences peuvent être aussi enrichissantes que les ressemblances... » (2)

Après le témoignage du professeur Jean Baubérot, voici un constat que nous pourrions aussi faire nôtre :

« Le fait que nous jugeons différemment les événements complexes de l'histoire d'alors, ainsi que les différences qui persistent dans ces questions centrales de notre foi, ne doivent pas nous diviser pour toujours... La purification de la mémoire est un élément capital du progrès œcuménique. Elle comporte la franche reconnaissance des torts réciproques et des erreurs commises dans la manière de réagir les uns envers les autres, alors que tous avaient l'intention de rendre l'Eglise plus fidèle à la volonté de son Seigneur... selon les paroles de Jean-Paul II à propos des anniversaires de Zwingli et de Calvin. (3)

\*\*

Ainsi les historiens de l'histoire, et les témoins de la foi, avec leurs ressources de patience et de passion, ont-ils responsabilité devant l'avenir

(1) Gallimard, N.R.F., 1948, page 30.  
(2) Conférence de presse sur le colloque national « Protestantisme et Liberté », Paris le 6 mars 1985 (B.I.P. rue de Clichy, 75009).  
(3) Allocution aux membres du Conseil de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse, Kehrsatz, 14 juin 1984.

et ses générations futures ; un quatrième Centenaire de la Révocation, s'il plaît à Dieu, viendra. L'historien et le croyant « se souviennent de ce qui vient » ; nous avons de la mémoire pour l'avenir, des « souvenirs pour demain » et l'espérance davidique et

chrétienne de connaître « autant de jours de joie que tu nous a donné de jours d'épreuve » (4), autant d'années de communion que de semaines de séparation, et plus encore de siècles de fraternité que d'années d'intolérance.

vocation le reniement de cet « accommodement » et de ce « grand dessein » dont ils étaient restés éloignés ; mais ne mettons pas particulièrement en cause le Père La Chaise... ».

(Histoire Générale du Protestantisme, II PUF 1961, page 372)

## Petite Anthologie significative

### Denis VATINEL :

« Il aura fallu aux Eglises de la Réforme la rude école de la persécution séculaire pour apprendre que la tolérance est essentielle au christianisme. Pendant des siècles encore, et jusqu'à Vatican II, l'Eglise catholique n'aura prôné la tolérance que pour les catholiques, engendrant à son égard une méfiance universelle qui est encore bien loin d'avoir disparu. »

(La Voix Protestante, Paris, janvier 1985, page 26).

### Les résistances à l'Absolutisme :

« Les protestants français, alors au nombre d'un million, bénéficient de la liberté de culte (Edit de Nantes de 1598). L'existence, dans un même état, de deux religions officiellement reconnues, est une situation unique en Europe.

Louis XIV souhaite supprimer la division religieuse du royaume pour renforcer son unité politique. Il est aussi régulièrement incité par le clergé à lutter contre les protestants, appelés hérétiques. Au début de son règne, il se borne à une application rigoureuse de l'Edit de Nantes. Il s'engage ensuite dans la voie des persécutions violentes. Les protestants sont exclus des charges publiques comme des professions libérales. Ils subissent surtout les contraintes des dragonnades : on loge chez eux des soldats dont les brutalités provoquent des conversions massives.

En 1685, cette politique aboutit finalement à la révocation de l'Edit de Nantes... La décision entraînera le départ de 200 000 réfugiés... »

(Histoire - Géographie 4<sup>e</sup> sous la direction de J-M Lambin - Hachette 1983 (page 160).

### Daniel LIGOU :

« Jamais décision de Louis XIV ne fut plus unanimement applaudie par l'opinion publique, mais jamais aucune ne fut, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle

tant blâmée par la postérité. Cette opinion considère que « le grand acte » du Roi le met au niveau des défenseurs de la foi « nouveau Constantin, nouveau Théodose », écrit Bossuet qui est ici l'interprète d'un Clergé qui, sur le moment, est unanime à applaudir sans se douter des ennuis qui l'attendent, mais aussi des esprits les plus brillants, Racine, La Fontaine, La Bruyère.

... Plus tard seulement, les dégâts apparaîtront et Saint-Simon puis Vauvan, en attendant Voltaire, montreront les désastres qui ont suivi... »

(Cahier Evangile et Liberté n° 27 A, janvier 1985, page VIII).

### Yvon CHARLES :

« Quand on parle de persécutions, il ne faut pas immédiatement faire appel aux seuls souvenirs historiques, mais bien regarder, en cette fin du XX<sup>e</sup> siècle, les nombreux pays où sévissent les persécutions, sans oublier les pays appelés libres où se manifestent çà et là des vellétés inquisitoriales et répressives, prouvant que la vigilance est indispensable.

C'est pourquoi, alors que, en 1985, le 300<sup>e</sup> anniversaire de la révocation de l'Edit de Nantes est commémoré, nous voulons souligner que ce terrible passé doit nous amener à une « lecture attentive » du présent, à dénoncer les persécutions qui sévissent aujourd'hui en divers lieux, et à démasquer les tendances qui se font jour, même dans nos pays démocratiques. »

(EXPERIENCES, 4<sup>e</sup> trimestre 1984, page 3).

### E. G. LEONARD :

« La piété filiale du roi pouvait être contrebalançée par le souci de donner une dernière satisfaction à un bon serviteur, le vieux Le Tellier, le chancelier alors à fin de vie et dont l'ardent catholicisme souhaitait de voir la restauration de l'unité religieuse... Les jésuites, couramment incriminés par les protestants du temps, devaient voir dans la Ré-

### Jean BASTIDE :

« On estime que durant la troisième période, la persécution fit mourir, dans les cachots ou autrement, cent mille protestants dans le Languedoc, et autant dans l'ensemble des autres provinces... »

On évalue au chiffre de sept à huit cent mille le nombre des huguenots qui sortirent du Royaume pour aller servir Dieu selon leur conscience ».

(Histoire Abrégée des Protestants de France - Dieulefit 1933 - pp. 140 à 142).

### Janine GARISSON :

« Ce sont eux, laïcs ou ecclésiastiques, qui, au long des années précédant la Révocation, se font un devoir chrétien de faire crouler les cultes protestants et les temples, de dénoncer les relaps, de révéler les infractions à la masse des arrêts antireligionnaires, d'enlever les enfants, d'exposer publiquement les faussetés de la religion réformée, et donc de justifier la doctrine de l'Eglise et de l'Etat. Nous sommes là dans les temps louis-quatorziens du chagrin et de la pitié. »

(L'Edit de Nantes et sa Révocation - Le Seuil, 1985 (page 155).

### Jacques LE BRUN :

« Depuis l'apparition des confessions, les liens entre les Eglises et les puissances avaient conféré aux oppositions une dimension inévitablement et parfois essentiellement politique. Toutes les exécutions capitales en Angleterre étaient présentées comme des mesures visant la désobéissance aux lois du pays, et, après la Révocation de l'Edit de Nantes en France, il en fut de même pour les huguenots. L'usage de la force était considéré comme nécessaire... »

La conception autoritaire qui pourrait sembler propre au catholicisme régna rapidement dans les différentes confessions protestantes. »

(Deux mille ans de christianisme - Tome VI, pages 105-106).

(4) Psaume 90 : 15.

# La tolérance, ses limites, ses chances

par Jean-Jacques Latour \*



PLUS TOLERANT QUE MOI...  
TU MEURS !

« Qu'est-ce que la tolérance ? C'est l'apanage de l'humanité ; nous sommes tous pétris de défaillances et d'erreurs ; pardonnons-nous réciproquement nos erreurs, c'est la première loi de nature. » Ainsi écrit Voltaire dans son Dictionnaire. De quoi ridiculiser le catholicisme, et son chantré Bossuet qui avait décrit la religion catholique comme « la plus sévère et la moins tolérante de toutes ». De quoi aussi apprécier l'ouverture du protestantisme, à en croire maintenant Jean-Jacques Rousseau : « La religion protestante est tolérante par principe, elle est tolérante essentiellement ; elle l'est autant qu'il est possible de l'être, puisque le seul dogme qu'elle ne tolère pas est celui de l'intolérance ».

Genève avait donc bien changé depuis la mort de Michel Servet ! Mais il n'est pas sûr que les compliments de Rousseau auraient satisfait tout le monde. Attendons encore quelques années, pour écouter Mirabeau : « Je ne viens pas prêcher la tolérance ; la liberté la plus illimitée de religion est à mes yeux un droit si sacré que le mot tolérance, qui voudrait l'exprimer, me paraît en quelque sorte tyrannique lui-même, puisque l'autorité qui tolère pourrait ne pas tolérer. »

## COMMENCEMENTS DIFFICILES

Le Père Joseph Lecler, alors Doyen de la Faculté de théologie catholique de Paris (Institut Catholique) a consacré, en 1954, 850 pages à une « Histoire de la Tolérance au siècle de la Réforme » (1). Il avouait qu'elle lui avait coûté « bien des années de préparation ». Il y a trente ans, cette œuvre magistrale a été saluée avec admiration ; mais l'auteur, jésuite minutieux dans la constitution de dossiers qu'il voulait pratiquement exhaustifs, a toujours paru comme intimidé devant les larges synthèses, dont peut-être il mesurait à l'avance la fragilité et les trop courtes chances de vie. De cette étude, je retiens pour ma part deux conclusions majeures.

1) Dans l'élaboration d'une doctrine de la tolérance, les précurseurs sur ce sujet de la « permission » des différentes pratiques religieuses (permettre ou tolérer étant alors interchangeables) sont les grands humanistes : Nicolas de Cuse, Pic de la Mirandole, Erasme, Thomas More, et même tout d'abord Raymond Lull, plus tard Guillaume Postel. Les plus marquants parmi eux sont, sans doute, ceux qui eurent une connaissance directe de l'Orient, sachant l'hébreu et l'arabe ; la largeur de vues qu'ils en retenaient les portait à ne pas majorer les conflits internes à la chrétienté. Mais il faut relever aussi que souvent leurs propositions libérales ne s'incrivirent guère dans les faits, ces auteurs géniaux passant pour des visionnaires, des utopistes, qui, au besoin, comme More, devaient laisser évoluer leurs principes lorsque des responsabilités politiques les amenaient aux affaires.

2) C'est très lentement, à travers d'horribles drames, que des idées nouvelles, ou la reprise en contexte neuf de thèmes médiévaux - par exemple : un article de la Somme Théologique de S. Thomas d'Aquin répond à la question « Faut-il tolérer les cultes des infidèles ? », c'est-à-dire les juifs et les musulmans. Allait-on être plus dur à l'égard des protestants que le XIIIème siècle à l'égard de ceux-ci ? - permit aux différents pays de l'Europe de découvrir que la liberté des convictions est un bien indispensable à chacun, et une condition de paix sociale, que le recours au bras séculier pour extorquer des conversions de surface, ou la désignation comme le renvoi par les princes de prêtres et de pasteurs à la convenue de leur politique, étaient des pratiques périmées, néfastes au bien même des Etats alors en voie d'unification interne, suivant des modèles si divers à travers l'Europe.

## 15 ANS AVANT LA REVOCATION

A l'approche de la Révocation, les torts et les intolérances étaient bien partagés. Voyons aux Pays-Bas, où les censures de Sorbonne et le privilège du Roi envoyaient se faire imprimer les ouvrages qui n'auraient pu paraître en France. En 1672, au cours d'une émeute fomentée par les Orangistes, les frères de Witt sont massacrés. Le sang du calme Spinoza ne fait qu'un tour ; il rédige une affiche vengeresse « Ultimi barbarorum... » et échappe de justesse aux pires brutalités parce qu'un ami le retient à la maison au moment où il veut aller lui-même la coller sur un mur. Or deux ans auparavant, l'année des Pensées de Pascal, Spinoza avait édité son « Tractatus Theologico-Politicus ». Tout le propos de l'ouvrage revient à encourager la tolérance, en recourant à une justification philosophique et théologique, surtout exégétique. L'invitation est lancée essentiellement aux protestants hollandais, dans la diversité de leurs nuances, notamment à ceux qui passaient pour libéraux, et la conclusion est énoncée au titre du chapitre XX : « Dans une libre République, chacun a toute latitude de penser et de s'exprimer. » Mais pour gagner une liberté si complète (« Bref, le but de l'organisation en société, c'est la liberté » - Ed. Pléiade, p. 955), le prix à payer n'est-il pas l'athéisme, d'autres diront le panthéisme que l'on ne manqua pas de prêter au modeste tailleur de lentilles d'Amsterdam. Circonstance aggravante : depuis 1656, les Juifs de sa communauté le tenaient pour un renégat et l'avaient excommunié de leur synagogue (2). C'était un homme seul.

Telle est la question redoutable : prêcher la tolérance à l'égard des autres, n'est-ce pas déjà introduire le ver du doute dans le fruit de sa propre conviction ? En l'espèce, les débats de Vatican II autour de la liberté religieuse ont montré que bien des esprits n'étaient pas prêts à considérer le problème en toute sérénité.

Probablement, la seule conclusion nette à laquelle puisse parvenir notre brève réflexion sur ce vocabulaire et son emploi, c'est que seule l'intolérance est vraiment... intolérable. Quant à la tolérance - quand d'ailleurs le ter-

me ne désigne pas la capacité d'un malade à supporter un remède particulièrement énergique - c'est selon, suivant qu'on supposera, que le tolérant et le toléré, chacun pour son compte, sont dans la vérité ou dans l'erreur. Liberté et vérité : laissons la place aux deux contributions suivantes.



*Thomas More,  
l'un des grands humanistes,  
le célèbre auteur de « L'Utopie » qui  
fut aussi un champion de la liberté  
religieuse, s'opposant aux prétentions  
du roi sur l'Eglise d'Angleterre et  
mourant sur l'échafaud en 1535.*

\* Délégué diocésain à l'œcuménisme (à Paris).

(1) Aubier, éditeur.

(2) La perception du danger est nettement accentuée chez Bossuet : « Si vous souffrez l'erreur qui attaque ces deux attributs divins, la spiritualité et l'immutabilité, de l'un à l'autre, on vous poussera sur tous les points ; et dussiez-vous en périr, il vous faudra avaler tout le poison de la tolérance ».

## Foyers mixtes

N° 68 : Juillet 1985

Une chance pour l'Eglise : les apôtres

### ■ RAPPEL :

N° 67 : Dix ans de catéchèse œcuménique.

N° 66 : Confesser le Christ dans deux Eglises.

N° 54 bis : Pastorale des foyers mixtes : suggestions, expériences.

### ■ ABONNEMENT JUMELLE :

U.D.C. + Foyers Mixtes : 111 francs, T.V.A. incluse (au lieu de 148 francs = réduction de 25 %) pour huit numéros durant l'année 1985.

C. C. P. : U.D.C., La Source 34 611 20 C La Source.

# LIBERTÉ ET VÉRITÉ

par Jean-Robert Armogathe \*

La conscience occidentale moderne a découvert la liberté, et en a fait une valeur absolue. Ce souci exclusif de la liberté a particulièrement occulté le primat de la vérité ; il n'est pas sans signification que l'accueil des immigrants qui atteignent Manhattan soit symbolisé par une Liberté qui leur dit des paroles d'Évangile : « Venez à moi... ». On ne saurait imaginer une confusion plus grande entre vérité et liberté, ou un point d'assimilation plus exagéré entre la liberté et la vérité.

« La vérité vous rendra libres » : c'est dans cet ordre que le christianisme propose aux hommes une approche de liberté. La liberté authentique, véritable, est celle à laquelle on parvient en vérité. Les autres libertés, qui semblent foisonner dans nos pays, sont souvent des pièges de mensonge et d'erreur.

Il faut être clair là-dessus : la liberté authentique passe par la vérité proclamée, reçue, vécue. La revendication moderne d'une liberté exclusive a servi de cheval de Troie pour toutes les dictatures et toutes les idéologies, d'État ou d'intérêts particuliers. On sait combien les libertés (« la » liberté) ont été le mot d'ordre d'une Révolution qui eut pour conséquences de plonger la moitié de la planète dans le mensonge et le goulag. Sans vérité, il n'y a pas de liberté véritable.

Ce qui a pu motiver cette occultation de la vérité est certainement la conception fautive de ce rapport entre vérité et liberté, telle qu'elle a pu longtemps être soutenue : on a oublié que si la vérité est la condition de la liberté, la liberté est comme le garant de la vérité. On a oublié de préciser de quel ordre devait être la vérité : elle n'est pas de l'ordre de la contrainte. Sans doute, il y a des contraintes positives, et tout éducateur connaît la nécessité de la contrainte pédagogique : il y a une éducation de la liberté, qui passe par la reconnaissance des exigences. Et la vérité d'un comportement d'homme est liée au respect de ces lois fondamentales qui se retrouvent dans les commandements du Décalogue.

Une vérité, pourtant, ne peut pas être gardée pour soi, elle doit être

transmise et reçue et pour être reçue, elle doit convaincre. Or la vérité de la foi, par excellence, est faite pour convaincre le cœur, pour être crue. C'est une vérité affective, qui ne peut pas passer par une contrainte de l'agrément. Ce qui ne veut pas dire pour autant qu'il faille dissoudre les conditions de réception de cette vérité de la foi : la cellule familiale, l'environnement adulte de l'enfant sont des contraintes indirectes qui permettent, en la favorisant, l'appropriation des vérités. Mais cette vérité, pour être objective, n'en est pas moins affective dans l'adhésion qu'elle requiert. C'est en ce sens que l'on ne peut CROIRE QU'EN LIBERTÉ.

Il serait faux de penser que ce raisonnement puisse être strictement



Parmi les grands humanistes qui contribuèrent, au 16ème siècle, à l'élaboration d'une doctrine de la tolérance, Erasme tient la première place.

moderne. Les notions de « foi humaine, foi divine » étaient bien connues de tous les théologiens du dix-septième siècle, et la tradition commune des Ecoles expliquait bien comment l'acte de foi, proposé au fidèle, supposait une démarche libre et cohérente. Il est certain que le phénomène aberrant de la contrainte de foi qui s'empara du royaume de France à la fin du dix-septième siècle procède d'abord de la volonté politique du souverain, qui voulait en finir avec une minorité qui, pour avoir été fidèle sous le ministère de Mazarin et la minorité du Roi, avait quand même laissé dans l'histoire nationale des souvenirs amers de guerre civile et d'interventions étrangères. La volonté du Roi fut capitale en la matière, mais elle aurait eu plus de difficulté à se voir réalisée si elle n'avait pas trouvé l'appui et l'accord de théologiens. Il fut plus malaisé d'appliquer la contrainte aux sacrements devant l'opposition des évêques et des théologiens. Mais la contrainte de « réunion » dans la seule Eglise catholique fut souvent approuvée, contre la tradition théologique dans ce domaine. Qu'est-ce qui l'avait donc rendue possible ? Très simplement, le glissement de la notion d'HERESIE à celle de SCHISME. S'il n'est pas envisageable de convaincre par violence des hérétiques, la contrainte peut s'employer sur des schismatiques. Ce sont les conférences de réunion, l'Exposition de la foi catholique de Bossuet, l'expression « frè-

\* Jean-Robert Armogathe, prêtre du diocèse de Paris (1976), enseigne l'Histoire du catholicisme à l'Ecole pratique des hautes études (Sorbonne).

## FOI ET VIE

Juillet 1985

Numéro spécial

TRICENTENAIRE DE LA REVOCATION

### ■ Sommaire :

- Jacqueline AMPHOUX : perspectives d'une commémoration
- Laurent THEIS : la Révocation au jour le jour
- Liliane CRETE : Coligny et l'éthique protestante
- Michel LEPLAY : poètes de ce temps-là
- Paul VIALLANEIX : de la Réforme à la République
- Bernard DUPUIS et Elisabeth RABUT : minorités et tolérance
- Yves CRUVELLIER : études et recherches d'Auteuil.

Bibliographie et manifestations

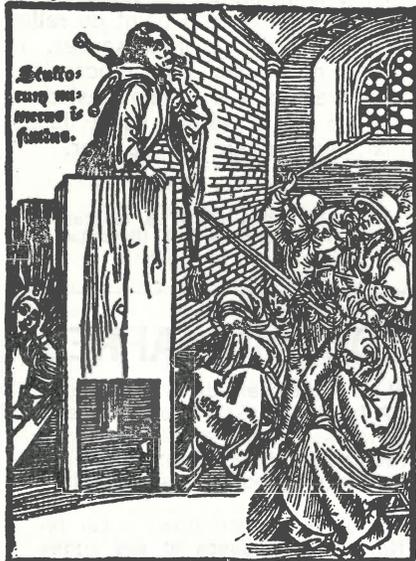
139, Boulevard du Montparnasse - 75006 PARIS - 35 francs

res séparés », qui permirent ce passage. Avec les chrétiens réformés, on n'avait plus dès lors affaire à des hérétiques, dont les choix dogmatiques différents empêchaient tout rapprochement, mais à des schismatiques. Ce n'était plus une question de conviction, mais de discipline ecclésiastique : la démolition des temples, l'exil des ministres, l'interdiction du culte public devaient les ramener nécessairement dans l'Eglise catholique.

A juste titre, les spécialistes protestants du dix-septième siècle s'élèvent contre l'expression « frères séparés », qui a justifié tant de violences. Le respect des consciences, la paix civile, la croissance du christianisme dans des confessions de foi différentes ont pour condition la reconnaissance de l'« étrangeté », de l'autre comme autre et différent. On n'a rien à gagner dans la confusion et lorsque la vérité est comme atténuée, comme gênante, on ne peut, tôt ou tard, que perdre aussi toute liberté : c'est sans doute un des meilleurs enseignements le plus actuel, que peut nous proposer l'événement dramatique dont nous rappelons, en cette année 1985, le souvenir.

## Erasmus Roterodame

De la déclamation des louenges de folie, fille des officiers et profitable pour congnoître les erreurs et abus du monde.



On les vend a Paris par Galliot du pre Dares chez Libraire/demeurant sur le pont nostre dame a l'enseigne de la Collee/Et en la grand salle du palais au tierce pillier.

• Avec privilège •

« Eloge de la Folie »,  
publiée par Erasme en 1511.  
Première édition du 2 août 1520.

# VÉRITÉ ET LIBERTÉ

par André Dumas \*

On peut facilement opposer la vérité, qui serait une objectivité, une orthodoxie, et la liberté, qui serait une subjectivité, un cri de la conscience personnelle. D'où une double tentation : celle de l'intolérance qui contraint à croire ceux qui diffèrent de l'Eglise infaillible, ou tout simplement de la religion majoritaire, et l'autre tentation que je n'appellerai pas la tolérance, mais le subjectivisme, qui pense que chacun a raison, pourvu qu'il soit sincère. Cette opposition est destructrice, car elle oblige à choisir entre la vérité, qui s'imposerait et la liberté, qui se choisirait.

En dehors de toutes les questions d'absolutisme royal, de concordisme entre un roi, une loi et une seule foi, il est certain que la question à obliger à la vérité du catholicisme romain les protestants qui s'opiniâtraient dans l'Eglise de la Réforme a été la raison théologique majeure pour révoquer un édit, qui accordait sa protection à une minorité, mais que la majorité voulait de plus en plus considérer comme seulement provisoire et transitoire. Dans son remarquable ouvrage (1), Elisabeth Labrousse souligne combien les théologiens catholiques, et particulièrement les jansénistes, se sont alors appuyés sur la position de Saint Augustin, qui avait admis l'utilité et la légitimité du bras séculier pour réduire le schisme donatiste. Saint Augustin pensait s'appuyer à bon droit sur le verset de Luc 14, 43 dans la parabole des invités au festin : « Le maître dit alors au serviteur : va-t-en par les routes et les jardins et force les gens à entrer, afin que ma maison soit remplie ». Terrible logique qui fait de la vérité une observation à laquelle la contrainte doit veiller. Affreuse logique, qui pense trouver dans l'Evangile lui-même la légitimation d'une persécution employée, quand les accommodements et la douceur ne suffisent pas à réunir, à convertir, à remplir la maison d'un peuple conforme au modèle qui se proclame seul détenteur de la vérité apostolique.

Nous ne sommes bienheureusement plus en ces temps, mais c'est à la question de fond qu'il faut alors se confronter : Y a-t-il une logique de l'affirmation de la vérité par une Eglise qui la conduit, au moins potentiellement, en théorie, à se concevoir tenue d'y forcer ceux qui ne lui ap-



partiennent pas, c'est-à-dire les schismatiques de la plénitude de l'appartenance à Jésus-Christ ? L'erreur serait seulement tolérée pour des raisons d'opportunité politique ou démographique, mais elle deviendrait pourchassée et supprimée, dès que les circonstances le permettraient.

Je ne pense pas que l'on puisse répondre à cette question en parlant seulement de tolérance que le Larousse définit ainsi : « Indulgence pour ce que l'on ne peut ou ne veut pas empêcher ; concession, par laquelle on laisse à chacun sa liberté de pratiquer sa religion ». Tolérance. C'est un mot du 18ème siècle, qui se lève après que les guerres de religion et les persécutions au nom de la religion aient plongé les cœurs dans la détresse, les corps dans la souffrance, et souvent les esprits dans le scepticisme face aux Eglises. Il nous faut remonter plus haut, jusqu'à la nature même de la vérité dans l'Evangile pour que l'on voit combien toute foi qui ne serait pas libre détruirait la vérité elle-même.

Dieu s'adresse toujours à la liberté de l'homme, ou plutôt c'est l'homme qui choisit librement de se mettre dans la confiance et l'obéissance envers Dieu. Dieu est Seigneur du monde et des vies, mais il n'est pas tyran, comme il est d'usage parmi les nations : « Vous le savez, les chefs des nations les tyrannisent. Il n'en est pas ainsi parmi vous... car le Fils de l'Homme est venu non pour

\* Professeur à la Faculté de théologie protestante de Paris.

être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour la multitude » (Mc 10, 42-45). La vérité particulière qui s'est pleinement manifestée en Jésus-Christ, ne supporte pas de se pratiquer comme une contrainte qui asservirait ses sujets, c'est-à-dire comme un souverain absolu et non plus comme l'absolu serviteur. Jésus-Christ n'est pas monarque, mais invitation, sacrifice et liberté et justement ainsi vérité.

Nous courons le risque aujourd'hui de célébrer la tolérance, parce que nous ne sommes plus en moyens et en humeur d'exercer l'intolérance. Or, il nous faut un fondement qui soit plus solide que seulement la différence des temps et des mentalités.

J'ai déjà indiqué combien Jésus-Christ veut distinguer ceux qui le suivent des mœurs des nations, où les tyrannies tiennent à se faire louer et admirer. Les Eglises de Jésus-Christ ne devront jamais se comporter comme des royaumes triomphants. Mais je viens d'employer l'expression qui nous questionne le plus : les Eglises de Jésus-Christ, alors qu'il n'y a qu'un seul Jésus-Christ. Nous sommes ici au cœur du sujet. Chaque Eglise chrétienne a toujours pensé et dit qu'elle était l'Eglise de Jésus-Christ et non pas une de ses portions ou l'un de ses aspects historiques. C'est de l'Eglise catholique réformée selon l'Evangile dont il s'agit dans le protestantisme. D'où naturellement le débat : où est donc la véritable Eglise ?

C'est un débat d'annonciation, d'émulation, non de domination ni de ralliement. Il redouble en quelque sorte ce que je disais précédemment sur la liberté de la foi. C'est à chacun de choisir et c'est à tous de se supporter, mieux, de se porter mutuellement. Cette liberté ne porte pas tort



A la Grotte de Calvin à Maucroc, non loin de Poitiers, de gauche à droite : le Père André Fabre, le pasteur Georges Appia alors chargé des relations œcuméniques pour le C.P.L.R. et le pasteur Michel Freychet, l'actuel chargé de la même tâche. C'est dans cette Grotte que le Réformateur aurait pour la première fois célébré la Sainte Cène.

à la vérité. Elle accentue son caractère, étonnamment peu dominateur bien que de destination universelle. La pluralité des Eglises qui chacune croit et cherche à être la véritable Eglise de Jésus-Christ n'est pas une atteinte ni un démenti à la vérité confessée, mais paradoxalement, c'est aussi une attestation du caractère libre du choix de cette vérité confessée dans une communauté.

Nous devons arriver au point où vérité et liberté se renforcent l'une l'autre pour sortir du piège, toujours dressé, qui voudrait que logiquement la croyance mène à l'intolérance et aussi que tacitement la tolérance conduit à l'indifférence. C'est quand cette vérité qu'est l'Evangile ne supporte pas d'absence de liberté que nous sommes sûrs qu'il s'agit bien de la vérité

du Fils de l'Homme au service de laquelle je mets chaque Eglise. Le piège, terrible, aura été au 17ème siècle, de penser que l'on puisse tenir à la vérité sans la liberté. Mais la question pour aujourd'hui demeure que l'on puisse tenir à la liberté sans évacuer la vérité. C'est ainsi que nous pourrions commémorer non seulement la mémoire des misères, mais nous éduquer à l'école des choix, à la plénitude du respect mutuel et à l'attente non point de ralliements mais de reconnaissances, et si elles n'ont pas lieu, d'occasions de préférences. Car le choix est dans l'essence de la vérité, selon Jésus-Christ, aujourd'hui comme hier.

(1) Elisabeth Labrousse - La révocation de l'Edit de Nantes, page 102 (Payot-Labor et Fides).

## LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES, 300 ANS APRÈS

Nous donnons ci-dessous les lieux et les dates de quelques-unes des principales manifestations et célébrations organisées à l'occasion du trois-centième anniversaire de la révocation de l'Edit de Nantes.

### EN FRANCE

Saint-Jean-du-Gard (été) : Exposition.  
 Saintes (été) : Exposition Agrippa d'Aubigné.  
 Poët Laval (Drôme, 11 août) : Rassemblement au musée du protestantisme.  
 Mialet-Anduze (1er septembre) : Rassemblement au Musée du Désert.  
 Queyras (6-8 septembre) : Exposition.  
 Metz (15 septembre-15 novembre) : Exposition.  
 Montpellier (19-20 septembre) : Colloque : « La révocation de l'Edit de Nantes et l'extérieur du royaume ».  
 Paris (7-14 octobre) : Accueil des Huguenots de l'étranger.  
 Paris (11 octobre) : Commémoration à l'Unesco, avec M.

M'Bow, directeur général, et le président de la République.  
 Paris (12-13 octobre) : A la Mutualité : « Protestantisme et liberté ». Renseignements : « Protestantisme et liberté », 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris.  
 Paris (à partir du 16 octobre) : Exposition aux archives nationales.  
 Paris (16-19 octobre) : Colloque historique : « La révocation de l'Edit de Nantes, ses causes et ses suites immédiates ».

### AILLEURS

R.F.A. (avril-juillet) : Exposition à Kassel.  
 Pays-Bas (juin) : Exposition à Amsterdam.  
 Grande-Bretagne (avril-octobre) : Exposition à Londres.  
 Suisse (8 juin-27 octobre) : Expositions à Lausanne, Zurich, St-Gall.  
 Suède (octobre) : Manifestations à Stockholm.

# “Sous le regard de Dieu qui pardonne...”

par Marguerite Soulié

Une commémoration, c'est la cérémonie qui rappelle le souvenir d'un événement, qui le fait revivre. Et certains disent : « A quoi bon ramener ces souvenirs tragiques ? A l'heure où protestants et catholiques se sont déjà beaucoup rapprochés, où ils discernent clairement que, s'ils veulent que leur foi rayonne dans ce monde de solitude, il n'y a d'autre voie que l'amour réel, vécu, à quoi bon faire resurgir les potences, la roue, les dragonnades et ces longues foules de pauvres gens en route vers un asile incertain ? Non, je n'ai pas envie de commémorer la Révocation de l'Edit de Nantes, de rouvrir cette ancienne et profonde plaie ».

Et pourtant l'histoire est là, ces tragédies font partie de mon patrimoine ; rien ne sert d'ignorer les anciennes déchirures, mieux vaut les regarder en face, tenter de les connaître dans leur vérité et, après avoir fait le travail du deuil, nous situer par rapport à ces drames, nous instruire pour être mieux armés contre les pièges actuels du démon.

Le souvenir de la Révocation de l'Edit de Nantes reste vivace dans les Cévennes et dans le Languedoc, il constitue un obstacle réel à l'avancée de l'œcuménisme ; d'autres oppositions se sont greffées sur ce vieux fonds : rouges et blancs, école libre contre école laïque, progressistes contre conservateurs. Surtout, cette redoutable saignée de nos Eglises réformées - je pense à ceux qui ont fui, à ceux qui ont été pendus, envoyés aux galères, déportés, à ceux qui ont abjuré par crainte et qui ont glissé de l'hypocrisie à l'indifférence religieuse - cette hémorragie a fait de nos communautés de petits troupeaux parfois repliés sur eux-mêmes et dont les membres sont facilement soupçonnés de je ne sais quelle bizarrerie : je songe à cette présidente de la Croix-Rouge à qui, je venais offrir mes services en 1943 et qui me disait : « Notre comité est très actif, il y a même une dame protestante, eh bien ! elle est aussi dévouée que les autres ! » ou encore j'entends ma tante, à qui je demandais pour qui sonnait le glas, me répondre : « Comment veux-tu que je le sache ? C'est un catholique ! li doit habiter près de l'église ou

sur la route de Castres, nous ne les connaissons pas ». Or le village ne comptait guère que cinq cents habitants, mais son territoire était divisé en deux par un fossé moral profond.

Mieux vaut ramener ces vieux antagonismes dans la clarté du souvenir conscient pour les surmonter sous le regard de Dieu qui pardonne à tous ceux qui savent et confessent qu'ils ont souvent, eux aussi, fait violence aux sentiments les plus légitimes de leur prochain. Les petits troupeaux ont d'abord à demander grâce et à purifier leur conduite. Les souffrances de leurs pères ne les ont pas sanctifiés pour toujours.

Mais à travers ces détresses de nos ancêtres, et c'est sans doute ce qui mérite commémoration, il y eut des délivrances, il y eut l'épreuve de la fidélité, une foi renouvelée, parfois une présence sensible de l'Esprit.

Sur une liste de Nouveaux Convertis de Réalmont (Tarn), très suspects, une veuve qui porte le nom de ma mère est signalée en ces termes : « Avec ses quatre fils est des plus enragées pour aller aux assemblées qui se tiennent à Labessonnié ». C'est probablement une ancêtre de notre famille. Allons-nous nous glorifier de cette fidélité ancienne ? Nous sommes certes émus en évoquant ces familles très humbles, attachées à une petite propriété rurale ou peigneurs de laine dans quelque atelier villageois, gens trop pauvres pour émigrer, mais qui misèrent sur Dieu, sur la foi qui les avait libérés, tout



Le Temple de l'Eglise Réformée à Saint-Jean-du-Gard.

ce qu'ils avaient : leur liberté, leur vie. Mais, si je rappelle ces souvenirs, ils m'obligent à un engagement actuel : « Nous donc aussi, écrit l'Apôtre, puisque nous sommes environnés d'une si grande nuée de témoins, rejetons tout fardeau et le péché qui nous enveloppe si facilement et courons avec persévérance l'épreuve qui nous est proposée ». Quel est le combat que je doit gagner aujourd'hui ? Quel engagement difficile m'est proposé ainsi qu'à ma communauté, ici et maintenant ? Le souvenir des luttes anciennes n'est valable, ne porte en lui la vie, que s'il produit des fruits dans nos existences réelles, à l'écoute du Seigneur aujourd'hui, si non, il n'est qu'odeur de mort.

Il ne serait pas maintenant hors de propos de dire quelques mots des religions : mon intention est seulement d'avertir les Français de considérer que, à cause de leurs diversités, ils ne doivent pas s'estimer comme Turcs les uns les autres.

Car, puisque chacun confesse qu'il adore un même Dieu, avoue pour sauveur un même Jésus-Christ, et que les Ecritures et fondements sont semblables, il doit y avoir telle fraternité et charité entre eux que, cessant toutes haines, cruautés et guerres, on vienne à quelque RECONCILIATION...

François DELANOUÉ (1531-1591),  
Texte écrit pendant les Guerres de Religion

# « Le malheur est parfois un appel »

par Cécile Granier

Pour moi, catholique, attachée de cœur, de foi et de volonté à la convivialité œcuménique depuis quelque cinquante ans, l'appel à célébrer ce tricentenaire fait resurgir un passé douloureux, plus volontiers laissé dans l'ombre. Sans que je puisse toutefois contester le bien-fondé d'une commémoration où nous trouvons tous matière à réflexion, enseignement, certains à repentance. Je pense en effet avec Pierre NORA que la révocation de l'Edit de Nantes est un des « lieux de notre mémoire » et je crois à la vertu de la mémoire interrogée de façon active.

Si loin que remonte la mienne, l'événement de 1685, tel qu'il m'a été relaté, en famille ou sur les bancs de l'école catholique, ne connote aucune dimension glorieuse. Plus sensible aux « épreuves de la Foi » imposées à nos frères, à leur courage héroïque qu'aux prestiges prétendus du « nouveau Constantin », j'avoue m'être trouvée mal à l'aise dès l'enfance devant cet épisode amer du siècle réputé grand. Engagée plus tard dans une recherche plus personnelle, je n'ai pu que vérifier cette impression première m'affligeant de ce que l'Edit « perpétuel et irrévocable » ait pu souffrir rupture et abrogation. La longue persécution qui a sévi entre Nantes et Fontainebleau et s'est étendue au-delà ne m'émeut pas moins lorsque j'en évoque les aspects tristement célèbres : réduction des privilèges

octroyés aux Réformés, entraves à la liberté déjà partielle de leur culte, destruction des lieux de refuge, fermeture des tribunaux spéciaux, surveillance et tracasseries multiples, incarcérations... Et, plus que tout, la pression violente exercée sur les consciences par les moyens que l'on sait. Je partage l'indignation de Pierre CHAUNU devant le scandale des communions forcées, horreur qui dépasse à ses yeux dragonnades et galères. Et je ne puis admettre le détournement de sens du verset évangélique : « Contrains les d'entrer » (Luc 14, 23) utilisé par les convertisseurs en quête d'abjurations..

Un constat historique élémentaire fournit la base de ces réactions spontanées. Par contre, le jugement critique sur un fait lointain et complexe m'apparaît bien difficile à porter. La vue un peu manichéenne d'un Edit de Nantes novateur promulgué par le « bon roi Henri », en opposition au décret honteux pris par son petit fils avide de toutes les gloires serait sans doute peu conforme à la réalité. Certaines évidences pourtant s'imposent : si déterminantes qu'aient pu être la raison d'Etat, les tentations de l'Eglise gallicane, les erreurs d'appréciation d'un monarque abusé sur la situation religieuse réelle du pays, rien ne peut justifier cet acte de répression, cette faute, ce malheur. La voie tracée plus de 100 ans auparavant était bien, toutes imperfections et implications an-

nexes retenues, une voie ouverte à la tolérance et au pluralisme religieux. Comme la fermeture en est déplorable ! Comment n'être pas gravement blessés, dans notre sincère conviction catholique, devant les abus et confusions de pouvoir qui ont présidé à la décision royale ? Comment admettre que l'on ait pu couvrir d'un motif religieux une opération politique aux effets pervers, dirigée contre une minorité croyante, sous le prétexte que la France était alors majoritairement catholique ? Comment approuver une fallacieuse unité obtenue par la contrainte ? En ce sens l'héritage - si héritage il y a - est lourd, vraiment dur à assumer.

Tout ceci est bien loin dira-t-on. Trois siècles déjà ! Quel avertissement cependant pour notre conscience œcuménique d'aujourd'hui. Et comme nous avons à rester vigilants dans une conjoncture plus sereine ! Il ne s'agit pas de nous référer expressément aux « leçons de l'Histoire » : si elles existent chacun les reçoit de façons diverses, souvent théorique. Je pense plutôt aux attitudes concrètes induites pour nous par l'événement, si nous savons en toute honnêteté le relire : au sérieux de nos engagements, à la lucidité nécessaire de nos choix, aux révisions parfois inévitables de nos points de vue, à la saine révolte devant l'injustice, à la défense des droits de l'Homme, le tout articulé aux exigences de la Foi.

Le malheur est parfois un appel. Nos déchirures passées nous parlent de rencontre, d'amitié retrouvée, de communion fraternelle. Grâce à Dieu, ce sont maintenant pour certains d'entre nous des réalités quotidiennes et précieuses.

L'absolutisme royal poursuivait jadis à sa manière un rêve d'unité : « Une foi, Une loi, Un roi ».

Pour nous, chrétiens divers en notre temps, nous savons l'unité déjà donnée. Et nous marchons dans l'Espérance vers son accomplissement.

« Un seul Seigneur, Une seule Foi, Un seul baptême, Un seul Dieu et Père de tous, qui règne sur tous, agit par tous et demeure en tous » (Ep. 4, 5-6).



Musée des Huguenots du Refuge à Bad Karlshafen.

# QUELLES ATTEINTES A LA LIBERTÉ RELIGIEUSE AUJOURD'HUI ?

par Gwendoline Jarczyk \*

Pour juger des atteintes dont souffre la liberté religieuse de nos jours, il ne suffit pas d'avoir une connaissance suffisamment étendue des situations socio-politiques qui prévalent aux quatre coins de notre planète; il faut encore savoir à partir de quels critères l'on appréciera ces situations: en fonction de quel « idéal », et, très concrètement, par rapport à quelle idée de la liberté, en elle-même et dans les différents domaines où il lui revient de s'exprimer. Telle est donc la première option que je me risque à proposer ici: nul ne peut parler valablement de la **liberté religieuse** qui ne la situe par rapport à ce que j'appellerais la **liberté tout court**, dans toute son ampleur économique, politique et culturelle.

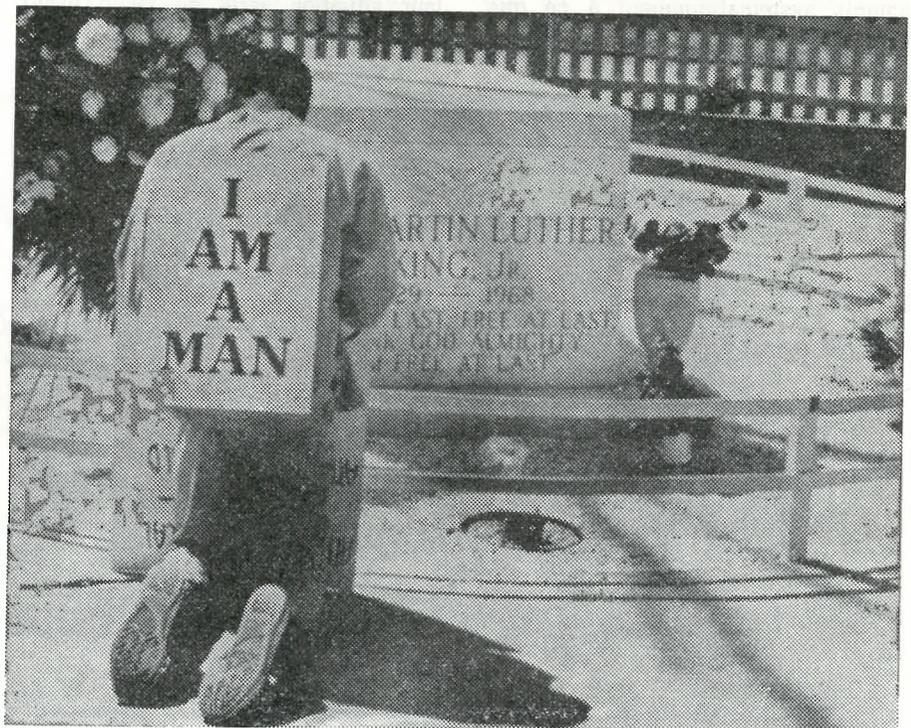
Pour les catholiques, il existe en ce domaine un texte de base, auquel il faut toujours revenir, tant il apporte de nouveautés et d'interrogations qui sont encore loin d'être totalement perçues: la Déclaration conciliaire **Dignitatis humanae personae** (Vatican II), connue précisément sous la désignation plus simple de « Déclaration sur la liberté religieuse ». Un conflit s'y fait jour, qui divisa longtemps les Pères du Concile: dans la ligne de la doctrine la plus commune, une majorité d'entre eux se montrèrent dès l'abord davantage accordés à la requête portant sur une liberté qui serait reconnue à l'Eglise elle-même, à ses membres, à ses œuvres, à ses activités, - une liberté conçue comme absence de contrainte de la part de quelque pouvoir politique que ce soit. Mais une autre perspective, plus novatrice, se trouva introduite au cours des échanges; et même si sa légitimité fut reconnue dans le document final, il n'est pas sûr que tous l'aient comprise et acceptée jusqu'au bout. Son expression possible: puisque l'on argue de l'essentielle liberté de l'acte de foi (n° 10 de cette Déclaration), ne faut-il pas reconnaître au refus éventuel de l'homme face à l'option reli-

gieuse une légitimité égale à l'acquiescement que l'on espère de lui? En somme, la liberté « religieuse », en ce cas, concerne tout homme, et pas seulement le croyant, et l'on affirmera qu'individus et groupes doivent être respectés dans leurs dénégations aussi bien que dans leurs adhésions de foi. Aux classiques « droits de la vérité », on substitue alors les « droits de la personne »; et l'argument central, annoncé dès les premiers mots du texte, devient la reconnaissance de la « dignité de la personne humaine », qu'elle soit croyante ou incroyante. Ce qui contraint à élargir le champ de compréhension de la « liberté religieuse »: l'Eglise n'aura pas seulement à la revendiquer pour elle-même, mais au bénéfice de tout homme; et, de plus, elle aura à l'exercer elle-même à l'égard de qui ne relève pas de sa judicature.

## 1) Liberté pour l'Eglise

« Il est pleinement conforme au caractère propre de la foi qu'en matière religieuse soit exclue toute espèce de contrainte de la part des hommes. Partant, un régime de liberté contribue, de façon notable, à favoriser un état de choses dans lequel l'homme peut être sans entrave invité à la foi chrétienne, l'embrasser de son plein gré et la confesser avec ferveur par toute sa vie ». Ainsi se conclut le n° 10 de la Déclaration sur la liberté religieuse du Concile Vatican II. Où l'on voit que cette liberté, à l'instant même où on la revendique en théorie au profit de tout homme, se trouve néanmoins appliquée en premier lieu, et de façon très classique, à l'Eglise catholique elle-même: à son existence, à sa prédication, à son extension possible.

Sous cette première approche des

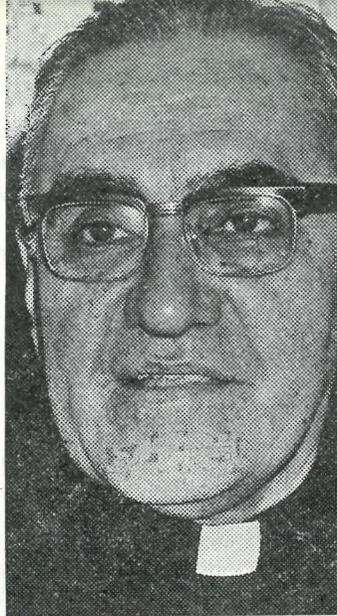


A l'issue d'une manifestation pour la défense des droits des Noirs aux Etats-Unis, un homme s'agenouille sur la tombe de Martin Luther King à Atlanta. « Je suis un homme » proclame-t-il... Cette aspiration à la dignité est aussi une aspiration à « la liberté tout court ».

\* Journaliste à « La Croix ». Auteur de « La liberté religieuse 20 ans après le Concile » (Desclée, 1984).

choses, où en sommes-nous, à vingt ans de distance ? Lorsque l'on établit le catalogue des atteintes à la liberté religieuse aujourd'hui, nul doute que l'on songe d'abord aux limitations quasi institutionnelles que les croyants, tout comme l'Eglise en tant que communauté, ont à subir dans les pays dont le régime politique précède du marxisme. Et donc, tout d'abord, l'au-delà du « rideau de fer ». S'agissant de l'URSS elle-même, on peut dire que les informations que nous en recevons font état tout à la fois du renforcement de ce que l'on peut appeler une « persécution » larvée - emprisonnements, déportations, relégations, accusations d'anti-soviétisme, chasse aux publications clandestines, limitation au culte ou à la prédication, refus de visas, halte à toute propagande religieuse comme aussi aux activités catéchétiques, sociales ou culturelles - et la persistance, voire la renaissance d'un « esprit religieux » au sein du peuple, et même parmi les élites étudiantes. Ceci, d'ailleurs, étant peut-être occasionné par cela.

La situation est particulièrement dramatique en Ukraine - où existent des communautés catholiques émigrées ou déportées d'Europe occidentale - et dans les anciens « pays baltes », singulièrement la Lituanie et l'Estonie. Le drame de ces pays est que, après l'annexion de 1942, ils se sont trouvés totalement rayés de la carte, et soumis systématiquement à ce que



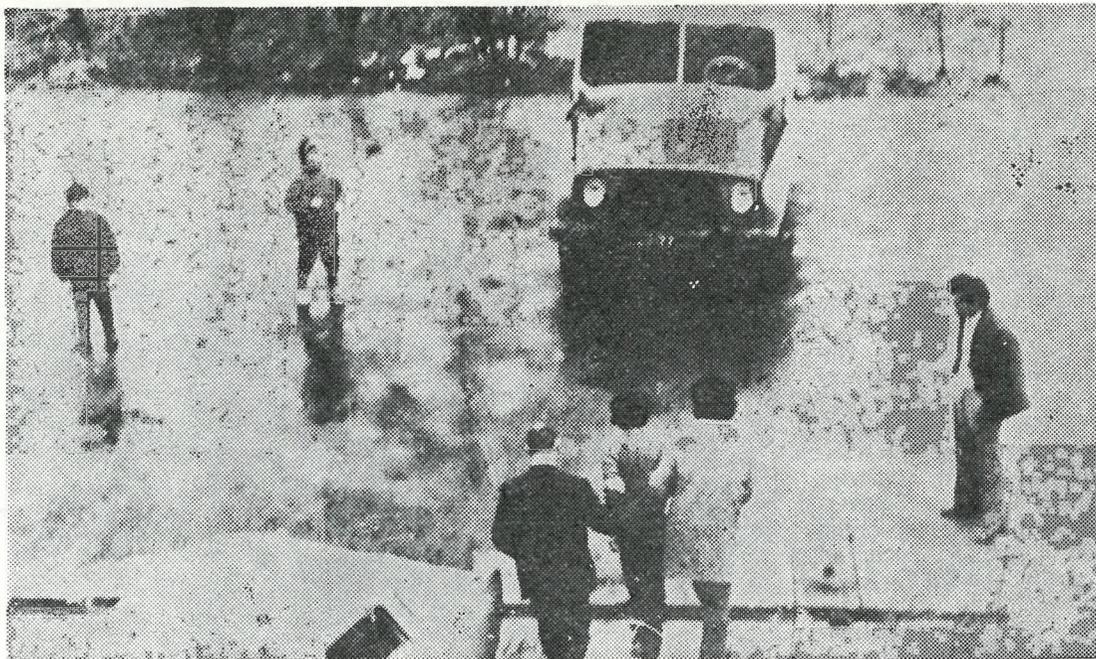
*Mgr Romero,  
martyr de la liberté religieuse.*

l'on pourrait appeler une « dépersonnalisation » nationale. Dans cette perspective, le pouvoir central, celui de Moscou désormais, devait s'attaquer aux forces de résistance les plus enracinées dans l'âme du peuple. On ne compte plus les cas où des femmes et des hommes, convaincus de militantisme religioso-politique, se sont trouvés privés de liberté ou « traités » dans des « hôpitaux » psychiatriques.

Quant aux « satellites » de Moscou, leur situation varie de façon assez

notable. Si l'on ne sait presque rien, sous cet angle, de l'état des choses en Roumanie ou en Bulgarie, s'il semble que l'opinion internationale se trompe en imaginant que la Yougoslavie connaîtrait une certaine liberté intérieure, si l'on connaît l'existence difficile des chrétiens de RDA, si enfin un voile total est tombé, en ce domaine comme en d'autres, sur la situation albanaise, restent deux cas qui nous sont mieux connus, et qui se révèlent symptomatiques : la Pologne et la Tchécoslovaquie.

En Pologne, l'Eglise catholique romaine, intimement liée à l'existence nationale dès l'origine, continue de jouir d'une autorité matérielle et morale qui lui laisse une assez large marge de manœuvre. Longtemps, face au pouvoir, elle ne fit qu'un avec le peuple. La récente naissance d'une conscience ouvrière et syndicale l'oblige désormais à une réflexion nouvelle sur le rôle qu'il lui revient de jouer dans cette société. Ses militants, ses prêtres n'en continuent pas moins de porter l'espoir de la plus large partie de la nation, et les sévices auxquels ils sont de plus en plus exposés sont ressentis par le peuple comme autant d'atteintes à la conscience nationale. Bien plus étroites sont les possibilités d'action des chrétiens de Tchécoslovaquie, dont beaucoup sont engagés dans la « Charte 77 » et dans la lutte pour les droits de l'homme. Procès retentissants de militants ou de religieux



*Cette photo est un document sur la répression en U.R.S.S. : elle représente l'arrestation par le K.G.B. d'Alexandre Podrabinek, militant contre la psychiatrie « politique » en U.R.S.S. le 14 mai 1978.*



*Andrëï Sakharov et sa femme dans leur exil à Gorki.*

ont marqué récemment la volonté du pouvoir d'intimider les croyants de toutes les façons possibles.

N'ayons garde d'oublier aussi que les chrétiens ne sont pas les seuls à souffrir d'entraves à leur liberté dans ces pays. On sait en particulier ce qu'ont à endurer les juifs d'URSS. Eux aussi apparaissent comme les catalyseurs possibles d'une résistance forte au matérialisme officiel.

Il faudrait évoquer d'autres situations semblables sous des régimes de même inspiration en bien des endroits du monde. Mais l'équité oblige à ranger aussi sous cette rubrique qui peut être sanglante ce qui se passe, ici ou là, dans des pays dominés par des options radicalement antagonistes à celles-là. Ainsi des Philippines, où l'Eglise, dans ses forces les plus éveillées, s'est engagée dans un travail social ou culturel qui s'oppose de front à l'oppression économique ou politique d'un pouvoir qui prétend pourtant s'inspirer de valeurs chrétiennes. Même situation, à peine plus larvée, en tel ou tel pays d'Amérique latine. Encore qu'il faille reconnaître que les communautés croyantes, en nombre de ces pays, sont elles-mêmes divisées, et que les atteintes à la liberté subies par telle ou telle fraction de l'Eglise procèdent de choix politiques dans lesquels des chrétiens eux-mêmes se trouvent impliqués. Ce qui nous amène à nous interroger sur la place de la liberté à l'intérieur de ces communautés elles-mêmes.

## 2) Liberté dans l'Eglise et dans les Eglises

Il peut sembler paradoxal de braquer ainsi le phare sur les Eglises elles-mêmes. Mais la requête que notre Eglise formule d'abord à son profit ne doit-elle pas être valable aussi pour sa propre organisation interne? S'il est normal que son autorité s'impose à ceux qui choisissent de relever de son magistère, encore est-il que l'exercice de cette autorité est soumis lui aussi à la règle fondamentale que l'on a rappelé plus haut : le respect total de la « dignité de la personne humaine » et de la liberté de tout assentiment de foi.

Des groupes de croyants, au cours de ces dernières années, ont entrepris de réfléchir à une définition possible de leurs « droits » à l'intérieur de l'Eglise et par rapport à elle, - la liberté d'adhésion se doublant ici nécessairement d'une liberté dans l'adhésion. Sous cet angle, il est possible que telle attitude de l'institution à l'égard de la recherche intellectuelle par exemple - et singulièrement dans le déroulement des procédures décidant de jugements d'orthodoxie - apparaisse comme une contrainte que l'on ne saurait justifier pleinement par rapport à la liberté de qui cherche à « rendre raison » de sa foi. Il se peut également que doive être entendu l'appel à une plus grande liberté institutionnelle que lancent tels ou tels groupes de croyants, - les femmes par exemple et en tout premier lieu. Où il ne convient pas de dénoncer par principe une simple revendication libertaire que l'on voudrait dévaluer, mais d'entendre en « liberté » justement la mise en cause de formules disciplinaires qui ne sont pas toutes intangibles.

Dans cette même perspective, où l'Eglise figure moins comme objet que comme sujet de liberté, il faut aussi mentionner certaines injustices objectives qui marquent encore le dialogue inter-Eglises. Domaine où s'engage, certes, un rapport difficile à ce que l'on tient pour la vérité; mais l'histoire nous avertit de ce que les persécutions les plus inexpiables sont nées parfois au sein de telles proximités. Sans parler directement ici des cas où ces oppositions se trouvent exacerbées par des enjeux politiques - par exemple en Irlande du Nord -, n'y a-t-il pas atteinte à la liberté religieuse chaque fois que, par principe, l'on dévalue la tra-

## Appel aux descendants de huguenots

Montpellier fête en 1985 le millénaire de sa fondation. La même année est commémoré en France le troisième centenaire de la Révocation de l'Edit de Nantes. Comme on le sait, le protestantisme a fortement marqué l'histoire de Montpellier et y demeure vivant. La municipalité de Montpellier et l'Eglise réformée de cette ville aimeraient, à cette occasion, accueillir les 17, 18, 19 et 20 septembre 1985, de nombreux descendants de huguenots ayant quitté le Languedoc et la France à la suite de l'Edit d'octobre 1685.

Les manifestations suivantes sont dès maintenant prévues :

- un colloque sur le thème de « la Révocation de l'Edit de Nantes et l'extérieur du royaume » (Faculté des lettres de l'Université Paul Valéry) ;
- une exposition sur la Révocation de l'Edit de Nantes ;
- une représentation théâtrale sur la guerre des Camisards : « La griffe du lion » de Guy Vassal (théâtre populaire des Cévennes et compagnie Guy Vassal).

L'accueil sera assuré par des familles protestantes montpelliéraines. (Pour tout renseignement, s'adresser à Madame Christine Lazergues, conseillère municipale, Hôtel de Ville, F. 34000 Montpellier).



*Enrico Macias, Jean-Pierre Pierre-Bloc, et Marie-Madeleine Fourcade étaient le 21 mai parmi les manifestants qui ont célébré, sur le futur « parvis des libertés et des droits de l'homme » au Trocadéro, les 64 ans d'Andréi Sakharov, en lâchant des ballons et en demandant la liberté pour le célèbre dissident soviétique exilé à Gorki depuis cinq ans.*

dition d'une Eglise-sœur? Diverses sont les sensibilités, les expressions de la foi, les formes de la prière, la compréhension des ministères, la signification de l'appartenance. Une pleine reconnaissance de la « liberté religieuse » de l'autre, de tout autre, implique aussi qu'on le rejoigne dans l'estime de ce qui le fait vivre. Jusque là doit aller le souci de la **liberté de Dieu** dans la révélation qu'il fait de lui-même à l'homme.

### 3) Jusqu'aux limites de l'homme

Ce n'est pas seulement l'Eglise catholique, ce ne sont pas seulement les Eglises chrétiennes qui sont ici en cause. Tels autres mondes religieux sont eux aussi traversés de ces tensions. Et donc, là aussi, il y a, il peut y avoir « atteinte à la liberté religieuse ». Comment ne pas penser ici à certaines intolérances qui traversent l'Islam, par exemple, - même si la dénonciation que l'on fait chez nous de telle ou telle forme de fanatisme que l'on constate là n'a pas pour seul fondement, loin s'en faut, le pur souci d'une liberté qui serait réclamée pour tous? Pour en revenir à des rapports inter-religieux, nul doute que le conflit israélo-arabe ne soit ici tributaire, en bien des cercles de l'un ou l'autre de ces camps, d'options et d'attitudes qui sont une négation objective de la liberté religieuse de l'autre.

Je voudrais clore ces évocations sur une note plus vaste encore, qui nous mènera jusqu'aux limites de l'homme et du respect qu'il appelle. La liberté qu'il revendique est en effet indivisible. Réduire sa qualification « religieuse » à l'exercice du culte ou aux autres formes de l'expression visible

de la foi serait la limiter de façon induue. Ne serait-ce pas contradictoire, d'ailleurs, par rapport à l'essence du religieux, qui vise à prendre le tout de l'homme et qui concerne toutes ses modalités d'existence? Il ne servirait à rien que communautés et individus soient libres de parler et de témoigner de leur foi s'ils ne connaissent d'abord et dans le même temps la liberté plus fondamentale d'exister. Truisme? Ce n'est pas certain. Cela nous conduit à préciser qu'il existe une **liberté primaire**, qui est celle du pain, du travail et de la dignité. Qui ne sait qu'elle est bafouée sous tant de latitudes et sous tant de régimes, et non pas seulement par suite de circonstances quasi inéluctables, mais par une sorte de programme inavoué qui vise à perpétuer, par exemple, des inégalités économiques? N'est-on pas en droit alors de considérer ces réalités comme autant d'authentiques atteintes à la **liberté religieuse**? Et d'attendre que l'Eglise engage justement sa propre liberté - religieuse - en faveur de la libération concrète de l'homme et des hommes à ce niveau premier réellement fondamental? Jusque là porte l'affirmation conciliaire selon laquelle « le droit à la liberté religieuse a son fondement dans la dignité de la personne humaine telle qu'elle est connue par la Parole révélée de Dieu et par la raison elle-même » (n° 2).

## Un numéro spécial de "Réforme" sur la Révocation de l'Édit de Nantes

L'hebdomadaire protestant « Réforme » consacre un numéro spécial de 175 pages, bien illustré et documenté sur le 300ème anniversaire de la Révocation de l'Édit de Nantes.

La couverture de cette brochure reproduit en fac-similé la déclaration du roi révoquant l'Édit qui avait donné en 1598 un statut civil aux protestants. En 1685, la Révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV frappe la communauté protestante entraînant des conséquences d'ordre religieux, politique, économique, démographique et social.

De nombreux historiens participent à ce numéro spécial, notamment MM. Pierre Goubert, professeur honoraire à la Sorbonne, Pierre Chauvin de l'Institut et Emmanuel Le Roy Ladurie, professeur au Collège de France. Plusieurs articles décrivent les conséquences sociales de la Révocation dans les différentes provinces françaises où vivaient des protestants, puis l'exil d'un grand nombre d'entre eux en Suisse, en Allemagne, au Danemark ou aux Etats-Unis.

Un autre chapitre est consacré au protestantisme aujourd'hui avec des articles des professeurs Jacques Ellul, Jean Carbonnier et un entretien avec Jacques Maury, président de la Fédération protestante. Enfin un calendrier des différentes manifestations qui commémoreront cet événement, avec notamment une séance solennelle à l'Unesco en octobre et la venue en France des descendants des Huguenots exilés il y a 300 ans, termine cet ouvrage particulièrement complet sur cette Révocation qui, comme l'écrit Pierre Chauvin, « a contribué au malheur de la France et au bonheur de l'Europe ».

# BIBLIOGRAPHIE

## ● PARMI LES OUVRAGES PARUS RECEMMENT :

**Janine Garisson :**

« L'Edit de Nantes et sa révocation. Histoire d'une intolérance » - (Seuil - 312 pages).

**Jean Quéniart :**

« La Révocation de l'Edit de Nantes. Les protestants et les catholiques de 1598 à 1685 » - (Desclée de Brouwer).

**Elisabeth Labrousse :**

« Une foi, une loi, un roi ? La révocation de l'Edit de Nantes » - (Payot-Labor et Fides).

**Numéro spécial de Réforme du 23 mars 1985,** sous forme de plaquette illustrée, avec de nombreux articles.

**Daniel Ligou :**

« Le Protestantisme en France de 1598 à 1715 » - (SEDES - CDU).

**Pierre Bolle :**

« Les pays protestants à la veille de la Révocation » - tome 1. « Le protestantisme en Dauphiné au 17ème siècle » - Poët-Laval, Curandera, 1983.

**Pierre Chauu :**

« Le Temps des réformes » - tome 2. « La Réforme protestante » - Fayard, 1984.

**Pierre Goubert :**

« Louis XIV et vingt millions de Français » - Hachette, collection Pluriel.

**Pierre Goubert et Daniel Roche :**

« L'Ancien Régime » - 2 volumes - Armand Colin, 1985.

**Eugène Haag :**

« La France protestante » - 10 volumes - Slatkine Reprints.

**Philippe Joutard :**

« La Légende des Camisards » - Gallimard, collection Bibliothèque des histoires.

## ● ON PEUT SIGNALER AUSSI :

— Deux numéros de « **Documents Episcopat** » sont consacrés à la Révocation, en mai, (le Père Blet s. j.) et en juin, (les protestants Elisabeth Labrousse et Jean Baubérot).

— Un ouvrage du Père J.-R. Armogathe est annoncé pour octobre prochain.

## ● POUR LE CADRE GENERAL...

... Les guerres de religion et les Edits de pacification, voir :

**Joseph Leclerc :**

« Histoire de la tolérance au siècle de la Réforme » - Paris, 1955, 2 volumes, tome II.

**Emile G. Léonard :**

« Histoire générale du protestantisme » - Paris, 1961, 3 volumes, tome II.

**Samuel Mours :**

« Le protestantisme français au XVIème siècle » - Paris, 1959.

« Le protestantisme français au XVIIème siècle » - Paris, 1967.

## ● POUR L'OPINION PUBLIQUE...

... Les interventions du clergé et les Edits, déclarations et arrêts du roi, voir :

**Pierre Blet :**

« Le clergé de France et la monarchie, Etude sur les Assemblées du clergé de 1615 à 1666 » - Rome, 1959, 2 volumes.

« Les Assemblées du clergé et Louis XIV de 1670 à 1693 » - Rome, 1972.

**Jean Orcibal :**

« Louis XIV et les protestants » - Paris, 1951.

Le texte de l'Edit de Nantes se trouve dans M. Soulier, « L'Explication de l'Edit de Nantes » de M. Bernard avec de nouvelles observations - Paris, 1683.

Et l'Edit de Fontainebleau dans le « Recueil des actes, titres et mémoires concernant les affaires du clergé de France » - tome I, Paris, 1768, col. 1955-1960.

## ● SUR LA GUERRE DES CEVENNES ET LE REFUGE :

**Henri Bosc :**

« La guerre des Cévennes (1702-1710) » en cinq volumes (environ 4 000 pages). Le tome I devait paraître en mai 1985 (850 pages - 490 F.F.) à l'occasion du tricentenaire de la Révocation de l'Edit de Nantes. Les 4 tomes suivants paraîtront tous les semestres à partir de l'automne 85. Presses du Languedoc - Curandera.

**Ch. Weiss :**

« Histoire des Réfugiés Protestants de France » - Nouvelle réédition du Tricentenaire en 2 volumes de 920 pages aux éditions Layet.

**Jules Michelet :**

« De la Révocation de l'Edit de Nantes à la guerre des Cévennes » - Avant-propos de Paul Viallaneix. Réédition qui réunit en un seul volume, sur ce thème, les chapitres consacrés par Michelet à la Révocation dans le tome de l'Histoire de France (intitulé : Louis XIV et la Révocation de l'Edit de Nantes), et le chapitre sur la guerre des Cévennes inclus dans le tome suivant : Louis XIV et le duc de Bourgogne - Presses du Languedoc.

## ● DANS LE DOMAINE DE LA FICTION :

**Rose Vincent :**

« Le soleil et la roue » - Roman aux éditions du Seuil, 330 pages.

## DÉCLARATION DU COMITÉ MIXTE CATHOLIQUE-PROTESTANT EN FRANCE (21 mars 1985)

Le Comité Mixte catholique-protestant en France est formé de six théologiens catholiques et de six théologiens protestants et de deux secrétaires. Il se réunit 3 fois par an, pour étudier les questions théologiques et pratiques qui font problème entre les Eglises catholique et protestantes.

Etaient membres du Comité Mixte :

— Désignés par la Commission Episcopale catholique pour l'unité des chrétiens :

Mgr J. Duval (président), Mgr F. Bussini, P.P. J. de Baciocchi, B. Dupuy, H. Legrand, B. Sesboué, R. Girault (secrétaire).

— Désignés par le Conseil permanent des Eglises Luthériennes et Réformées de France :

Pasteurs L. Lévrier (président), A. Benoît, A. Birmelé, A. Dumas, M. Leplay, J. Tartier, M. Freychet (secrétaire).

Dans la perspective du tricentenaire de la Révocation de l'Édit de Nantes, le Comité Mixte a voulu une déclaration commune, constatant que, de part et d'autre, on relit et s'approprie cet événement de façon différente : si l'Eglise catholique souhaite ne plus avoir à « rougir d'évoquer ces exilés pour leur foi » (Nouveau Missel des Dimanches 1985), les protestants « redevables de cette histoire qui les a profondément marqués, y perçoivent une forte interpellation à répondre aujourd'hui, au prix d'une fidélité renouvelée et coûteuse, à leur vocation particulière au sein de notre société française pluraliste ».

(Bulletin de liaison du Service des relations œcuméniques des Eglises luthériennes et réformées de France).

# 1685 - 1985

## La Révocation de l'Édit de Nantes : Trois siècles après

1) « Cette année 1985 est marquée pour nous, catholiques et protestants de France, par le troisième centenaire de la Révocation de l'Édit de Nantes. Cet événement, qui eut une influence si profonde sur l'histoire de notre pays, est souvent ressenti et interprété de façon différente par les uns et par les autres. Les conséquences de la Révocation demeurent : les descendants des huguenots du Refuge en sont les vivants témoins. Cependant, depuis cette époque, il nous est donné de surmonter progressivement nos divergences historiques.

Cette commémoration est pour nous l'occasion de réfléchir ensemble à une histoire qui, à la fois, nous est commune et nous sépare, et aux conflits qui l'ont marquée. Nous cherchons à mieux comprendre la situation qui en est issue, à manifester publiquement notre volonté de réconciliation, et à témoigner ensemble de l'Évangile en tenant compte des exigences de notre temps.

2) Cette volonté implique un effort de clarification de notre histoire passée. A nos yeux à tous aujourd'hui, l'Édit de Nantes de 1598 avait été la marque de la recherche d'une solution de paix et de progrès. Sa révocation fut un acte d'intolérance et l'occasion de persécutions. Elle fut un échec, tant sur le plan religieux que sur le plan économique et social pour notre pays. Cette révocation est en fait survenue parce que la liberté

du culte et des consciences n'était pas reconnue à l'époque.

Cet événement et ses suites ont marqué l'histoire de nos communautés respectives et ont parfois encore des conséquences sur leurs comportements et sur leurs mentalités.

Nos Eglises ont à prendre conscience de ces divergences, à les assumer et à les dépasser, en renonçant à toute autojustification et à tout jugement d'autrui.

3) A partir de cette histoire douloureuse, nous pensons avoir aujourd'hui un double devoir de vigilance sur :

— le droit imprescriptible à la liberté religieuse des personnes et des communautés ;

— l'obligation pour tout groupe majoritaire de respecter en tout état de cause l'expression des minorités religieuses et culturelles.

4) Dans le cadre de l'État laïc moderne, les Eglises n'ont pas à réduire leur témoignage au domaine du culte et de la vie privée, mais à participer à la vie de la nation. Elles doivent respecter l'indépendance de l'État et maintenir le caractère public du témoignage des chrétiens. »

Le Comité Mixte  
catholique-protestant  
21 mars 1985

par Jérôme Cornélis

## JANVIER

### VINGT ANS APRES

Il y a vingt ans, le 18 février 1965, le Cardinal Béa était officiellement reçu au Siège du Conseil Œcuménique des Eglises (C.O.E.) à Genève. Cette rencontre qui se situait dans le contexte historique du décret sur l'œcuménisme, approuvé par le Concile peu de temps auparavant, avait pour but de signifier l'acceptation par le Saint-Siège de la création d'un Comité mixte C.O.E.-E.C.R. en réponse à l'invitation du Comité central réuni à Enugu. Ce Comité mixte, composé de huit représentants du C.O.E. et de six représentants de l'Eglise catholique avait pour tâche d'explorer les possibilités de dialogue et de collaboration œcuménique. C'était le premier grand fruit du concile et l'application pure et simple du décret « Unitatis redintegratio » comme le fut ensuite à la fin de la dernière session de Vatican II, le 7 décembre 1965, la levée des excommunications entre Rome et Constantinople. Il y a vingt ans, ces deux événements historiques marquaient le point de départ d'une ère nouvelle dans le rapprochement des chrétiens sur la route de l'Unité.

Dès sa création en 1965, le Groupe mixte de travail C.O.E.-E.C.R. n'a cessé de développer la collaboration œcuménique dans tous les domaines, comme l'a montré le cinquième rapport approuvé à Vancouver en juillet 1983. Cette collaboration a porté ses fruits et des documents de grande valeur, comme celui sur le « Témoignage commun » ont vu le jour. Elle se concrétise également par la participation de douze théologiens catholiques dans la Commission de « Foi et Constitution » du C.O.E. Ils ont prit part à l'élaboration de documents et de textes d'accord ou de convergence tels que le BEM actuellement soumis à l'examen de toutes les Eglises. Cette recherche doctrinale va de pair avec la collaboration dans le domaine pratique. Dans ce but, fut créé en 1968 SODEPAX pour favoriser la collaboration de l'Eglise catholique et du COE dans les questions de justice sociale, de développement et de paix. Supprimé en 1980, il est remplacé par un Groupe de consultation entre responsables du COE et des dicastères romains qui offre une structure plus souple, permettant une collaboration plus large et plus efficace. A l'avenir, l'effort prioritaire portera sur la collaboration sociale au plan local et la formation œcuménique.

Mais comment se fait-il qu'après vingt ans de collaboration, l'Eglise catholique ne soit pas encore entrée au C.O.E.? La possibilité d'une telle entrée fut étudiée en 1968 à l'occasion de l'Assemblée d'Upsal. Mais en 1972, l'Eglise catholique renonça à poser sa candidature pour des motifs d'ordre structurel, mais aussi d'ordre théologique. Dans une interview donnée à Rome en février 1985 et reproduite par l'O.R.L.F., le P. Pierre Duprey déclarait à ce sujet : « La question est étudiée depuis trois ou quatre années par le Secrétariat pour l'Unité et le Conseil Œcuménique des Eglises et nous sommes parvenus d'un commun accord à la conclusion que, pour le moment, la collaboration est assurée de la meilleure manière ainsi, sans que l'Eglise catholique prenne part directement au Conseil. Les raisons sont diverses, d'ordre pastoral - qui peuvent aussi avoir une incidence théologique - mais surtout d'ordre pratique : les Eglises membres du Conseil reposent toutes sur des bases locales, au contraire, une caractéristique de la conscience catholique est le sens de l'universalité, c'est-à-dire la catholicité. Il y a aussi un facteur numérique : nous sommes 800 millions et les autres sont 400 millions. Cela voudrait dire - en faisant une comparaison qui a déjà été utilisée pour répondre à cette même question après la Conférence d'Uppsala en 1968 - que l'Eglise ferait figure d'éléphant entrant dans un magasin de porcelaine. En 1975, nous avons choisi la voie de la collaboration au niveau national, régional et local... ».

### LA LIBERATION DU PAPE CHENOUDA III

AU CAIRE, le 1er janvier, le président égyptien Hosni Mubarak signait le décret de rétablissement dans ses fonctions du pape copte orthodoxe Chenouda III. L'année commençait par une réconciliation.

Une page de l'histoire des relations entre l'Etat et l'Eglise copte en Egypte venait d'être tournée.

On se souvient du 3 septembre 1981, jour où le président Sadate signait deux décrets : l'un annulant les fonctions papales de Chenouda III, l'autre assignant le pape copte à résidence dans l'un des monastères de Wadi Natroun, en plein désert égyptien.

Pourquoi cette décision du président Sadate à l'égard de Chenouda III? Entre 1977 et 1981, une poussée de l'Islam dans le gouvernement inquiète les coptes, qui se sentent frustrés.

En mai 1981, le gouvernement introduit dans la Constitution égyptienne la « Charia » - la loi islamique - « la source principale du droit ». Des affrontements sanglants ont lieu dans la banlieue du Caire entre coptes et musulmans.

Le pape Chenouda III demande à sa communauté un jeûne de protestation de trois jours. La situation est de plus en plus tendue, pour trouver son sommet une nuit des premiers jours de septembre : le gouvernement fait procéder à 1536 arrestations de personnes, laïques et religieuses. Et le 3 septembre 1981, c'est la signature des deux décrets contre Chenouda III par le président Sadate. Celui-ci estime qu'« un pape ne doit pas jouer au politicien, mais seulement adorer Dieu ».

Avec le successeur du président Anouar el-Sadate assassiné, M. Mubarak, la situation change : le nouveau président éloigne les extrémistes islamiques et, en avril 1983, il annule le décret concernant Chenouda III. Mais presque deux ans se sont écoulés avant le retour du pape copte au Caire. Il semble qu'il faille attribuer ce retard à une très grande pru-



*Le patriarche de l'Eglise orthodoxe copte, Chenouda III (à dr.), libéré le 1er janvier dernier, par le président égyptien Moubarak, après avoir été relégué pendant plus de trois ans. On le voit ici en compagnie de l'évêque Samuel, victime de l'attentat qui a coûté la vie au président Sadate.*

dence du président Moubarak, voulant ainsi atténuer l'agressivité des extrémistes musulmans à l'égard des coptes.

Le dimanche 6 janvier 1985, pour la fête de Noël orthodoxe, Chenouda III, après trente-neuf mois d'assignation, célébrait la messe de la Nativité dans la Cathédrale Saint-Marc, au Caire. Une liturgie qui a duré plus de trois heures. Dans son homélie, centrée sur « l'amour, premier commandement de Jésus », le pape copte a demandé à ses fidèles « d'ouvrir leur cœur à leurs frères musulmans qui sont de leur chair ».

La communauté copte orthodoxe a ses racines en Egypte. Dans le monde, les coptes sont plus de 6 millions. Ils sont représentés en Amérique du Nord, en Australie, en Europe.

Leur chef spirituel, Chenouda III, est né en 1923, dans une famille bourgeoise. Il a fait des études de lettres, d'archéologie et de théologie. De son nom d'origine Nazir Gayed, il est ordonné prêtre en 1954 et vit dans l'un des couvents de Wadi Natroum. Il y passe même plusieurs années avant de devenir le secrétaire personnel du pape Cyrille VI. A 39 ans, il devient évêque.

Le 31 octobre 1971, il est élu pape, 117ème successeur de saint Marc au siège d'Alexandrie.

Ceux qui ont approché Chenouda III sont frappés par la personnalité de ce pape-moine copte. Il apparaît comme « un chef spirituel capable de

grande violence et d'infinie douceur, et en tout cas un homme courageux ».

### LE DIALOGUE EGLISE CATHOLIQUE - ALLIANCE REFORMEE MONDIALE

A KAPPEL (Suisse), du 3 au 8 janvier, a eu lieu la deuxième réunion de la série actuelle des conversations entre l'Alliance réformée mondiale et l'Eglise catholique. Le thème principal de ces conversations est « L'Eglise : Peuple de Dieu, Corps du Christ, Temple de l'Esprit ».

### DOUBLE CONSULTATION THEOLOGIQUE DE « FOI ET CONSTITUTION » A CHANTILLY

A CHANTILLY, du 3 au 10 janvier, plus de 60 représentants de toutes les grandes traditions chrétiennes se sont réunis au Centre culturel « Les Fontaines ». Ils ont rencontré des représentants des Eglises françaises, parmi eux le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, le pasteur Jacques Maury, président de la Fédération des Eglises protestantes de France, et l'évêque auxiliaire grec-orthodoxe, Mgr Jérémie de l'Archevêché grec en France. Le dimanche 6 janvier, les participants ont pris part aux différents cultes à Paris et ont visité l'Institut orthodoxe St-Serge.

Pour la première fois, la Commission de « Foi et Constitution » tenait deux consultations au même moment et au même endroit. L'une des consultations a travaillé sur l'interprétation du troisième article de la confession de foi de Nicée, l'autre s'est penchée sur le thème « L'Eglise comme mystère et signe prophétique ».

La première consultation a étudié le passage du symbole : « Nous croyons au Saint-Esprit, à l'Eglise et à la vie du monde à venir ». Les professeurs Jürgen Moltmann (réformé, République fédérale d'Allemagne), Jean-Marie Tillard (catholique romain, Canada) et Mme Ann Loades (anglicane, Angleterre) ont tenu les conférences principales.

La deuxième consultation avait comme thème « L'Eglise comme mystère et signe prophétique ». A la suite des conférences principales des professeurs Jan Lochman (réformé, Suisse), Nikos Nissiotis (orthodoxe, Grèce), et Edouard Boné (catholique romain, Belgique) et de l'évêque Manas Buthelezi (luthérien, Afrique du Sud), la consultation a élaboré un rapport qui servira comme document de base pour le travail ultérieur d'étude de Foi et constitution sur « L'unité de l'Eglise et le renouveau de la communauté humaine ».

Les rapports de ces deux consultations joueront un rôle important lors de la Commission plénière qui aura lieu à Stavanger en Norvège, en août 1985.

Depuis la dernière Assemblée du Conseil œcuménique des Eglises à Vancouver de 1983, la Commission « Foi et Constitution » est engagée dans trois programmes d'études théologiques qui devraient s'achever à la prochaine conférence mondiale de « Foi et Constitution » qui est envisagée pour 1988 ou 1989 :

- 1) l'expression commune de la foi apostolique aujourd'hui ;
- 2) le processus de la réception du document de convergence de Lima sur « Baptême, Eucharistie et Ministère » (BEM), et
- 3) l'étude sur l'unité de l'Eglise et le renouveau de la communauté humaine.

### LE TRICENTENAIRE D'UNE EGLISE DU REFUGE AU DANEMARK

A COPENHAGUE, le 6 janvier, les Communautés réformées de langues

allemande et française étaient rassemblées pour célébrer le troisième centenaire de la fondation de leur Eglise. Dans le journal « Réforme », le pasteur Albert Nicolas qui, jusqu'à l'an dernier fut le sympathique chargé des relations œcuméniques pour le Conseil Permanent luthéro-réformé, a donné un intéressant compte rendu de l'événement où nous pouvons lire :

« La présence de la reine Margrethe II du Danemark, la participation du pasteur J. Maury, président de la Fédération protestante de France et du président de la Commission des Eglises évangéliques d'expression française à l'extérieur, la venue de représentants de l'Eglise luthérienne du Danemark et de nombreux délégués des Eglises d'Allemagne, surtout réformés, ont souligné le sens symbolique pour l'Eglise du Christ à travers l'histoire et les nations, de cet événement qui s'inscrit au début de la commémoration de la Révocation de l'Edit de Nantes.

Autour de 1680, alors que les protestants français qui ne voulaient pas abandonner leur foi étaient déjà partis par milliers vers la Suisse, les Pays-Bas, l'Angleterre et l'Allemagne, le Danemark voulut à son tour offrir des lieux de refuge - et bien sûr, pour quoi pas, profiter pour son développement des qualités morales et professionnelles que risquaient d'apporter les huguenots français. Le roi Christian V se heurta au refus formel de l'évêque luthérien qui ne pouvait pas envisager, après l'adoption officielle de la Confession d'Augsbourg, qu'on puisse attirer des calvinistes. Et ce fut sa femme, la reine Charlotte-Amélie, fille du Landgrave de Hesse, réformée convaincue, qui obtint la signature du décret royal du 3 janvier 1685, permettant aux réformés venant de France, d'Allemagne et des Pays-Bas de s'établir au Danemark, d'y exercer leur métier (militaires, artisans divers, agriculteurs), et d'y célébrer librement leur culte. Un second décret, du 11 avril 1685, leur assurait les moyens matériels pour l'exercice de leur profession, l'intégration dans le corps social danois et la confession publique de leur foi. Et dès 1689, les réformés entraient en possession du bâtiment actuel - de bonne tenue, situé au centre de la ville - utilisé sans interruption jusqu'à nos jours. C'est là, pour un culte diffusé en direct par la télévision danoise, que se sont rassemblées les deux communautés réformées de langues allemande et française ».

Après avoir retracé l'histoire et la situation actuelle de ces communau-

tés, le pasteur Albert Nicolas souhaite que les Eglises de France connaissent leur existence et la signalent à ceux de leurs membres qui pourraient aller au Danemark : Président du Consistoire : M. Nicolet, Gothersgade 107, 1123 Copenhague.

### JEAN-PAUL II ACCUEILLE UN GROUPE ŒCUMENIQUE D'ÉVÊQUES FINLANDAIS

A ROME, le 7 janvier, le pape Jean-Paul II recevait en audience un groupe œcuménique venu de Finlande et comprenant Monseigneur Paul Verschu-ren, évêque catholique d'Helsinki, l'archevêque orthodoxe de Carélie et Finlande, Son Excellence Poovali et l'archevêque luthérien de Abo-Turku et de Finlande, Son Excellence John Vikstrom, venus à Rome pour participer à l'inauguration d'un autel consacré à Saint Henry, Patron de la Finlande, en l'église romaine Sainte-Marie-de-la-Minerve.

Dans un discours chaleureux, le Pape déclarait notamment à ses visiteurs : « C'est pour moi une grande joie de vous souhaiter aujourd'hui la bienvenue à Rome, à vous qui êtes en Finlande évêques catholique, luthérien et orthodoxe. C'est une joie toute particulière parce que vous êtes venus ici ensemble dans un esprit d'authentique fraternité, œcuménique et parce que le but de votre visite reflète votre certitude du fait que la prière doit se trouver au cœur de tous les efforts pour rétablir l'unité pour laquelle le Christ a prié... »

Votre initiative est une remarquable forme de témoignage commun. Le fait que vous venez ici ensemble est déjà en lui-même un témoignage de l'importance des efforts en vue de l'unité. Le fait que vous priez ensemble est un témoignage de notre conviction que seule la grâce de Dieu peut mener à bien la restauration de l'unité. Le fait que vous récitez le Credo ensemble est un témoignage de « l'unique foi commune de toute la chrétienté »...

### LE BEM EN YVELINES

A ELANCOURT, le 12 janvier, une soixantaine de participants, sur l'invitation du Conseil chrétien des Yvelines, se sont retrouvés au Centre œcuménique des Sept Mares, afin de confronter leurs découvertes du BEM.

« Le Conseil chrétien des Yvelines » est l'unique conseil de ce type existant, pour l'instant, en Ile-de-France. Lancé il y a deux ans par le Père Jacques Desseaux, il compte une dizaine de membres, laïcs, pasteur et prêtre ; il se fixe pour but de coordonner et de dynamiser une vie œcuménique multiforme sur les Yvelines.

Le « Centre œcuménique des Sept Mares », de création récente, est, lui, « un lieu d'accueil ouvert à tous ceux qui veulent retrouver l'Autre dans sa foi et dans sa vie ; il veut être un signe d'espérance, ce qui était le thème d'une exposition du 12 au 25 mars ». Cette confrontation du travail sur le BEM de plusieurs groupes, tant œcuméniques que « mono-confessionnels », au niveau d'un département en Ile-de-France, avait pour but de réaliser une certaine synthèse des travaux, en vue d'une réponse au C.O.E. et d'un message possible à adresser aux diverses communautés chrétiennes des Yvelines.

### LA SEMAINE DE PRIÈRE POUR L'UNITÉ À ROME

A ROME, le 13 janvier, le dimanche précédant la Semaine de prière pour l'Unité, le Pape a invité la foule réunie à la place Saint-Pierre à la célébrer avec ferveur. Après avoir commenté la fête du baptême de Jésus, il a ajouté ce qui suit : « Je voudrais aujourd'hui attirer votre attention sur l'imminente Semaine de prières pour l'unité des chrétiens.

Le thème proposé : « De la mort à la vie avec le Christ » (Ep 2, 4-7), nous ramène à la foi commune de tous les croyants dans le Christ Sauveur, et par conséquent à la racine de notre unité. Nous avons tous été rachetés par un seul Seigneur, grâce à la richesse de sa miséricorde.

Dans l'Encyclique Dives in Misericordia, j'ai proposé une méditation sur l'amour de Dieu envers l'humanité tout entière. En réponse à cette bienveillance de Dieu pour nous, tous les baptisés : catholiques, orthodoxes, anglicans et protestants, sont appelés à la collaboration afin que soit rétablie la pleine unité dans une unanime profession de foi.

Je vous invite donc, vous tous ici présents, et, à travers vous, tous les fils de l'Eglise catholique, à prier plus intensément pendant cette Semaine, et par cette prière à vous unir aux autres chrétiens pour invo-

quer ensemble le don de la réconciliation et de l'unité.

Dans notre ville de Rome, la commission œcuménique diocésaine a organisé une veillée interconfessionnelle de prière commune, qui aura lieu le 21 janvier 1985 dans l'église de Saint-François-Xavier à la Garbatella. En conclusion de la Semaine de prières, le 25 janvier, je présiderai moi-même une solennelle célébration eucharistique dans la Basilique Saint-Paul-hors-les-Murs.

Que notre espérance, selon le vœu du Décret conciliaire sur l'œcuménisme, repose toute entière « dans la prière du Christ pour l'Eglise, dans l'amour du Père envers nous et dans la puissance de l'Esprit Saint » (UR n. 24) ».

### ●

#### IMPORTANTE RENCONTRE JUIFS ET CHRETIENS EN REGION PARISIENNE

A RUEIL, à la mi-janvier, la rencontre de quelque 500 chrétiens et juifs a fait sensation dans la région parisienne. Autour du thème « Tu aimeras ton prochain », intervinrent le Grand Rabbin de Paris, Alain Gold-

mann et le rabbin de Rueil pour le judaïsme et, pour le catholicisme, Mgr François Favreau. Interrogé sur cet événement, l'évêque de Nanterre a fait pour « La Croix » un commentaire, recueilli par Gwendoline Jarczyk, soulignant quatre priorités :

1) Pour les catholiques que nous sommes, découvrir ce qu'est le judaïsme. Car nos communautés situent mal les formes actuelles de la vie religieuse des communautés juives. Il nous faut apprendre l'importance, pour les juifs, de ces trois piliers que sont la Loi, la Terre et le Peuple ; comprendre également le sens religieux du temps et de l'espace qui marque la fidélité juive.

2) Prendre conscience des difficultés - trois surtout - qui font obstacle aujourd'hui encore à la rencontre entre catholicisme et judaïsme. Il y a d'abord le lourd contentieux d'une histoire dans laquelle l'Eglise est souvent apparue du côté de ceux qui persécutaient les juifs ; la blessure inéffaçable, en outre, de l'holocauste de la dernière guerre ; et enfin le refus par les juifs de notre foi en un Dieu Trinité et en un Messie Fils de Dieu fait homme. La Croix leur apparaît aussi comme un reproche permanent.

3) Faire place pour Israël à une vocation toujours actuelle dans notre vision de l'histoire du salut. Car Dieu ne revient pas sur les promesses faites au peuple élu. Cherchons donc la signification spirituelle de l'actualité du judaïsme.

4) Enfin, veiller à l'enracinement de notre fidélité chrétienne dans l'histoire de l'Alliance. Dans cette lumière, nous avons à assumer le caractère historique et particulier de la foi. En effet, l'événement fondateur se situe dans le cours du temps. La tentation est grande cependant de se refuser à Jésus-Christ en faisant l'impasse et sur le premier Testament, et sur vingt siècles de tradition, et sur l'actualité concrète du Christ dans son Corps qui est l'Eglise. Ce serait confesser la foi dans un tête-à-tête ignorant la dimension catholique du mystère de Jésus. Le christianisme ne répondra à sa vocation universelle que s'il demeure particulier, c'est-à-dire s'il assume son héritage historique et s'il y puise son identité.

### ●

#### LA SEMAINE DE L'UNITE EN FRANCE : CELEBRATIONS ŒCUMENIQUES, ECHANGES DE CHAIRE, CONFERENCES-DEBATS, etc

A ANGERS, le 29 janvier, comme à Troyes et en beaucoup d'autres villes et villages de France, en ce dimanche de la Semaine de l'Unité, il y avait culte œcuménique avec échange de chaire et présence de l'évêque au Temple pour assurer l'homélie. Ainsi de Mgr Orchamp au Temple de l'Eglise Réformée et de M. le Pasteur Souillo à l'église Sainte-Bernadette dont les prédications furent reproduites dans la Semaine Religieuse d'Angers. En d'autres lieux, l'échange de chaire se fit entre prêtres et pasteurs, comme à Orléans où le P. Grillon prêcha au Temple et le Pasteur Olivier Fabre prêcha à l'église Sainte-Jeanne d'Arc : les deux homélies sont reproduites dans la Semaine Religieuse d'Orléans. A Troyes, non seulement il y eut échange de chaires entre Mgr Fauchet et les Pasteurs Dorélière et Weber, mais il y eut encore réunion prêtres - pasteurs au Temple, consacrée aux problèmes du ministère. A Troyes également, comme en beaucoup d'autres endroits, des veillées de prières ou des célébrations œcuméniques ou des conférences-débats étaient prévus pour chaque jour de la Semaine. De tels programmes furent réalisés en nombre de paroiss-



Le nouveau secrétaire général du C.O.E., le pasteur Emilio Castro et M. James Grant, directeur de l'UNICEF (à gauche sur la photo), le 19 février 1985 à Genève, sont tombés d'accord sur un plan qui vise à immuniser tous les enfants du monde d'ici 1990 grâce à la collaboration de toutes les Eglises chrétiennes et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

ses et de communautés religieuses où, chaque jour, comme en la Maison des Sœurs de l'Assomption à Auteuil, où se trouve le Secrétariat pour l'Unité, les offices choraux et les eucharisties comportaient les lectures bibliques prévues pour chaque jour de la Semaine de l'Unité. Ailleurs, les programmes étaient centrés sur des rencontres studieuses ou des conférences-débats sur des sujets d'actualité. Ainsi, à Sens et à Auxerre, la Commission œcuménique diocésaine avait proposé des rencontres sur le chômage avec des responsables des « Missions dans l'Industrie » et des intervenants eux-mêmes chômeurs dans la région parisienne. Ailleurs, les conférences portaient sur d'autres thèmes actuels comme la commémoration de la révocation de l'Edit de Nantes ou l'étude du document de Lima, le BEM. C'est ainsi qu'à Rethel, la rencontre entre prêtres et pasteurs avec le P. Girault et le Pasteur Freychet avait comme thème le BEM. Donc grande variété et diversité de manifestations pendant la Semaine de l'Unité même là où il n'y avait pas de programmes fixes comme au Havre ou comme à Poitiers où l'on avait abandonné les formules : célébrations « clef en main » pour une Semaine « éclatée » et pour des initiatives variées au plan local.

### L'ARCHEVEQUE DE LYON PRECHE AU COURS DU CULTE REFORME

A LYON, à l'occasion de la Semaine de Prière pour l'Unité des Chrétiens, le culte dominical réformé (avec Sainte Cène) a été célébré au Temple du Quai Augagneur, avec la participation de Mgr A. Decourtray, l'Archevêque de Lyon, Mgr N. Zacharian, évêque de l'Eglise Arménienne Apostolique et de Mgr Vlassios, évêque de l'Eglise Orthodoxe Hellénique, en présence de plus de sept cents fidèles, dont une notable proportion de catholiques. Mgr Decourtray a donné la prédication : il a souligné l'excès de l'amour de Dieu qui nous oblige à la réponse de l'amour en quoi se réalise l'obéissance de la foi, cause et condition de l'unité des chrétiens. Mgr Zacharian devait chanter en arménien le Credo, signe de l'unité dans le temps et l'espace des chrétiens, tandis que Mgr Vlassios participait à la prière d'intercession de ce culte présidé par les pasteurs G. Wagner et A. Blancy, respectivement président du Conseil presbytéral de l'Eglise réformée de Lyon et pasteur de la paroisse des Brotteaux en même temps que chargé des relations avec les

autres Eglises. C'était la seconde fois en vingt ans qu'un archevêque de Lyon prêchait dans un culte réformé, la première fois que ce culte fût une célébration de la Parole et de la Cène. La collecte de ce culte ainsi que celle des autres célébrations et réunions de prière de la semaine, ont été affectées à la lutte contre la faim à Lyon et remise, à ce titre, à l'Armée du Salut.

### APPEL POUR LA SEMAINE DE L'UNITE EN SUISSE

A GENEVE, « De la mort à la vie avec le Christ », tel a été le mot d'ordre de l'appel lancé à l'occasion de la semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens, du 18 au 25 janvier 1985, par la Communauté de travail des Eglises chrétiennes en Suisse.

Elle demandait aux fidèles si « l'appel de porter le souci de l'unité des chrétiens » sera entendu et compris, et les exhorte à faire de 1985 l'année d'un nouvel élan. Le texte se réfère ensuite au discours du président Jornod, de la FEPS, adressé à Jean-Paul II à Kehrsatz : « Etre chrétiens ne va plus de soi. Notre pays devient lentement une terre de mission post-chrétienne. Nos divisions sont en partie, hélas, la cause de cette évolution ».

C'est pourquoi la communauté de travail souhaitait que l'appel du Seigneur soit l'occasion d'un témoignage commun, de « prier inlassablement ensemble, pour qu'aucune communauté chrétienne ne demeure isolée », comme l'avait demandé le Pape en Suisse ». La finalité de ce nouvel élan est l'édification d'une nouvelle fraternité, car « nous devons tout faire pour retrouver la pleine communion eucharistique et ecclésiale ». (Message aux chrétiens d'Europe, Trente, octobre 1984).

### APPEL POUR LA SEMAINE DE L'UNITE EN BELGIQUE

A BRUXELLES, avant la Semaine de prière pour l'Unité, l'appel suivant a été lancé par les responsables des Eglises de Belgique : « En ces jours qui sont les nôtres, l'unité devient une urgente nécessité. De ce fait, nous ne pouvons plus nous soustraire à la question : nos Eglises peuvent-elles persister dans leurs divisions, face aux problèmes spirituels, mo-

raux, sociaux de notre temps ? Nos divisions font perdre une certaine crédibilité à la proclamation de l'Evangile.

Lors de son voyage en Europe (mai-juin 1983), le patriarche orthodoxe d'Antioche, Ignace IV, a lancé un cri prégnant : « L'urgence de l'unité broie notre cœur. Face au désespoir secret de l'Occident, à sa soif spirituelle, face aux bouleversements du Tiers monde, à sa quête de justice et de sens, les chrétiens ont besoin les uns des autres pour annoncer la Résurrection... ».

« Cette conviction est la nôtre car nous savons que l'appel à l'unité fait partie même de l'Evangile. Il est impossible de parler du Christ sans en même temps être confronté à l'exigence de l'unité. Tous ceux qui ont bénéficié d'un même baptême doivent s'unir dans une même prière pour demander à l'Esprit de Jésus de leur donner un nouvel élan, de leur faire prendre de nouvelles initiatives pour promouvoir l'unité.

« Le thème proposé pour la semaine de prière pour l'unité des chrétiens : « De la mort à la vie avec le Christ », nous fait réfléchir sur les possibilités insoupçonnées de la foi en Jésus ressuscité ».

L'appel porte les signatures du rév. J. Lewis (Eglise anglicane), du cardinal G. Danneels (Eglise catholique romaine), du pasteur J. Brandt (Communauté évangélique de langue allemande), de Mgr Panteleimon (Patriarcat œcuménique), de Mgr Basile Krivocheine (Eglise russe orthodoxe) et du pasteur Beukenhorst (Eglise protestante unie de Belgique).

### LA SEMAINE DE L'UNITE A NAMUR

A NAMUR, pour la Semaine de l'Unité, la Commission diocésaine de pastorale œcuménique a choisi de prier en union avec l'Eglise de Jérusalem ainsi qu'avec tous les chrétiens de Terre Sainte. Le P. Thaddée Barnas, moine de Chevetogne, a donné les motifs de ce choix dans la revue diocésaine de Namur. L'histoire des divisions chrétiennes, le « Statu quo » des lieux saints, les effets du prosélytisme dans le passé n'empêchent pas les Eglises de s'ouvrir à des perspectives de réconciliation et de dialogue : « Aujourd'hui, les chrétiens de Terre Sainte sont doublement minoritaires, parmi les juifs et parmi les musulmans. S'ils restent marqués

par les tensions entre les religions, « il ne manque pas de courageuses tentatives de réconcilier les parties opposées, et cela dans la génération montante », écrit le professeur F. Heyer. Il donne, dans sa nouvelle « Kirchengeschichte des Heiligen Landes », tout un catalogue d'expériences où des chrétiens participent aux efforts de réconciliation entre les religions, depuis la « Interfaith Association » du professeur Zwi Werblowsky, jusqu'aux communautés, telles des kibbutzim inter-religieux comme Neve Shalom, des groupes charismatiques comme la Théophanie, des ordres catholiques comme les Petites Sœurs de Jésus, ou luthériens comme les Sœurs-de-Marie de Darmstadt et la Fraternité de Jésus de Gnadenthal. Malgré leurs divisions internes, les chrétiens doivent devenir signe de réconciliation pour le monde...

En Terre Sainte, plus qu'ailleurs, on peut ressentir combien il est urgent que ce dialogue réussisse et aboutisse à la vraie harmonie entre toutes les Eglises chrétiennes. D'ores et déjà, tous les chrétiens en Terre Sainte rendent témoignage des événements de notre Rédemption à l'endroit même où ils se sont passés. Ici, comme le dit S. Cyrille de Jérusalem, même les pierres en rendent témoignage. « Chacun qui s'approche aujourd'hui du tombeau vide, écrit Basilea Schlink, peut s'exclamer : Jésus vit, le Christ est vainqueur ! A Lui est donné la puissance au ciel et sur la terre. Jésus est victorieux sur l'empire de la mort. Jésus est vainqueur de tous ses ennemis. Jésus a réellement piétiné le péché, car, voici, Il est ressuscité ! Les péchés du monde entier, qu'Il a portés avec Lui à la Croix, n'ont pu Le retenir. Il les a vaincus, car Il est vivant. Le Tombeau vide nous interpelle... il exige que l'on chante d'un seul accord l'hymne de victoire à Celui qui est ressuscité ».

Les 23 et 26 janvier, la R.T.C.B. a diffusé des interviews de Mgr Maximos Salloum, archevêque grec-catholique de Galilée, concernant les chrétiens de Terre Sainte.

### RENCONTRE ŒCUMENIQUE DES RESPONSABLES D'ÉGLISE D'ALSACE ET DE LORRAINE

A BARR, le 21 janvier, les évêques de Metz et de Strasbourg, les Présidents de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg et de l'Eglise Réformée d'Alsace et de Lorraine, ainsi que leurs collaborateurs, ont tenu leur



Réunis du 4 au 8 février à l'occasion de la réunion du Comité exécutif du Conseil œcuménique des Eglises à Genève, voici les sept membres du Collège présidentiel : (de g. à d.) Mme Marga Bührig, le patriarche Ignatios IV, le pasteur Lois M. Wilson, l'archevêque W.P.K. Makhulu, Dame R. Nita Barrow, l'évêque Johannes Hempel et le métropolitain Paulos Mar Gregorios.

rencontre annuelle à l'occasion de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens. Le thème de cette semaine était : « De la mort à la vie avec le Christ ».

Cette journée a bénéficié de l'apport de médecins confrontés quotidiennement par leur spécialité aux questions de la vie et de la mort : le Doyen Mantz (réanimation), le Professeur Kuntzmann (gériatrie Strasbourg), le Dr Peter (gériatrie Mulhouse). A l'issue de cette journée de prière et de réflexion, les responsables des Eglises ont adressé à leurs communautés le message suivant : « Le témoignage des médecins nous a permis de mesurer l'ampleur et la complexité des problèmes de tous ordres concernant la vie et la mort. Si les progrès de la médecine font reculer dans bien des cas l'échéance de la mort, les équipes médicales sont souvent placées devant des choix dramatiques dans des situations extrêmes. Et la diversité des détresses humaines nécessite toujours solidarité et accompagnement.

Interpellés par toutes ces situations de souffrances, nous voulons d'abord être proches des familles, les premières concernées. Nous rendons hommage aux médecins et aux personnels soignants pour leur compétence et leur dévouement. Quant aux aumôniers, visiteurs, et à tous ceux et celles qui sont associés bénévolement à leur engagement, nous les encourageons à persévérer dans cette mission de première importance.

Mais nous réalisons qu'il y a encore beaucoup à faire dans le sens d'un accompagnement personnel des grands malades, des mourants, des familles. Nous relevons aussi le besoin pressant d'une présence frater-

nelle auprès des personnes âgées isolées, insécurisées, frappées par une dépendance grandissante.

Nous avons bien entendu conscience de la difficulté de vivre qui affecte un grand nombre de nos concitoyens de tous âges. C'est pourquoi nous invitons nos communautés à une solidarité et à une vigilance accrues à l'égard de toute détresse, souvent cachée et pourtant proche.

Pour de tels accompagnements, il faut des hommes et des femmes disponibles, un engagement (même pour un temps limité) et un minimum de formation. Les commissions de santé de nos Eglises s'y consacrent. Nous les invitons à développer en commun des programmes dans ce sens, en lien avec les services hospitaliers, les paroisses et les mouvements.

Des élans de générosité se sont manifestés à l'occasion des rigueurs de cet hiver. Au nom du Christ tissons ensemble et de manière durable des réseaux de solidarité : ils seront autant de signes d'espérance et d'amour ».

### LE DIALOGUE ŒCUMENIQUE, DON DE DIEU A L'ÉGLISE ET AU MONDE

A ROME, le 23 janvier, au cours de l'audience générale hebdomadaire, le Pape a consacré son homélie à la Semaine de l'Unité et plus spécialement au dialogue œcuménique. Après avoir rappelé qu'il y avait vingt ans que le décret « Unitatis redintegratio » était promulgué, le Pape montra comment cette promulgation avait donné une grande impulsion au mouvement

œcuménique et au développement du Dialogue entre les chrétiens et leurs Eglises : « L'Eglise catholique est engagée dans le dialogue multilatéral et elle a noué également un dialogue bilatéral avec toutes les Eglises et Communautés ecclésiales d'Orient et d'Occident. Ces dialogues, distincts l'un de l'autre précisément pour examiner à fond les différences spécifiques, tendent en définitive vers un but unique : la « Unitatis Redintegratio », le rétablissement de la pleine unité de tous les chrétiens.

Il s'agit d'un processus complexe et délicat. Il implique des problèmes de foi, de doctrine, de liturgie, de discipline. Avec des compétences, des modalités et des responsabilités diverses, il engage tous les baptisés, tant les pasteurs et les théologiens dans leurs études en vue du dialogue, que tous les autres fidèles dans leur vie chrétienne de chaque jour (cf. Unitatis Redintegratio, n. 5).

Dans ce cadre complexe, les textes que publient les différentes commissions mixtes de dialogue découvrent d'importantes convergences dans les problèmes essentiels pour la recomposition de la pleine unité. Ces résultats positifs encouragent à poursuivre les contacts fraternels et le dialogue théologique. D'autre part, les difficultés rencontrées et les problèmes non encore résolus incitent aussi vigoureusement à les poursuivre. Le Décret « Unitatis Redintegratio » offre également un stimulant efficace et de sûres directives pour arriver au but que le Seigneur lui-même a fixé : la parfaite unité ».

Ensuite, après avoir longuement montré que la recherche de l'Unité n'était motivée par aucun facteur externe et contingent, mais qu'elle provenait intrinsèquement de notre même foi commune dans l'unique Seigneur, il conclut par une fervente prière pour la paix et l'unité.

(cf. texte intégral du discours dans la D.C. n° 1890, pp. 230-231).

### LA CLOTURE DE LA SEMAINE DE L'UNITÉ A ROME

A ROME, le 25 janvier, pour conclure la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens, le pape Jean-Paul II a célébré l'eucharistie à la basilique Saint-Paul-Hors-les-Murs à laquelle ont assisté de nombreux cardinaux, membres du Secrétariat pour l'Unité, ainsi que

des représentants des Communautés des Eglises anglicanes, orthodoxe, luthérienne, épiscopaliennne, vaudoise méthodiste et des représentants de la Communauté œcuménique de Taizé. Dans son homélie au cours de la cérémonie, le Pape s'est livré à une longue et fervente méditation sur la conversion de Saint Paul, pour en conclure à la nécessité d'une véritable métanoïa et par conséquent d'une prière persévérante pour l'Unité des chrétiens. Là est la seule voie pour retrouver l'Unité telle que le Christ l'avoue et telle que le Pape s'efforce de la définir une nouvelle fois : « L'unité à laquelle nous aspirons, en vue de laquelle nous travaillons et souffrons et surtout pour laquelle nous prions, adressant une humble supplique à la Très Sainte-Trinité, est l'unité parfaite, modelée sur l'exemple de la suprême unité divine, dans la distinction des Trois Personnes : Père, Fils et Esprit Saint. Elle est unité dans la foi, unité dans les sacrements, unité de magistère, unité de direction pastorale. Unité des esprits et des cœurs, mais aussi unité visible. Unité entre les chrétiens, mais aussi entre les Eglises et les communautés ecclésiales. L'unité la plus radicale et la plus profonde qui puisse nous être accordée dans l'opacité et au milieu des faiblesses de notre histoire.

Cette unité que nous avons définie ne saurait être confondue avec l'uniformité, avec le nivellement de l'individualité et de l'identité de chacune des légitimes traditions chrétiennes. L'unité que nous recherchons ne consiste pas dans l'identification d'une tradition avec une autre ; dans l'accommodement d'une tradition à l'autre. Elle est une tension vers la réalisation, par un don de Dieu, de la fidélité totale à tout son dessein, comme l'expriment les Evangiles, comme nous en parle la grande tradition ecclésiale, comme on le professe dans l'unique foi, dans la célébration des sacrements eux-mêmes, dans la communion avec tous les évêques établis pour paître le peuple de Dieu (cf. Actes 20, 28) et unis entre eux autour du Successeur de Pierre. Et tout ceci en plein respect des valeurs et des richesses de chaque tradition particulière et de chaque culture, conformément à l'enseignement du Concile Vatican II dans son Décret sur l'Œcuménisme (n. 4) dont nous célébrons le vingtième anniversaire de la promulgation. »

(Texte complet dans l'O.R.L.F. du 5 février 1985).

### L'ANNONCE D'UN SYNODE EXTRAORDINAIRE DES EVEQUES

A ROME, le 25 janvier, au terme de la célébration eucharistique à la basilique Saint-Paul-hors-les-Murs pour la clôture de la Semaine de l'Unité, le Pape a annoncé la convocation d'un Synode extraordinaire qui se tiendra du 25 novembre au 8 décembre 1985. A ces assises sont invités les Patriarches orientaux et les Présidents de toutes les Conférences épiscopales des cinq continents.

Dans l'intention de Jean-Paul II, cette importante décision est destinée à marquer le XXème anniversaire de la clôture du Concile Vatican II, à faire le point sur les fruits du Concile et à favoriser l'approfondissement et la constante insertion du Concile dans la vie de l'Eglise à la lumière également des nouvelles exigences.

Et plus précisément, comme le Pape le déclare lui-même : « J'attribue une importance toute particulière à cette Assemblée extraordinaire du Synode. Pour ce motif, j'ai voulu en donner publiquement la nouvelle aujourd'hui, dans cette Basilique où a retenti pour la première fois l'annonce du Concile Œcuménique de notre siècle. L'intention qui me guide se situe dans le sillage de celle de mes vénérés Prédecesseurs Jean XXIII et Paul VI : contribuer à ce « renouvellement de pensée, d'activité, de coutumes, et de force morale, et de joie et d'espérance qui a été le but même du Concile » (Insegnamenti di Paolo VI, III, 1965, p. 746).

Ce que les chrétiens peuvent souhaiter de mieux à ce sujet, c'est que, comme le Concile Vatican II a favorisé l'essor de l'œcuménisme et spécialement dans l'Eglise catholique, le Synode du vingtième anniversaire donne un nouvel élan au mouvement œcuménique qui en a bien besoin en ce moment : le Pape l'a reconnu lui-même dans son homélie de Saint-Paul-hors-les-Murs. (cf. texte complet dans l'annonce dans la D.C. n° 1891, p. 283).

### VEPRES ORTHODOXES A NOTRE-DAME DE PARIS

A PARIS, le 25 janvier, les vêpres orthodoxes ont été chantées à Notre-Dame de Paris, à l'occasion de la clôture de la Semaine de prières pour l'Unité des chrétiens. Comme on le sait, depuis quelques années, la cérémonie officielle de la Semaine de

l'unité pour la région parisienne est confiée à l'une des Communautés chrétiennes : orthodoxe, anglicane, catholique ou protestante. Plutôt que de participer à des « cérémonies mixtes », tous les chrétiens de la région parisienne s'efforcent d'entrer ensemble dans la prière de l'une des communautés réunies. Pour les vêpres orthodoxes, cette année, autour du cardinal Lustiger, de Mgr Pézeril et de Mgr Coloni, se trouvaient réunis Mgr Meletios, président du Comité interépiscopal orthodoxe ; le pasteur Jacques Rigaud, président du Conseil régional de l'Eglise réformée de France ; l'inspecteur ecclésiastique Edouard Kiener de l'Eglise luthérienne ; le révérend Martin Draper, recteur de l'Eglise anglicane. L'homélie a été prononcée par Mgr Jeremie, auxiliaire de Mgr Meletios.

Ce dernier devait rappeler les progrès accomplis par le mouvement œcuménique et les difficultés qui subsistent. Il voit l'avenir de l'œcuménisme dans un approfondissement de la vie en Christ : « Plus nous irons vers le Christ par les profondeurs du cœur, le cœur de l'Eglise et le nôtre, le cœur qui est la racine de la véritable intelligence, et plus nous serons proches les uns les autres. Saint Nicolas Cabasilas et Dostoïevski, lorsqu'ils parlent du salut par l'amour, ne sont pas loin de l'intuition fondamentale de Martin Luther. Saint François d'Assise, saint Séraphin de Sarov et saint Nectaire d'Egine ont la même manière de transfigurer le monde. Le premier témoin du Christ rencontré dans les camps par Soljénitsyne était Aliocha le baptiste. Sainte Thérèse de Lisieux, le staretz Silouane de l'Àthos et Karl Barth vieillissant ont connu la même espérance dans le même désespoir, « à la table des pécheurs » dit la première, « en enfer même » dit le second, dans « l'humanité de Dieu » dit le troisième. Saint Maximilien Kolbe, la Mère Marie Skobtsoff, le pasteur Dietrich Bonhoeffer ont porté le même témoignage - jusqu'à la mort - au cœur du démonisme nazi. Moltmann, le Père Varillon et Paul Evdokimov ont célébré semblablement le « Dieu crucifié ». Le véritable œcuménisme pourrait être celui d'une contemplation capable d'inspirer l'amour actif. Déjà des moines d'Europe occidentale, nouent des liens avec ceux du désert d'Egypte. Des liens semblables se noueront un jour avec les moines de l'Àthos, dont la foi est abrupte, mais accueillante... »

Ainsi Mgr Jérémie rejoint la préoccupation de ceux qui ont choisi le thème de la présente Semaine de l'Unité : « De la mort à la vie avec le Christ », thème qu'il a commenté

longuement dans une très belle méditation sur le mystère de la Pâque.

## LE DIMANCHE DE L'UNITE A TF 1

A MARSEILLE, le 27 janvier, « Orthodoxie », « Présence protestante » et « Le Jour du Seigneur » ont présenté une émission commune avec la participation de l'Eglise Arménienne Apostolique de Marseille. C'était l'occasion de faire connaissance avec les chrétiens des différentes Eglises de la Cité phocéenne. Dès 9 h 30, en direct de Marseille, était retransmise l'ouverture avec la chorale arménienne, suivie d'un reportage sur la rencontre œcuménique « Foi et Constitution » de Chantilly du 8 janvier 1985 dans un film du Père Nicolas Osoline, proposé par « Orthodoxie ».

Puis ce fut la présentation de « Dialogue », la radio des chrétiens de Marseille, dans un reportage proposé par « Présence Protestante » et « Le Jour du Seigneur » qui décrivait cette expérience œcuménique exigeante et la situait dans l'histoire chrétienne de la Cité phocéenne.

En 1982, quatre Eglises chrétiennes implantées à Marseille s'unissent par contrat pour fonder une radio qui soit la voix des chrétiens au service de la population de la métropole phocéenne. Animant cette radio sur une base d'égalité, orthodoxes, catholiques, protestants, arméniens, apostoliques vivent depuis deux ans un « brouillon d'Unité au quotidien ».

Après ce reportage, la célébration œcuménique eut lieu en l'église Notre-Dame de la Vieille-Major, l'ancienne cathédrale romane de Marseille, construite au début du XI<sup>ème</sup> siècle.

L'Assemblée était celle des deux cents bénévoles de la Radio œcuménique « Dialogue » avec leurs familles. La prière était animée par les représentants des quatre Eglises, en présence de Mgr Louis Dufaux, administrateur du diocèse de Marseille, Mgr Hagop Vartanian, évêque des Arméniens Apostoliques de Marseille, M. le pasteur Guy Froment, président du Consistoire de l'Eglise Réformée de Marseille. Les chants étaient animés par la chorale « Sahak-Mesrop », dirigée par M. Yilmazian. C'est le P. Cyrille Argenti, de l'Eglise Grecque Orthodoxe qui prononça l'homélie.

## LA SEMAINE DE PRIERES POUR L'UNITE A ATHENES

A ATHENES, pour la Semaine de l'Unité, le comité de la « Commission œcuménique » de l'archidiocèse catholique avait préparé cette année un programme très riche de réunions de jeunes, de rencontres fraternelles de prière, de dialogue et de réflexion, soit dans des salles publiques, soit dans des églises, pour chaque jour de la Semaine. Mais la question reste toujours - et elle fut posée au Centre culturel au soir du 24 janvier - de savoir s'il existe réellement une possibilité de dialogue ou d'activité œcuménique en Grèce, malgré la réticence de la hiérarchie orthodoxe du pays qui refuse de participer officiellement à toute rencontre multiconfession-



1985 : l'Année Internationale de la Jeunesse (A.I.J.) a pour thème : « Participation, développement et paix ».

nelle durant la Semaine de l'Unité. Le P. Augustin Roussos a. a. qui nous a envoyé le compte rendu des manifestations quotidiennes de la Semaine mentionne également la célébration œcuménique du 26 janvier, organisée par la Fraternité d'Œcuménisme spirituel qu'il anime : « L'Assemblée qui réunissait catholiques et orthodoxes, a tout d'abord participé avec ferveur à l'Eucharistie, célébrée à l'église Sainte Thérèse de Lisieux. Après la messe, tout le monde s'est rendu à la salle des conférences. Une salutation a été adressée tout de suite aux auditeurs par le vice-président de la Fraternité. Après quoi, l'aumônier a présenté au public le conférencier de la soirée, le théologien M. Jean Droulias, professeur à l'Ecole Normale d'Athènes. Son discours a été un témoignage personnel sur les impressions et les expériences œcuméniques qu'il a eues pendant sa vie. Notons que M. Droulias, orthodoxe, a fait des études à Louvain en Belgique et qu'il a été le fils spirituel de Dom Lambert Bauduin et du P. Dumont. Il a su faire vibrer les âmes de ses auditeurs en créant une atmosphère de paix et de fraternité... La Fraternité continue ses célébrations hebdomadaires et ses réunions mensuelles. Aussi a-t-elle édité, comme chaque année, cinq mille livrets œcuméniques et la conférence donnée l'année dernière par l'archiprêtre orthodoxe, le P. Emmanuel Skiniotakis ».



**F E V R I E R**

**GUNNAR STAALSETT,  
NOUVEAU  
SECRETARE GENERAL  
DE LA F.L.M.**

A GENEVE, le 1er février, le théologien norvégien Gunnar Staalsett a été élu Secrétaire Général de la Fédération Luthérienne Mondiale (F.L.M.) par le Comité Exécutif de la F.L.M. Son prédécesseur, le pasteur Carl Mau, quittera Genève en automne prochain pour les Etats-Unis (où il est pasteur de l'Eglise Luthérienne américaine) après onze années d'activité, c'est ce qu'annonce un communiqué de la F.L.M. dont le siège est à Genève.

Gunnar Staalsett est Secrétaire Génér-

ral de la Société Biblique norvégienne depuis 1982. Il assume de multiples fonctions honorifiques sur le plan national comme sur le plan international. Il est membre du Comité central et du Comité exécutif du Conseil Œcuménique des Eglises et fait partie du Comité parlementaire norvégien, chargé de décerner le prix Nobel de la Paix.

Le nouveau Secrétaire Général a déclaré au Comité Exécutif que la Fédération Luthérienne Mondiale avait été « son premier amour » et qu'il allait désormais s'y consacrer entièrement. Gunnar Staalsett voit dans la F.L.M. davantage une plate-forme ouverte aux développements œcuméniques qu'« un espace clos, réservé aux débats entre luthériens ».

Qualifiant la Fédération Luthérienne Mondiale de « partie essentielle du mouvement œcuménique », il juge nécessaire de resserrer les liens entre la F.L.M. et la vie des Eglises et de leurs paroisses. Un mouvement d'Eglise qui ne serait pas soutenu par les paroisses court, selon lui, le danger de devenir une « bureaucratie internationale ».

La F.L.M. compte 99 Eglises membres réparties dans 82 pays, soit, plus de 55 millions de luthériens.

**LES DEBUTS DU DIALOGUE  
PROTESTANT - ORTHODOXE  
EN SUISSE**

A LAUSANNE, le 1er février, Mgr Damaskinos Papandreou, métropolite de Suisse et exarque d'Europe, et le pasteur Jean-Pierre Jornod, président du Conseil de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse, ont ouvert les travaux d'une commission de dialogue entre les Eglises protestantes et les Eglises orthodoxes en Suisse. Deux personnalités présideront ensemble cette commission : le révérend archimandrite Basile Karayannis (Chambésy) et le professeur Eric Bryner, théologien de Zurich. Premier point de l'ordre du jour : les mariages mixtes entre protestants et orthodoxes.

**UNE « PREMIERE »  
ŒCUMENIQUE  
DANS LES HAUTS-DE-SEINE**

A NANTERRE, le 5 février, l'évêque Mgr François Favreau et les pasteurs luthériens et réformés des Hauts-de-

Seine, se sont rencontrés pour une matinée d'échanges et de travail dans les locaux de l'évêché.

Après un temps de présentation et d'informations mutuelles, les participants ont pu aborder notamment les points suivants : le dialogue œcuménique, s'il devient de plus en plus concret et quotidien, n'entre-t-il pas dans une phase d'essoufflement ? Comment maintenir simultanément l'identité de chaque Eglise, l'élan missionnaire et le souci d'actions communes ? Comment interpréter certaines prises de position récentes de la hiérarchie catholique, parfois douloureusement ressenties dans les Eglises issues de la Réforme ?

Très appréciée de tous, cette rencontre franche et détendue, dont toute logomachie théologique et tout protocole étaient exclus, a permis une meilleure connaissance interpersonnelle et une réflexion commune sur les problèmes concrets des Eglises dans les Hauts-de-Seine.

Elle s'est achevée par un temps de prière centré sur l'épître aux Ephésiens, 2, 4-7.

**LE NOUVEAU SECRETARE  
GENERAL DU C.O.E.  
POUR UNE PARTICIPATION  
ACCURUE  
DE L'EGLISE CATHOLIQUE**

A GENEVE, le 8 février, à l'issue de la session du Comité exécutif du C.O.E., le pasteur Emilio Castro a donné sa première conférence de presse en compagnie du président du Comité central Heinz Joachim Held. L'essentiel de son propos a été de déclarer qu'il s'attacherait à intensifier le partage et la collaboration avec l'Eglise catholique.

Le secrétaire général du C.O.E. a indiqué qu'au cours de cette session les Eglises orthodoxes et protestantes avaient commencé à évaluer les réalisations du Concile du Vatican II en 20 ans, et que cette analyse se poursuivrait à Buenos Aires dans cinq mois, à l'occasion de la réunion du Comité central, invité par le Président Raúl Alfonsín. Il a rappelé les différents niveaux de collaboration entre le C.O.E. et l'Eglise catholique romaine : Foi et Constitution, Commission de mission et d'évangélisation - une sœur catholique y travaille pour faciliter l'information réciproque - groupe de travail mixte, etc... Sans cacher les différences et les difficultés, il



*Au pavillon de l'œcuménisme à Lourdes, l'été dernier, la visite d'un prêtre et d'une religieuse orthodoxes grecs de la Communauté de Limia. Le pavillon de l'œcuménisme, inauguré l'an dernier, sera ouvert cette année du 22 avril au 30 mai et du 1er juillet au 15 septembre, chaque jour (sauf le lundi matin) de 9 h 30 à 11 h 15 et de 15 h à 18 h 30. Le pavillon se trouve entre celui des Missions et la salle Notre-Dame.*

s'est dit résolu à étendre le dialogue et la collaboration à tous les niveaux :

- aucun accord n'a de sens s'il n'est soutenu par la prière des paroisses ; il s'agit donc de multiplier les contacts à la base et à différents niveaux ;
- le C.O.E. va stimuler le processus de participation des Eglises catholiques dans les Conseils nationaux et régionaux d'Eglise ;
- partant de la conviction qu'aucune structure ne peut remplacer les contacts personnels, il espère augmenter la participation des catholiques au mouvement œcuménique en les invitant de plus en plus aux réunions comme s'ils étaient membres du COE.

Emilio Castro s'est également exprimé sur les voyages du Pape en Amérique latine, soulignant que les Indiens avaient entendu le Pape affirmer : « Vous avez droit à la terre ».

### OSCAR CULLMANN PROPOSE UNE FEDERATION DES EGLISES CHRETIENNES

A PARIS, le 11 février, Oscar Cullmann, théologien protestant, a fait une communication à l'Académie intitulée : « L'œcuménisme : de l'unité dans la diversité » dans laquelle il a déclaré que les Eglises chrétiennes parviendront à l'unité, non par la fusion, mais par la Fédération.

Pour cet universitaire de 82 ans, ancien professeur à la Sorbonne et membre de l'Institut, l'unité des chrétiens peut se faire dans la diversité et non dans l'uniformité, dans la fédération et non dans la fusion. « Ce que je préconise comme objectif non pas provisoire, mais définitif, c'est une unité solidement structurée dans laquelle chaque Eglise conserve ses éléments précieux et inaliénables et sa structure propre. C'est à défaut d'un meilleur terme que je l'appellerai fédération », déclare-t-il.

Sur le plan pratique, M. Cullmann estime que « pour être viable, la fédération a besoin d'une superstructure compatible avec la sauvegarde des structures particulières des Eglises dont elle se compose », « un conseil vraiment œcuménique réunissant toutes les Eglises ».

### LE SYNODE GENERAL DE L'EGLISE ANGLICANE

A LONDRES, du 12 au 15 février, s'est réuni le Synode général de l'Eglise anglicane qui a approuvé deux textes œcuméniques de grande importance : le BEM et le rapport final de l'ARCIC. Ce dernier a fait l'objet d'un débat sur la question de l'autorité dans l'Eglise et de la primauté du Pape.

A la suite de la discussion, le Rapport Final de l'ARCIC I fut mis aux votes,

réparti sur plusieurs motions. L'une affirmait que la Déclaration de Windsor sur l'eucharistie et son Elucidation étaient « conformes en substance à la foi de l'Eglise d'Angleterre ». La seconde que la Déclaration de Cantorbéry sur le ministère et l'ordination, et son Elucidation, l'étaient aussi, en ajoutant que la Déclaration « fournit une base solide pour aller vers la réconciliation des ministères de nos deux Communions ». La troisième estime qu'il y a « une convergence suffisante sur la nature de l'autorité dans l'Eglise pour que nos deux Communions poursuivent ensemble l'exploration des structures d'autorité et d'exercice de la collégialité et de la primauté dans l'Eglise ».

Le vote d'ensemble a donné : 238 voix pour, 38 contre, et 25 abstentions. Relevons, en outre, que le Synode a affirmé que le Rapport Final de l'ARCIC offrait une base suffisante pour entreprendre des pas concrets en vue de la réconciliation des deux Eglises. Il a aussi invité le Comité permanent et la Chambre des évêques à envisager la manière d'aider l'Eglise d'Angleterre à étudier les questions que lui pose le Rapport Final sur sa façon d'exercer et de comprendre l'autorité. Il a prié, enfin, le Conseil consultatif anglican de penser comment il pourrait aider la Communion anglicane à réfléchir sur ce que le document dit de la collégialité et de la primauté.

Ce vote du Synode général sur le Rapport Final de l'ARCIC I n'est qu'une étape importante du processus d'examen auquel il est soumis en Angleterre. Il devra maintenant aller dans chaque diocèse, puis si l'issue des débats dans les diocèses se montre positive revenir devant le Synode général. Chacune des autres Eglises de la Communion anglicane devrait ainsi exprimer son avis sur ce document, et l'invitation faite au Conseil consultatif anglican de stimuler une réflexion commune de l'ensemble de la Communion anglicane sur la collégialité et la primauté devrait préparer l'examen du rapport par la Conférence de Lambeth de 1988.

Mis à l'ordre du jour en raison des remous suscités par les déclarations de l'évêque de Durham, le Rév. David Jenkins (A.R.M. n° 15), à propos de la naissance virginale du Christ et de la résurrection, la discussion sur la nature de la foi a été l'occasion pour l'Eglise d'Angleterre d'appliquer sa tradition de tolérance. Elle a aussi montré à quel point les avis divergeaient sur l'opportunité d'entretenir un tel débat qui n'est pas nouveau dans l'Eglise d'Angleterre.

L'archevêque de Cantorbéry, le Dr Runcie, dans un discours équilibré, a souligné que le rôle de gardien de la tradition qui incombe à l'évêque lui impose une certaine réserve; mais l'évêque doit aussi être l'interprète de cette tradition. Pour le Dr Runcie, une Eglise vigoureuse a besoin de dirigeants qui allient le conservatisme et l'audace: des bergers qui ne protègent pas seulement des loups mais conduisent le troupeau vers de nouveaux pâturages.

### RENCONTRE ŒCUMENIQUE DE PRETRES ET DE PASTEURS A NOUMEA

A NOUMEA (Nouvelle Calédonie), du 12 au 15 février, les prêtres du diocèse se sont réunis pour leur Assemblée annuelle. Des pasteurs protestants invités y assistèrent également.

Un climat très fraternel d'écoute et de partage a présidé aux débats. Deux sujets étaient à l'ordre du jour: la mise au point d'un directoire pastoral sur le mariage, élaboré depuis longtemps déjà, et une réflexion où chacun a pu exprimer ses sentiments et ses réactions de foi face aux événements, ainsi que les souffrances et les espérances des diverses communautés chrétiennes.

Plusieurs pasteurs des Eglises autonome et évangélique libre, invités par l'Assemblée, ont aussi présenté leur expérience et leur point de vue.

Tous ont souhaité la poursuite de cette réflexion œcuménique et d'une prière commune.

L'Assemblée des prêtres a attiré l'attention des chrétiens sur la lettre de Carême de l'évêque et souhaité que son appel soit entendu et mis en œuvre.

### REUNION A CHYPRE DES RESPONSABLES CHRETIENS DU MOYEN-ORIENT

A CHYPRE, les 12 et 13 février, se sont réunis pour la première fois, les patriarches et les responsables des Eglises du Moyen-Orient. Les chefs des Eglises orientales, orthodoxes et catholiques, ont étudié ensemble comment intensifier les échanges fraternels et défricher de nouveaux chemins de rencontre interconfessionnelle. Jean-Paul II s'est associé à cette rencontre de Nicosie, à

travers un message transmis par le cardinal Willebrands, président du Secrétariat pour l'unité des chrétiens. Dans ce document, on lit notamment:

« Un tel rassemblement, unique sans doute jusqu'à ce jour dans l'histoire de vos Eglises, exprime certes l'unité qui existe déjà entre les chrétiens du Moyen-Orient, et qui veut être un témoignage d'amour au service de tous les hommes, mais il est aussi un des signes de l'action de l'Esprit-Saint parmi les siens, leur faisant prendre une nouvelle conscience de l'urgence de parvenir à une complète unité ».

Les patriarches et les responsables des Eglises de cette région du monde avaient retenu comme thème de leur rencontre une expression de saint Pierre « Pour une vivante espérance ». Jean-Paul II souligne combien elle indique la voie pour répondre « aux aspirations aussi bien de toutes les Eglises sur le chemin de l'unité que de tous les hommes sur le chemin de la justice et de la paix ».

Le Pape encourage les destinataires de son message à progresser dans la charité divine: « Vous ne décevrez pas l'attente des chrétiens du Moyen-Orient, car votre rassemblement sera une nouvelle étape pour le développement de la collaboration et du témoignage toujours plus nécessaires entre les chrétiens ».

L'unité dans une même profession de la foi apostolique peut se retrouver de différentes manières: « Je souhaite, affirme le Pape, que, dans une atmosphère grandissante de confiance et de loyauté, vos Eglises puissent développer une collaboration encore plus féconde dans le service pastoral auprès des enfants et des jeunes dans le cadre de la formation chrétienne et des mouvements de jeunesse, auprès des familles fondées sur un mariage mixte, auprès des malades et de tous ceux qui sont dans le besoin, et dans le vaste domaine de l'éducation et de la culture. »

Dans la situation de souffrance et de conflit qui affecte leurs pays, mais fortifiés par cette charité qui les unit « de plus en plus », les chrétiens du Moyen-Orient sont appelés par Jean-Paul II à exercer un rôle particulier: « Etre les responsables de l'espérance qui nous vient du Christ ressuscité et donner le témoignage d'une communauté unie, désireuse de dépasser les oppositions créées par la guerre ou par le manque de confiance réciproque. Ils pourront ainsi œuvrer toujours davantage avec tous les croyants pour le service des valeurs inestimables

de la paix, de la justice et du bien commun. »

(Texte du message papal et texte du Message pastoral des patriarches et chefs d'Eglises du Moyen-Orient dans la D.C. n° 1895, pp. 474 et 503-504).

### DECLARATIONS DU PASTEUR EMILIO CASTRO DEVANT LES MEMBRES DE L'A.P.I.R.

A PARIS, le 21 février, l'Association Professionnelle des Informateurs Religieux (A.P.I.R.) accueillait le pasteur Emilio Castro, le nouveau Secrétaire Général du C.O.E. pour un déjeuner de presse.

« L'Unité des Eglises n'est pas un but en soi mais doit être recherchée pour un meilleur service du monde. Unité et mission vont de pair, ce qui implique tensions mais aussi richesses. Car l'œcuménisme aujourd'hui n'est pas celui de la tasse de thé diplomatique, il est une bagarre continue », a déclaré le pasteur Emilio Castro.

La recherche de l'unité se situe à plusieurs niveaux, a-t-il ajouté: au niveau doctrinal (ce qui est doctrinalement commun aux Eglises, au-delà des divisions); au niveau de la solidarité chrétienne; au niveau du témoignage, l'unité étant considérée comme symbole de l'unité de toute l'humanité.

En ce qui concerne les priorités actuelles du Conseil Œcuménique, Emilio Castro en a énuméré quatre:

- une plus grande participation des femmes à la vie des Eglises et de la société - la définition d'une spiritualité pour aujourd'hui - la recherche de la paix dans la justice et la protection de la création - les rapports entre la foi évangélique et la culture. Quant au C.O.E., ils se considèrent comme « serviteur du mouvement œcuménique ».

A une question sur la Théologie de la Libération, le pasteur Castro a rappelé que le mouvement œcuménique se devait d'être pluraliste, à l'intérieur de quelques affirmations fondamentales telles que la trinité, Jésus-Christ confessé comme Dieu et sauveur, l'autorité de l'Écriture. Il considère donc que les « théologiens de la libération » sont des « fils fidèles de l'Eglise catholique ou des Eglises protestantes ».

Certes, l'utilisation de l'instrument d'analyse marxiste pose un certain nombre de problèmes, mais l'essentiel du combat de ces théologiens est de se tenir « à côté des pauvres pour les aider à transformer leur situation d'oppression ». Et, lorsque le Pape défend le droit à la terre des indiens, il se comporte « comme un véritable théologien de la libération » a-t-il précisé.

Comment concevez-vous « l'information religieuse » lui a demandé un journaliste. « Pour moi, a répondu le pasteur méthodiste uruguayen, la véritable information religieuse est celle qui consiste à donner un commentaire spirituel et théologique des événements quotidiens ; elle ne devrait pas être une rubrique séparée. L'idéal serait d'arriver à parler de la foi aussi naturellement que l'on parle du football. . . »

●

**CRITIQUE D'UN LIVRE  
DE H. FRIES  
ET DE K. RAHNER  
DANS  
L'OSSERVATORE ROMANO**

A ROME, le 25 février, l'Osservatore Romano a publié en première page un article du théologien français Daniel Ols, critiquant un livre de 1983 de Heinrich Fries et Karl Rahner intitulé : « L'unification des Eglises - une possibilité réelle » (Einigung der kirchen - reale moeglichkeit). Le père Ols - qui enseigne la mariologie à l'Université dominicaine Angelicum de Rome - accuse les deux célèbres théologiens allemands de prôner un « véritable renversement de la foi catholique ». Leur ouvrage, dit-il, « est tissé de graves erreurs, porteuses d'illusions dangereuses ».

Il reproche à Fries et à Rahner (mort en 1984) de déclarer que « dans la situation actuelle des esprits », leur vision de l'union des Eglises est la seule réellement possible. Pour le théologien dominicain, faire dépendre l'évolution des Eglises de la « situation actuelle », c'est soumettre la parole de Dieu « à la sagesse de ce monde et au pouvoir du démon », père du mal et des « idéologies erronées » professées par les hommes.

Le père Ols critique « le zèle œcuménique immodéré » de Fries et de Rahner, pour qui « l'union des Eglises est la valeur suprême » et « doit se faire » : aussi, tout ce qui apparaîtrait comme inacceptable pour telle ou telle Eglise, ne serait pas considéré comme partie intégrante du « dépôt de la foi ».

« L'union des Eglises est un devoir et un espoir, déclare le théologien, mais il n'est écrit nulle part qu'elle doit être réalisée à n'importe quel prix. D'autre part, l'Eglise n'a pas de pouvoir discrétionnaire sur le dépôt de la foi. C'est un trésor qui lui a été confié, mais dont elle n'est pas maîtresse ». Examinant en détail les thèses du livre, le penseur dominicain dénonce « l'illusion dangereuse » selon laquelle les différentes Eglises s'accorderaient sur l'essentiel et s'opposeraient sur « l'accessoire ». Les « nouveaux » dogmes, explique-t-il, proclamés par l'Eglise catholique au cours des siècles, ne sont pas des « ajouts extérieurs », mais des explications de la foi originelle. « Personne, ni le Pape ni le Concile, n'a le droit d'ajouter un iota au dépôt de la foi ».

Fries et Rahner, relève-t-il, ne demandent pas que l'Eglise catholique renonce à ses dogmes, mais qu'elle tolère, comme elle le fait à l'égard de certains de ses propres fidèles, que d'autres Eglises chrétiennes n'y adhèrent pas.

●

**A L'INSTITUT ŒCUMENIQUE  
DE BOSSEY :  
« LA FOI ET L'OBEISSANCE  
CHRETIENNES AUJOURD'HUI**

A BOSSEY (Genève), le 27 février, a eu lieu la cérémonie solennelle de clôture du 33ème semestre du Cycle universitaire d'études œcuméniques dont le thème central a été « La foi et l'obéissance chrétiennes aujourd'hui ».

Au cours de cette cérémonie, le pasteur Emilio Castro, secrétaire général du C.O.E., le professeur Bernard Morel, doyen de la Faculté de théologie protestante de Genève et le professeur Adriaan Geense, directeur de l'Institut œcuménique de Bossey, ont pris la parole. Les trois orateurs ont évoqué l'importance d'une rencontre en profondeur des confessions et des cultures aujourd'hui, ainsi que la nécessité de toujours garder à l'esprit la flamme et la passion pour l'unité visible des chrétiens, pour laquelle le Christ a prié afin que le monde croie. Le pasteur Emilio Castro a exhorté les 59 participants à ce séminaire à devenir les ambassadeurs d'une vision œcuménique même si cela doit signifier souffrances et peines.

Le 34ème semestre du Cycle universitaire d'études œcuméniques commencera en octobre et il aura pour thème « Evangile et culture ».

**UN JESUITE,  
DOCTEUR DE LA FACULTE  
DE THEOLOGIE PROTESTANTE**

A GENEVE, la Faculté de Théologie protestante de l'Université a décerné le titre de docteur à un jésuite, le père Jean-Blaise Fellay, pour sa thèse consacrée aux traductions du Nouveau Testament réalisées par Théodore de Bèze.



*Dans de nombreux pays, on célèbre la mémoire de Dietrich Bonhoeffer, théologien, politicien et promoteur de l'Eglise confessante, qui a été pendu le 9 avril 1945 au camp de concentration nazi de Flossenbürg, sur ordre exprès d'Adolf Hitler : Bonhoeffer avait participé à la conjuration qui visait à assassiner Hitler le 20 juillet 1944.*

*Pour le 40ème anniversaire du martyre de Bonhoeffer, la Fédération des Eglises évangéliques (luthérienne et unie) de la République démocratique allemande (R.D.A.) a organisé, en coopération avec le Comité Bonhoeffer en R.D.A., une cérémonie commémorative au cimetière de Berlin, à laquelle a pris la parole l'évêque luthérien de Saxe Johannes Hempel, président de la Conférence des responsables d'Eglises évangéliques de la R.D.A., et un des présidents du Conseil œcuménique des Eglises (C.O.E.).*

*Il a souligné que Bonhoeffer, « avec une prémonition prophétique, et avec une audace incroyable, a non seulement prévu, mais encore approfondi et pratiqué dans sa vie » les questions théologiques essentielles de l'époque contemporaine. Pour lui, a-t-il ajouté, le théologien allemand, qui a été très actif dans le mouvement œcuménique, « est une espèce de père de l'Eglise de notre temps ».*

Les catholiques qui ont obtenu des doctorats en théologie protestante sont très peu nombreux en Suisse : pour l'Université de Genève, le père J.-B. Fellay est le deuxième. Il est l'un des grands spécialistes de Théodore de Bèze et sa thèse est un document important dans la recherche de l'histoire protestante du 16ème siècle.

### LA RECEPTION DU BEM : NEUF REACTIONS OFFICIELLES POSITIVES

A GENEVE, en février, la Commission de Foi et Constitution du Conseil œcuménique des Eglises (C.O.E.) a indiqué que les premières réactions officielles au Texte de convergence sur le baptême, l'eucharistie et le ministère (BEM) de 1982 sont « en général positives ».

Dans leur rapport, le directeur de la Commission de Foi et Constitution, Günther Gassmann et le frère Max Thurian de Taizé (qui collabore avec la commission pour la réception du BEM) déclarent que « de larges sections du document sont acceptées et que la critique de certaines perspectives est formulée, le plus souvent, d'une manière constructive qui veut être une aide ».

Les réponses officielles devront être adressées d'ici la fin 1985. Jusqu'ici, neuf réactions officielles sont parvenues : de l'Eglise presbytérienne du Rwanda, de l'Eglise luthérienne d'Amérique, du Conseil des baptistes-chrétiens évangéliques de l'URSS, de l'Eglise (anglicane) de Mélanésie, de l'Union baptiste d'Ecosse, des Eglises baptistes du Pays de Galles, de l'Eglise presbytérienne du Cameroun, de l'Eglise évangélique (unie) de Berlin-Brandenburg, et de l'Eglise (anglicane) d'Irlande. Malgré les augures qui précisaient qu'un tel texte théologique ne pouvait plus intéresser le peuple chrétien, le BEM est étudié actuellement dans des milliers de paroisses, groupes œcuméniques, séminaires et facultés de théologie, groupes de femmes, de jeunes et d'étudiants, ainsi que par des commissions et organes de décision dans les Eglises.

Un nombre considérable de réactions sont déjà parvenues à Genève sous forme de lettres, de rapports de groupes paroissiaux ou œcuméniques, d'articles de théologiens, de conférences diverses. Et cela du monde entier. Une des premières lettres venait d'une Eglise réformée de Corée

qui avait publié une traduction dans la langue du pays et distribué le texte à tous les pasteurs et catéchistes pour les aider dans leur enseignement de la foi.

La Commission a demandé aux représentants de toutes les traditions chrétiennes dans le monde d'indiquer s'ils reconnaissent dans le BEM la « foi de l'Eglise à travers les siècles », et de quelles façons il influencera le dialogue théologique, la liturgie, l'enseignement et d'autres domaines de la vie d'Eglise.

Le Texte de Lima a été traduit et publié en 25 langues (anglais, français, allemand, russe, italien, espagnol (castillan), catalan, néerlandais, norvégien, suédois, finlandais, danois, grec, roumain, portugais, brésilien, tchèque, polonais, coréen, malayalam, hindi, malgache, islandais, arabe, chinois. Sont en préparation : le japonais, l'indonésien, le thai, le swahili. En tout le tirage a dépassé 300 000 exemplaires.

### INAUGURATION DE LA BANQUE ALIMENTAIRE EN REGION PARISIENNE

A ARCUEIL, fin février, la première banque alimentaire de France (et d'Europe), centre de stockage et de distribution de surplus alimentaires, a été officiellement inaugurée en région parisienne, où elle est opérationnelle depuis décembre dernier.

Depuis cette date, les bénévoles ont récolté quelque 213 tonnes d'aliments non périssables et en ont déjà distribué 120 tonnes aux associations, grandes et petites, qui distribuent des repas gratuits à ceux qui en ont besoin. Les stocks proviennent des entreprises (producteurs et distributeurs), des régions françaises par l'intermédiaire des préfetures et des particuliers.

Créée à l'initiative de bénévoles et de représentants des grandes associations caritatives en France - l'Armée du Salut, Emmaüs, le Secours Catholique, etc - cette banque est installée dans un local fourni par l'évêché de Créteil à Arcueil. Tout le matériel a été donné par des particuliers. Des bénévoles se chargent du stockage et de la distribution. Pour M. Bernard Dandrel, président de la Banque Alimentaire, cette action doit être poursuivie à tous les niveaux car « grands sont les besoins alimentaires et grands sont les excédents ali-

mentaires dans notre monde développé ».

### DEUX CENT MILLE FRANÇAIS ONT SIGNE LE MANIFESTE DE L'A.C.A.T.

A PARIS, le 28 février, l'ACAT a fait savoir que près de 200 000 Français, parmi lesquels de nombreuses personnalités de tous bords politiques ou idéologiques, ont signé cet engagement proposé par l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture :

« J'affirme que la torture est inacceptable en toutes circonstances et j'agirai selon mes moyens pour qu'elle ne soit plus pratiquée. »

Ces 200 000 signatures sont un signe d'espérance alors que de récentes déclarations laissaient entendre que la torture pourrait, dans certains cas exceptionnels, être justifiée.

L'ACAT soutient qu'aucun idéal politique, patriotisme ou nationalisme ne peut justifier une telle pratique. Humanisme et christianisme se rejoignent pour affirmer que la personne humaine est première et demeure sujet de droits inaliénables face à sa « raison ». Le sens du devoir ne va pas jusqu'à l'obligation d'exécuter sans esprit critique les ordres d'un chef sous prétexte que ce sont des ordres.

C'est d'ailleurs ce qu'affirment de nombreux textes législatifs internationaux et nationaux, depuis la Déclaration universelle des droits de l'homme :

« Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants » (article V).

Jusqu'au règlement de discipline générale dans les armées :

« Le subordonné ne doit pas exécuter un ordre prescrivant d'accomplir un acte manifestement illégal ou contraire aux règles du droit international applicable dans les conflits armés et aux conventions internationales régulièrement ratifiées ou approuvées » (décrets n°s 75-675 et 82-578, article VIII).

L'ACAT rappelle qu'aujourd'hui la moitié des pays du monde pratiquent la torture. Elle appelle les Français à se mobiliser pour abolir la torture là où elle existe et veiller à ne pas laisser croître dans notre pays un climat favorable à sa réhabilitation.



*Dietrich Bonhoeffer (à dr.) et Jean Lasserre. C'est aux Etats-Unis que Bonhoeffer avait rencontré pour la première fois un pacifiste chrétien de son âge, le Français Jean Lasserre. Il se trouva confronté à la notion d'obéissance au commandement de paix, jusqu'alors inconnue pour lui. Selon son biographe Eberhard Bethge, cette rencontre fut à l'origine de son ouvrage sur l'obéissance chrétienne (« Nachfolge » - en français « Le prix de la grâce »).*

## MARS

### **POURQUOI COMMEMORER LA REVOCATION DE L'EDIT DE NANTES : JEAN BAUBEROT REpond...**

A PARIS, le 1er mars, au cours d'une réunion d'information au Siège de la Fédération protestante de France, Jean Baubérot, directeur d'Etudes à l'Ecole pratique des Hautes-Ecoles et co-responsable du colloque national, qui se tiendra à Paris les 12-13 octobre sur le thème « Protestantisme et Liberté », a expliqué l'intérêt et l'importance d'un tel anniversaire, et d'une telle commémoration.

La Révocation « est un acte de l'histoire de France et la société globale aurait de toute façon célébré l'événement », a précisé J. Baubérot. La question est plutôt de savoir si le protestantisme saura faire entendre sa voix parmi les autres et surtout, si ce qu'il a à dire est intéressant pour les autres.

En dehors des manifestations d'ordre historique (colloques, expositions, etc) qui, sans conteste, feront avancer la

science historique relative à la Révocation, la question pour les protestants est celle de sa caractéristique propre. Le Protestantisme est confronté à trois caractères qu'il est le seul à posséder : être une confession chrétienne spécifique ; être co-auteur de la laïcité en France ; être une minorité religieuse.

En tant que confession chrétienne, il doit faire face à un double devoir :

1) que la commémoration ne serve pas de prétexte à une manifestation d'anti-religion et d'anti-christianisme (toutes les religions sont intolérantes) et en l'occurrence, d'anti-catholicisme. Le catholicisme de 1985 n'est pas celui de 1685 et la crainte des protestants aujourd'hui ce n'est pas la persécution, mais sans doute l'indifférence.

2) que la crainte d'un anti-catholicisme primaire l'empêche d'affirmer son identité et de rappeler que les différences peuvent être aussi enrichissantes que les ressemblances.

Comme co-auteur de laïcité en France, le protestantisme français aujourd'hui, face à la crise qui a éclaté ces derniers mois, a pour tâche de contribuer au maintien d'une laïcité ouverte, garante du pluralisme.

Enfin, comme minorité religieuse, le protestantisme se doit d'assumer un rôle de minorité-carrefour, porteuse d'une religion non cléricale. Il est vrai qu'il existe une réserve protestante. Par crainte du culte de la personnalité, les protestants hésitent à se mettre en avant. Mais cette réserve s'explique peut-être par des motifs moins nobles : la peur d'affronter les médias parce que l'on n'est pas toujours sûr d'avoir quelque chose à dire.

Il faut savoir qu'aujourd'hui les trois-quarts des mariages de protestants se célèbrent avec des non protestants, ce qui représente à la fois une chance - une vitalité renforcée par renouvellement - et un risque, celui de la disparition pure et simple de la minorité protestante. Le protestantisme doit mettre en œuvre une stratégie de minorité religieuse, notamment à l'égard de ceux qu'on appelle les sympathisants.

Les commémorations ne sont pas une fin en elles-mêmes. Elles sont un moment privilégié pour rendre visibles les liens entre le protestantisme et les autres communautés religieuses, pour faire en sorte que ce soit un peu l'année du protestantisme et surtout pour imaginer ce qui pourra se faire après le temps des festivités ».

### **LE MUSEE OBERLIN (ALSACE) ET L'ECOLE BIBLIQUE DE JERUSALEM, LAUREATS DU PRIX MARC BOEGNER**

A STRASBOURG, le 1er mars, le Conseil de la Fondation Pasteur Marc Boegner s'est réuni sous la présidence du Professeur O. Cullmann de l'Institut. Cette Fondation, créée en 1975, a pour objet de reconnaître et d'encourager des œuvres et des personnes travaillant dans l'esprit à la fois évangélique et œcuménique qui était celui de Marc Boegner.

Le Conseil a attribué deux prix à l'Ecole biblique et archéologique de Jérusalem pour le développement de sa bibliothèque et au Musée Oberlin à Walderbach (Bas-Rhin) qui entretient le souvenir du célèbre pasteur, pédagogue et pionnier social que fut au Ban de la Roche Jean-Frédéric Oberlin (1740-1826).

### **L'ŒCUMENISME A LA CONFERENCE DES EVEQUES SUISSES A ROME**

A ROME, du 4 au 6 mars, les évêques suisses tenaient leur 187ème Conférence plénière, sur leur demande, afin de pouvoir poursuivre avec Jean-Paul II, l'échange amorcé lors de la visite du Pape en Suisse, en juin 1984.

Lors d'un entretien de 3 heures avec le Pape, fut abordé le problème du dialogue œcuménique. Selon le journal « La Croix » (13 mars), Mgr Mamie, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a souhaité « aller plus loin sur ce chemin », (amorcé en juin, par la prière commune de Jean-Paul II et des représentants de la Fédération des Eglises protestantes et la Communauté de travail des Eglises chrétiennes en Suisse), ajoutant qu'« il faudra trouver une solution suisse ».

### **A NOUMEA : DECLARATION ŒCUMENIQUE DES RESPONSABLES DES COMMUNAUTES CHRETIENNES**

A NOUMEA, le 6 mars, Monseigneur Michel Calvet, archevêque de Nouméa, M. le pasteur Jacques Ajapunhia, président de l'Eglise Evangélique et

M. le pasteur Watre Hanye, vice-président de l'Eglise Evangélique Libre ont publié la déclaration commune suivante : « Depuis notre appel à la réflexion et à la prière du 25 octobre 1984, le climat politique et social de notre pays s'est gravement détérioré. Des événements tragiques se sont produits, dont les conséquences ont engendré la situation actuelle. Un climat de peur, de méfiance, de mensonge, de haine s'est instauré, rendant tout dialogue difficile, voire même impossible pour le rétablissement d'une paix véritable entre tous. Chacun de nous peut aisément deviner quelle évolution est possible dans les prochains mois : le manque et le refus de dialogue ainsi que « l'hyperpolitisation » (interprétation excessive et exclusivement politique de toute réalité vécue) risquent fort de conduire à un affrontement dur.

Chrétiens, prêtres, pasteurs nous insistons auprès des responsables des formations politiques pour qu'ils assument avec un esprit d'ouverture aux autres cet indispensable dialogue afin d'éviter d'abandonner le règlement des conflits actuels à un processus de violence croissante qui conforte les positions extrémistes et aboutit à des actions incontrôlables, irresponsables ou désespérées.

La tâche des hommes politiques est très difficile, chacun, ici et plus encore à l'extérieur, doit veiller à ne pas la compliquer encore par des surenchères. Il s'agit bien de la recherche au service du bien commun pour l'avenir du pays ; cette recherche sera facilitée par la prise en considération par tous des droits légitimes et des aspirations des différentes composantes de la population.

Le respect de tout homme, créé à l'image de Dieu, quelles que soient ses positions politiques doit être le centre de nos préoccupations. Chacun de nous veillera donc à ne pas se renfermer sur la peur et fera un effort pour comprendre l'autre en respectant la différence et en rejetant de son propre cœur toute source de racisme, car c'est bien là le péché profond qui nous menace. Nous devons donc veiller à garder la foi en l'homme et permettre à chacun de développer ses responsabilités d'homme dans un pays rénové.

En effet, si nous voulons rester fidèles à l'Evangile, nous nous devons d'encourager le dialogue et la recherche de la paix dans un effort inlassable de justice, à travers la reconnaissance des droits et devoirs de chacun, le respect des autres, la compréhension et le pardon comme le Seigneur nous l'a demandé.

Dans cet esprit nous, responsables des communautés chrétiennes, invitons tous les croyants du pays à faire du mois de mars et particulièrement de la dernière semaine un temps fort de recherche du dialogue et de prière pour la paix ».

## LE COLLOQUE LUTHERO-REFORME SUR LE BEM

A LYON-FRANCHEVILLE, les 9 et 10 mars, le Conseil Permanent Luthéro-Réformé de France (C.P.L.R.) avait réuni un colloque destiné à faire le point sur les réactions provoquées dans les quatre Eglises réformées et luthériennes de France par le « Document de convergence » de la Commission Foi et Constitution du Conseil Œcuménique (C.O.E.), intitulé « Baptême, Eucharistie, Ministère » (BEM). Une synthèse de ces réactions, discutée et reçue par l'Assemblée du CPLR qui a immédiatement suivi ce colloque, sera adressée aux directions d'Eglises qui, par la voix de leurs synodes respectifs, auront à adresser leur réponse officielle concernant le BEM au Conseil œcuménique. Par ailleurs, un « Message aux Eglises » a été adressé par les participants du colloque à l'ensemble des paroisses des quatre Eglises-membres du CPLR. Ce message définit l'esprit dans lequel les délégués du CPLR ont reçu le BEM ; il résume, en outre, les quelques questions de fond qui devront être adressées à Foi et Constitution au nom des Eglises de France ; il voudrait encourager, enfin, les divers groupes dans les Eglises à poursuivre l'étude du BEM.

Le texte proposé souligne l'importance des questions posées par le BEM, sans manquer cependant de relever les limites et les ambiguïtés de celui-ci, affirmant notamment : « Nous ne saurions ignorer que l'avenir du monde lance à notre foi des défis autrement urgents ». Ainsi que le mouvement œcuménique l'a souvent exprimé : « La recherche de l'unité ne saurait être isolée du témoignage missionnaire, de l'évangélisation, des réflexions éthiques et socio-politiques ».

Le message invite les membres des Eglises à un effort de compréhension d'un langage souvent utilisé par le BEM et qui leur est inhabituel. Il ne s'agit pas d'adopter ce langage, mais de « voir si les autres traditions chrétiennes expriment, dans leurs langues

à elles, la même foi et les mêmes convictions que les leurs ».

Trois points théologiques font problème : l'autorité respective de l'Écriture et de la Tradition, la relation entre la Parole et le Sacrement, le rôle de l'Eglise. Les Eglises de la Réforme sont très attachées à la compréhension de ces trois points qui a toujours été la leur. Mais elles ont à veiller à ne pas prendre prétexte de cette fidélité ; pour se refermer sur elles-mêmes et céder à la tentation « de faire de cet héritage l'auto-justification de leurs discours et de leurs refus, de leurs propres paralysies ».

A la demande de Mgr Bussini, qui représentait, avec le Père René Girault, l'Eglise catholique au colloque du CPLR, l'ensemble du dossier sera également communiqué à l'Eglise catholique. Il sera transmis, par ailleurs, à toutes les Eglises avec lesquelles le CPLR entretient des relations œcuméniques, notamment aux Eglises membres de la CEVAA.

(Texte complet du message du colloque adressé aux Eglises du C.P.L.R. dans le BSS, n° 496 du 13 mars 1985, pp. 6-8).

## LE DIALOGUE CATHOLIQUE-ORTHODOXE EN SUISSE

A GERSAU (Fluhegg), les 11 et 12 mars, pour la neuvième fois depuis sa fondation en 1980, la commission suisse de dialogue entre catholiques et orthodoxes a tenu une séance plénière. La commission se compose pour une part de membres désignés par la conférence des évêques suisses, et pour l'autre part de représentants des Eglises grecque, roumaine, serbe et russe existant en Suisse. Ces Eglises sont toutes en communion avec le Patriarcat œcuménique de Constantinople. Des représentants des anciennes Eglises orientales en Suisse sont également invités : orthodoxes syriens, arméniens et coptes. Un observateur protestant et un observateur catholique-chrétien collaborent activement à la commission. Les travaux se sont déroulés sous la conduite de deux co-présidents : le Père Ion Bria (Genève) et le Père Joseph Trüsch (Coire).

Les participants ont abordé prioritairement deux questions : la pastorale des couples mixtes orthodoxes-catholiques, et la publication d'une brochure présentant à l'intention des catholiques, l'Orthodoxie en Suisse,

dans la perspective d'une possible collaboration pastorale entre les Eglises. La SKAF (commission de la conférence des évêques pour les étrangers et leurs problèmes) s'intéresse particulièrement à cette question et se chargera de la rédaction envisagée.

Quant aux mariages mixtes, un texte commun pourrait être soumis aux autorités ecclésiastiques concernées.

## RECONNAISSANCE OFFICIELLE DU CULTE ORTHODOXE EN BELGIQUE

A BRUXELLES, le 14 mars, la reconnaissance officielle du culte orthodoxe en Belgique a été votée par le Sénat, et le 29 mars par la Chambre des députés. Dans les deux cas, le vote a été acquis à l'unanimité moins, respectivement, 1 et 3 abstentions, ce qui signifie que tous les partis politiques du pays ont accueilli favorablement cette décision. Le ministère de la Justice devra maintenant la rendre exécutoire après une concertation avec une commission inter-orthodoxe placée sous la présidence du métropolite Panteleimon, exarque du patriarcat œcuménique et évêque du diocèse grec du Benelux. Selon le SOP, n° 98, mai 1985, p. 3, l'Eglise orthodoxe compte actuellement en Belgique entre 30 000 et 35 000 fidèles. La plupart des communautés paroissiales sont de langue grecque mais il y a aussi quelques paroisses de langue russe, française et néerlandaise, ainsi qu'une paroisse roumaine et une paroisse bulgare.

Parmi les grandes confessions religieuses du pays, l'Eglise orthodoxe était la seule à ne pas bénéficier de la reconnaissance officielle dont jouissaient déjà les cultes catholique, protestant, anglican, israélite et islamique, et qui conditionne notamment l'attribution de traitements d'Etat aux ministres des cultes.

## LE XXIème CONGRES INTERRELIGIEUX A PARIS

A PARIS, les 15 et 16 mars, s'est tenu le XXIème Congrès interreligieux. Son thème était celui de la réconciliation : la spiritualité en milieu humain.

Devant un public d'environ 300 personnes de tous âges et de toutes conditions, parmi lequel de nombreux

jeunes, divers orateurs, appartenant à des religions différentes, ont pris la parole. Sentant les déchirures toujours particulières de notre temps, ils ont cherché à travers les textes de leur propre religion des paroles de réconciliation qui puissent les unir dans une espérance de paix universelle. Sachant aussi que l'unité n'est pas l'uniformité, leur volonté était de réconcilier les inconciliables, ceci sans désir de syncrétisme.

Citons, entre autres, les interventions du professeur Jean Chevalier, catholique, ancien directeur de l'Unesco : « La spiritualisation de l'humanité est la condition de la réconciliation ». - De M. Swami Nitiabodhananda, hindouiste : « S'il y a des religions multiples, il n'y a qu'une seule présence totale, divine, dans chacune des spécificités religieuses ». - Du Père Guy Boué, dominicain : « La plénitude, c'est la richesse des autres frères en religion ». - De M. Serigné Ahmadou Dramé, musulman : « Il n'y a pas de mauvaise religion, il n'y a que de mauvais croyants. Soyez de bons juifs, de bons chrétiens et de bons musulmans ». - De M. Pirvilayat Inahyat, soufi : « Je suis hindouiste, je suis bouddhiste, je suis juif, je suis chrétien, je suis musulman, car j'appartiens à la religion du cœur ». - Pour sa part, le pasteur Pierre Fath, de l'Eglise Réformée de France, a insisté sur le mot diabolique : le diviseur, par rapport à l'unité. - Le rabbin Marc-Alain Ouaknin, professeur de philosophie, s'est interrogé sur ce qu'il y a derrière les religions traditionnelles et ces querelles où, dans les « interdits », se situe une imagination créative, s'appuyant sur des textes.

Le congrès s'est terminé par un instant de recueillement. Chaque représentant des différentes religions, après un moment de musique sacrée issue de sa propre religion, a lu un texte tiré de ses écrits et allant dans le sens de l'unité.

## LE DIALOGUE ORTHODOXE - MUSULMAN

A BOSTON, du 17 au 19 mars, à l'Ecole de théologie « Holy Cross » s'est tenu un symposium entre chrétiens orthodoxes et les musulmans.

Selon le bulletin « Episkepsis », S.E. le Métropolite Constantin de Derka, président de la commission synodale du Patriarcat œcuménique pour le dialogue avec l'Islam a souligné l'importance de ce dialogue.

Les travaux, répartis en six sections, ont été menés par des spécialistes des deux religions. Voici quelques-uns des thèmes du symposium : spiritualité dans la chrétienté orthodoxe et dans l'Islam ; convergences et divergences (Prof. Seyyed Hossein Nasr) ; contacts entre chrétiens orthodoxes et musulmans à l'époque byzantine (Prof. Daniel Sahas) ; le Verbe de Dieu dans l'Islam et dans la chrétienté orthodoxe (Prof. Mahmoud Ayoub et S.E. l'Evêque Maxime de Pittsburgh) ; Juifs, Chrétiens et Musulmans d'après le Coran (Prof. Abdulaziz Sachedina) ; politique ottomane vis-à-vis de l'Eglise chrétienne orthodoxe (Prof. Spyros Vryonis).

## LE DIALOGUE INTERCONFESIONNEL AVEC LES RELIGIONS NON CHRETIENNES

A BOSSEY, les 18 et 19 mars, des membres de la Section « dialogue avec les religions de notre temps » du Conseil œcuménique des Eglises (C.O.E.) et du Secrétariat du Vatican pour les non-chrétiens ont tenu leur réunion annuelle, à l'Institut œcuménique du C.O.E.

A l'ordre du jour de la discussion générale sur les questions communes, figurait la déclaration faite l'an dernier par le Vatican sur l'attitude de l'Eglise envers les croyants d'autres religions. Allan Brockway, participant du C.O.E., secrétaire chargé du programme sur les relations entre juifs et chrétiens, a qualifié la déclaration du Vatican de « très bonne, responsable, et utile », quoique « non définitive ».

Il a précisé que certains concepts ne sont pas examinés avec précision. Ainsi, par exemple, alors que la déclaration approuve ce qui est bien et juste dans les autres religions, elle ne précise pas ce qui tombe et ne tombe pas dans cette catégorie. Allan Brockway a déclaré que le C.O.E. allait avoir à faire face à des difficultés de cet ordre au cours de son étude sur la signification théologique des autres religions, programmée à la réunion de Swanwick (11-15 mars).

## UNE DELEGATION DU C.O.E. EN VISITE EN FRANCE

A PARIS, le 19 mars, les membres d'une délégation du C.O.E. qui avaient passé 10 jours en France pour visi-

ter des paroisses luthériennes et réformées ont donné leurs impressions au cours d'une conférence de presse. Qu'il soit d'Uruguay, de Bolivie, de Bulgarie, de Polynésie, de Madagascar, de Grèce, de Suisse ou de Grande-Bretagne, méthodiste, luthérien, anglican ou orthodoxe, chaque membre de la délégation a été surpris par la manière crispée dont les protestants rencontrés se situent par rapport au passé, souvent en opposition à l'Eglise catholique.

Cette méfiance ancienne explique sans doute les réactions plutôt négatives des réformés, en particulier, à l'égard du BEM (document de Foi et Constitution sur Baptême, Eucharistie, Ministère) au cours du colloque qui a réuni à Lyon la semaine précédente des délégués des Eglises réformées et luthériennes de France, et auquel participait la délégation du C.O.E.

Le père Limouris, de l'Eglise orthodoxe de Grèce, membre du personnel du C.O.E., pense que l'œcuménisme en France est encore « incomplet » du fait que seuls les protestants et les catholiques sont en présence, alors que les orthodoxes et les anglicans, en plus grand nombre, pourraient permettre d'enrichir le dialogue.

Pour Théo Buss, chargé de presse au C.O.E., une étude de l'histoire menée par les catholiques et les protestants aurait des effets bénéfiques pour dépasser les questions qui ne se posent peut-être plus aujourd'hui : « On n'est plus au XVIème siècle, a-

t-il précisé, et l'Eglise catholique d'aujourd'hui est bien différente de celle d'il y a trois siècles ».

Pour tous les membres de la délégation, le « BEM » représente un événement important : « C'est la première fois, depuis le schisme de 1054 que les chrétiens ont un texte commun d'étude. Le fait qu'il soit un best-seller des ventes d'ouvrages œcuméniques - 300 000 exemplaires diffusés - plaide en sa faveur » a ajouté Th. Buss.

Ces visites d'Eglises à Eglises ont été inaugurées pour la préparation de l'Assemblée du C.O.E. à Vancouver, en 1983. L'intérêt qu'elles ont suscité ont incité le C.O.E. à les poursuivre, pour autant que les Eglises membres en fassent elles-mêmes la demande.

### LE CARDINAL LUSTIGER EN VISITE A LA GRANDE MOSQUEE

A PARIS, le 20 mars, le Cardinal Lustiger a rencontré à la grande mosquée de Paris, le cheikh Abbas, recteur de l'Institut islamique de Paris, lui rendant ainsi sa visite du 9 janvier. Selon un communiqué de l'archevêché, l'entretien a porté sur « la manière dont l'islam et le christianisme permettent aux croyants de se reconnaître et de s'estimer dans leurs différences... Dans leur patrie respective, conclut le communiqué, les hommes de foi doivent de la sorte contribuer

à l'instauration d'une vraie tolérance et à un plein exercice de la liberté religieuse ».

### CONSULTATION DE « FOI ET CONSTITUTION » A KINSHASA

A KINSHASA (Zaire), le 21 mars, se sont clôturés au Centre catholique Nganda, les travaux de la consultation de la Commission « Foi et Constitution » du Conseil œcuménique des Eglises (C.O.E.). Ouverte le 14 mars, la consultation, consacrée à l'étude du 1er article du Credo - « Je crois en Dieu » - a réuni un groupe de théologiens africains et des membres de la Commission « Foi et Constitution » venant de 9 pays et représentant 8 confessions.

Les travaux de la consultation de Kinshasa ont été menés en trois groupes d'étude qui ont examiné les sous-thèmes : « Dieu en tant que Père Tout-Puissant », « La foi en un seul Dieu » et « Le Créateur et sa création ». A ces discussions ont été incorporées les questions de l'approche africaine de Dieu, du monothéisme judéo-christiano-musulman et de la destruction de la création par les pays industriels.

L'ensemble de ces suggestions, avec celles formulées lors des consultations en Europe sur le 2ème article du Credo (en janvier dernier) et en Asie sur le 3ème article (en 1984), constitueront les éléments pour le travail que la Commission « Foi et Constitution » mettra au point au cours de sa réunion triennale à Stavanger, en août prochain. A cette rencontre en Norvège, il sera question de tenter une formulation commune du Credo apostolique.

Les participants à la consultation ont été très sollicités par les Eglises locales : ils ont visité des paroisses orthodoxes, catholiques, évangéliques et kimbanguistes. Pendant tout un après-midi, ils se sont entretenus avec plus de 100 étudiants des facultés de théologie catholique, évangélique et kimbanguiste du document de Lima sur le baptême, l'eucharistie et le ministère (BEM). En outre, l'Eglise catholique romaine, l'Eglise du Christ au Zaïre et l'Eglise du Christ sur la terre par le prophète Simon Kimbangu avaient organisé spécialement des manifestations à l'occasion de la présence des théologiens. Cette dernière, comme on sait, accueillera au début de 1986 la réunion du Comité exécutif du Conseil œcuménique des Eglises.

## La situation des luthériens en France au moment de la Révocation

A ce sujet, Marc Lods écrit dans « Fraternité évangélique » de juin 1985 :

« La situation des luthériens en France, à cette époque, était tout autre que celle des réformés ; ceux-là étaient confinés dans la seule province d'Alsace, rattachée au royaume de France, trente-sept ans auparavant, en 1648, par le traité de Westphalie. Cependant le statut de la nouvelle province française était très différent de celui des autres parties du royaume. En 1648, au roi de France avaient été simplement transférés les droits qu'avait précédemment l'empereur d'Allemagne, c'est-à-dire les droits du suzerain et non les droits royaux proprement dits. Les divers Etats, principautés, villes libres, qui constituaient alors l'Alsace, demeuraient autonomes, en ce sens qu'ils étaient maîtres des décisions relatives à leurs traditions religieuses propres : catholiques, luthériens ou réformés. Le roi de France n'avait point le pouvoir de modifier une telle situation ; les termes du traité de Westphalie lui interdisaient tout ingérence dans les affaires religieuses de ses sujets alsaciens.

Tel était le droit ; de fait, le roi Louis XIV chercha par toutes sortes de moyens de pression, à influencer les autorités responsables et à favoriser partout le catholicisme. La liste des interventions politiques, des brimades et sévices est abondante. C'est ainsi qu'en 1680, sous l'influence de la cour de Versailles, mettant à l'œuvre des juristes peu scrupuleux, les luthériens de Strasbourg furent contraints de remettre la cathédrale à l'évêque catholique, bien que le nombre des fidèles romains fût insignifiant.

Ceci dit les violences anti-protestantes en Alsace sont peu de chose en regard des persécutions exercées contre l'Eglise réformée de France ».

## LE TRICENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE J.-S. BACH (1685-1985)

A EISENACH, le 21 mars, et pendant toute l'année 1985, dans l'Europe musicale et dans le monde entier, célébration du tricentenaire de la naissance de J.-S. Bach. Le tricentenaire a déjà donné lieu à de grandioses manifestations, dignes du génial compositeur qui n'omettait jamais sur son manuscrit la mention « Soli Deo Gloria ». Innombrables sont les publications consacrées à cet événement, à commencer par la grande biographie d'Alberto Basso (Fayard), œuvre de référence. Nous avons aussi apprécié le numéro spécial de « Positions luthériennes » avec huit études fort importantes comme celle de Pierre Vidal intitulée : « De Luther à J.-S. Bach : le Verbe incarné » et celle d'Antoine Bonnet sur « L'année liturgique dans les chorals pour orgue de J.-S. Bach ». Nous avons également aimé la brillante évocation écrite par Olivier Clément pour la « France catholique » du 12-4-85 intitulée « Cantor maximus » où nous lisons : « D'évidence, Bach se situe d'abord dans la tradition luthérienne, qui a voulu rendre au peuple sa pleine participation à la liturgie, d'où l'importance que Luther lui-même donnait au choral, chanté par toute l'assemblée (il en a composé lui-même une quarantaine) et, plus largement, à la musique, dont il disait qu'elle est « un magnifique don de Dieu, tout proche de la théologie ». Il avait bien raison : c'est le critère d'une bonne théologie qu'elle soit doxologique, qu'elle soit faite pour être chantée !... »

Comme Luther et ses continuateurs, Bach a écrit des chorals de forme « carrée ». Comme Luther, dont il lisait les œuvres, Bach insiste sur la perte de l'homme et la gratuité du salut.

Cependant, au fur et à mesure qu'il se déploie, le génie de Bach prend une ampleur « catholique », au sens profond de ce mot qui signifie « selon la plénitude ». Dans le patrimoine luthérien, il met l'accent sur le Christ victor, le Christ vainqueur de la mort et de l'enfer, dans le droit fil des Pères grecs. A Leipzig, il trouve une liturgie encore proche du rite romain, et qui utilise largement le latin. La beauté lapidaire des versets latins semble l'avoir inspiré, enthousiasmé (plus que les médiocres poèmes allemands de Picander, qu'il lui fallut utiliser pour maintes cantates). D'où le splendide Magnificat exécuté pour la Noël 1723 dans l'église St-

Thomas et dont l'élan prodigieux fait le seul « hymne à la joie » vraiment chrétien. Comment ne pas évoquer dans l'Exultavit, le motif dansant des violoncelles, puis l'extrême dépouillement du Sicut Locutus est qui soudain laisse littéralement exploser le Gloria final !

L'une des plus belles œuvres de Bach, écrite par lui à la fin de sa vie dans un sentiment proprement œcuménique est la Messe en si, à laquelle il a lui-même donné le titre de « Messe catholique » et qu'il a dédiée à un souverain catholique, le roi de Pologne. . . »

### EXPOSITION BIBLIQUE A ANDUZE

A ANDUZE, du 23 au 31 mars, le Groupe œcuménique qui rassemble catholiques et protestants de diverses dénominations avait organisé une exposition biblique dans les salles communales gracieusement prêtées par la municipalité. Ce furent les membres du groupe œcuménique qui, bien préparés à cet effet, servirent de guides au 700 visiteurs de l'exposition. Sollicitée, l'Alliance Biblique Française avait prêté une petite exposition d'environ 20 panneaux présentant brièvement l'histoire du Livre, les traductions dont la T.O.B. et la Bible en français courant. Le Musée du Désert apportait sa contribution par plusieurs vitrines et des documents anciens, bibles vénérables et ouvrages sur la bible. Quelques particuliers avaient aussi mis à disposition des pièces de complément.

De l'avis de tous, l'exposition fut une réussite : un sondage a recueilli 101 réponses. La plupart exprimaient leur

### AMIS DE L'UNITÉ CHRÉTIENNE

Vous pouvez devenir des amis de l'Unité chrétienne.

1) en vous abonnant à « Unité des chrétiens » et en contribuant à sa diffusion par les moyens dont vous disposez. A cette fin, commandez-nous des tracts-dépliants en deux couleurs pour les distribuer lors de réunions ou manifestations œcuméniques ;

2) en adhérant à l'Association pour l'Unité des chrétiens, pour participer davantage au mouvement œcuménique aujourd'hui en France.

• Ecrire à « Unité des Chrétiens », 17, rue de l'Assomption, 75016 Paris.

satisfaction d'avoir pu visiter cette exposition et 15 d'entre elles réclamaient des études bibliques régulières.

Cet effort de témoignage commun a resserré les liens d'estime et d'amitié entre les membres du groupe. Dans la ville d'Anduze et dans les communes environnantes aussi bien qu'au sein des diverses communautés chrétiennes, cette initiative a suscité une grande sympathie et un intérêt certain pour la Bible et son message, mais aussi pour la cause de l'Œcuménisme.

### JOURNÉE ŒCUMÉNIQUE A ARLES

A ARLES, le 24 mars, une rencontre œcuménique d'un style nouveau s'est déroulée au Centre Emmanuel. Autour du Pasteur René Ferret, Président du Consistoire de Provence (ERF) et du Père André Heckenroth, responsable diocésain des relations œcuméniques, se sont retrouvées 70 personnes, protestants et catholiques, engagés pour la plupart dans des actions de type humanitaire et socio-caritatif : visiteurs d'hôpitaux et de prison, équipe de chrétiens en psychiatrie, membres du Secours catholique ou du Diaconat de l'Eglise réformée, aide aux immigrés, aux réfugiés du Sud-est asiatique, service d'alphabétisation, membres de l'ACAT, etc. . .

La réflexion portait sur les exigences spirituelles d'une action des chrétiens au service de l'homme contemporain, dans la ligne de la tradition judéo-chrétienne qui n'a jamais séparé la foi en Dieu du service du frère. Des témoignages ont révélé que cette action était souvent menée en commun, au plan local, entre chrétiens d'Eglises différentes. L'assemblée a rendu grâce pour ces avancées œcuméniques ; elle a souhaité que des liens se tissent de façon habituelle entre les mouvements engagés dans ce type d'action : concertation régulière, information réciproque, appel à faire ensemble tout ce qu'on n'est pas tenu de faire séparément.

Cette action œcuménique de type pratique ne vise pas à faire l'économie d'une réflexion au plan doctrinal, elle s'inscrit dans la vocation de l'Eglise appelée à être toute entière servante de l'homme, dans la logique de la foi. L'unité de l'Eglise de Jésus-Christ doit aussi se construire et se vérifier au niveau du sacrement du frère.

# UNITÉ DES CHRÉTIENS

## NUMÉROS ENCORE DISPONIBLES

1	Semaine de Prière 1971	Janvier 1971	4 F
19	Nouveau vocabulaire œcuménique	Juillet 1975	5 F
21	Aujourd'hui l'Esprit Saint	Janvier 1976	6 F
22	Fernand Portal	Avril 1976	6 F
23	Le Cardinal Mercier	Juillet 1976	6 F
25	La Torture	Janvier 1977	7 F
28	Semaine de Prière 1978	Octobre 1977	8 F
29	Dom Lambert Beauduin	Janvier 1978	8 F
31	Théologiens au service de l'Unité	Juillet 1978	8 F
32	Semaine de Prière 1979	Octobre 1978	8 F
33	L'Islam aujourd'hui	Janvier 1979	9 F
34	Lourdes 1978	Avril 1979	10 F
35	Œcuménisme au futur	Juillet 1979	9 F
37	Les Droits de l'Homme	Janvier 1980	11 F
38	Les Luthériens	Avril 1980	11 F
39	Prière et Unité (Chantilly 80)	Juillet 1980	11 F
40	Semaine de Prière 1981	Octobre 1980	11 F
41	L'Eglise Orthodoxe Russe	Janvier 1981	12 F
42	Pasteur Boegner	Avril 1981	12 F
43	Abbé Couturier	Juillet 1981	12 F
44	Semaine de Prière 1982	Octobre 1981	12 F
45	Œcuménisme à la base	Janvier 1982	14 F
46	Une introduction à l'œcuménisme	Avril 1982	14 F
47	Catéchèse œcuménique	Juillet 1982	14 F
48	Semaine de prière 1983	Octobre 1982	14 F
49	Eglises ? Sectes ? (1ère partie)	Janvier 1983	15 F
50	Eglises ? Sectes ? (2ème partie)	Avril 1983	15 F
51	Exigence et urgence du projet œcuménique (Chantilly 83)	Juillet 1983	15 F
52	Semaine de prière 1984. Année Luther	Octobre 1983	15 F
53	Vancouver et le C.O.E.	Janvier 1984	16 F
54	L'Eglise Anglicane	Avril 1984	16 F
55	Les Eglises évangéliques	Juillet 1984	16 F
57	Le B E M	Janvier 1985	17 F
58	L'Eglise orthodoxe aujourd'hui	Avril 1985	17 F



**SECRETARIAT NATIONAL POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS**

17, rue de l'Assomption — 75016 Paris